

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-first Parliament, 2011-12

Première session de la
quarante et unième législature, 2011-2012

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

HUMAN RIGHTS

DROITS DE LA PERSONNE

Chair:

The Honourable MOBINA S. B. JAFFER

Présidente :

L'honorable MOBINA S. B. JAFFER

Thursday, November 22, 2012

Le jeudi 22 novembre 2012

Issue No. 21

Fascicule n° 21

Sixth meeting on:

Issues pertaining to the human rights of First Nations
band members who reside off-reserve, with an emphasis
on the current federal policy framework

Sixième réunion concernant :

Des questions concernant les droits de la personne
des membres des Premières nations qui vivent à l'extérieur
des réserves, une attention particulière étant
portée au cadre stratégique fédéral actuel

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
HUMAN RIGHTS

The Honourable Mobina S. B. Jaffer, *Chair*

The Honourable Patrick Brazeau, *Deputy Chair*

The Honourable Senators:

Andreychuk	Hubley
Ataullahjan	* LeBreton, P.C.
* Cowan	(or Carignan)
(or Tardif)	Ngo
Dyck	White
Harb	

*Ex officio members
(Quorum 4)

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
DROITS DE LA PERSONNE

Présidente : L'honorable Mobina S. B. Jaffer

Vice-président : L'honorable Patrick Brazeau

Les honorables sénateurs :

Andreychuk	Hubley
Ataullahjan	* LeBreton, C.P.
* Cowan	(ou Carignan)
(ou Tardif)	Ngo
Dyck	White
Harb	

* Membres d'office
(Quorum 4)

MINUTES OF PROCEEDINGS

VANCOUVER, Thursday, November 22, 2012
(28)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day, at 2:44 p.m. in the Vancouver Aboriginal Friendship Centre Society, the chair, the Honourable Mobina S. B. Jaffer, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Brazeau, Harb, Hubley and Jaffer (4).

In attendance: Julian Walker and Martha Butler, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, March 15, 2012, the committee continued its examination pertaining to the human rights of First Nations band members who reside off-reserve, with an emphasis on the current federal policy framework. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 17.*)

WITNESSES:

British Columbia Association of Aboriginal Friendship Centres:

Paul Lacerte, Executive Director.

Tillicum Lehum Aboriginal Friendship Centre:

Chris Beaton, Project Manager.

Vancouver Aboriginal Friendship Centre Society:

Susan Tatoosh, Executive Director.

Victoria Friendship Centre:

Kari Hutchinson, Assistant Executive Director.

UBC First Nations Legal Clinic:

Sarah J. Rauch, Director and Supervising Lawyer;

Claire Anderson, Student.

Carrier Sekani Family Services:

Preston Guno, Program Manager.

Metro Vancouver Aboriginal Executive Council:

Christine Smith, Co-Chair;

Angeline Nelson, Executive Director, Knowledgeable Youth Association

B.C. Aboriginal Network on Disability Society:

Ali Davies, Disability Case Manager;

Larissa Williams, Disability Case Manager.

PROCÈS-VERBAL

VANCOUVER, le jeudi 22 novembre 2012
(28)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 14 h 44, à la Vancouver Aboriginal Friendship Centre Society, sous la présidence de l'honorable Mobina S.B. Jaffer (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Brazeau, Harb, Hubley et Jaffer (4).

Également présents : Julian Walker et Martha Butler, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 15 mars 2012, le comité poursuit son étude sur des questions concernant les droits de la personne des membres des Premières nations qui vivent à l'extérieur des réserves, une attention particulière étant portée au cadre stratégique fédéral actuel. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 17 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

British Columbia Association of Aboriginal Friendship Centres :

Paul Lacerte, directeur exécutif.

Tillicum Lehum Aboriginal Friendship Centre :

Chris Beaton, chef de projet.

Vancouver Aboriginal Friendship Centre Society :

Susan Tatoosh, directrice exécutive.

Victoria Friendship Centre :

Kari Hutchinson, directrice exécutive adjointe.

UBC First Nations Legal Clinic :

Sarah J. Rauch, directrice et avocate surveillante;

Claire Anderson, étudiante.

Carrier Sekani Family Services :

Preston Guno, gestionnaire de programme.

Metro Vancouver Aboriginal Executive Council :

Christine Smith, coprésidente;

Angeline Nelson, directrice exécutive, Knowledgeable Youth Association.

B.C. Aboriginal Network on Disability Society :

Ali Davies, gestionnaire de cas d'invalidité;

Larissa Williams, gestionnaire de cas d'invalidité.

United Native Nation Local 510:

Bill Williams, President.

The Chair and Deputy Chair each made an opening statement and presided jointly over the meeting.

Mr. Lacerte, Ms. Tatoosh and Mr. Beaton each made a statement and together answered questions with Ms. Hutchinson.

At 4:21 p.m., the committee suspended.

At 4:26 p.m., the committee resumed.

Ms. Rauch made a statement and answered questions.

Mr. Guno made a statement and together answered questions with Ms. Anderson.

At 5:34 p.m., the committee suspended.

At 5:37 p.m., the committee resumed.

Ms. Davies, Ms. Williams and Mr. Williams each made a statement and together answered questions.

The Honourable Senator Harb moved:

That the Ms. Ali Davies and Mr. Bill Williams' presentations be each filed as an exhibit:

Exhibit 1120-04-02-1-41/H1-SS7-7,6 "1"

Exhibit 1120-04-02-1-41/H1-SS7-7,6 "2"

and that they be appended to the committee's proceeding.

The question being put on the motion, it was adopted.

At 6:15 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

United Native Nation Local 510 :

Bill Williams, président.

La présidente et le vice-président font chacun une déclaration, puis président ensemble la rencontre.

M. Lacerte, Mme Tatoosh et M. Beaton font chacun un exposé, puis répondent aux questions ensemble, avec l'aide de Mme Hutchinson.

À 16 h 21, le comité suspend ses travaux.

À 16 h 26, le comité reprend ses travaux.

Mme Rauch fait un exposé, puis répond aux questions.

M. Guno fait un exposé, puis répond aux questions avec l'aide de Mme Anderson.

À 17 h 34, le comité suspend ses travaux.

À 17 h 37, le comité reprend ses travaux.

Mme Davies, Mme Williams et M. Williams font chacun un exposé, puis répondent aux questions ensemble.

L'honorable sénateur Harb propose :

Que les mémoires de Mme Ali Davies et M. Bill Williams soient déposés en pièces :

Pièce 1120-04-02-1-41/H1-SS7-7,6 « 1 ».

Pièce 1120-04-02-1-41/H1-SS7-7,6 « 2 ».

et qu'ils soient annexés aux délibérations du comité.

La question, mise aux voix, est adoptée.

À 18 h 15, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Daniel Charbonneau

Clerk of the Committee

EVIDENCE

VANCOUVER, Thursday, November 22, 2012

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day at 2 p.m. to study issues pertaining to the human rights of First Nations band members who reside off-reserve, with an emphasis on the current federal policy framework.

Senator Mobina S.B. Jaffer (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Thank you very much for welcoming us so warmly with the prayers and the welcoming song, and before I start my remarks I want to apologize on behalf of all the senators who are here today for not being on time. We tried our best but sometimes things are out of our hands.

For me, it is a pleasure. It is like coming home. My sister, Susan, and I worked together for so many years, and I do not know how many times Chris has tried to get me to do things with him, and I have always enjoyed the experience. I am honoured to be here with you and so are the senators.

I want to start by acknowledging the territory of the Coast Salish people, in particular, Squamish, Musqueam and Klahoose Nations.

The Senate of Canada has entrusted us with a mandate to study issues respecting human rights in Canada and elsewhere. The process works in the following way: A senator will look around his community and see what issues need to be addressed, what issues should the Senate study. Senator Brazeau has identified a study that he thought was very important for people in our country, and he will expand on what his idea was so you will get an idea of what we are looking to hear from you today, but before I do that I will have my colleagues identify themselves.

Senator Brazeau: Senator Patrick Brazeau from Quebec.

Senator Hubley: Senator Elizabeth Hubley from Prince Edward Island.

Senator Harb: Mac Harb from Ontario.

The Chair: We were in Winnipeg and Saskatoon for two days of hearings. In both Winnipeg and Saskatoon, we were received very warmly. We know that there is an issue in our community that we need to address, and I ask my colleague Senator Brazeau to explain to you what the study is about.

Senator Brazeau: I too would like to apologize for being late. We are here to study human rights for First Nations people who live off reserve throughout Canada.

TÉMOIGNAGES

VANCOUVER, le jeudi 22 novembre 2012

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 14 heures, pour étudier les questions concernant les droits de la personne des membres des Premières nations qui vivent à l'extérieur des réserves, une attention particulière étant portée au cadre stratégique fédéral actuel.

Le sénateur Mobina S.B. Jaffer (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Merci beaucoup de votre accueil très chaleureux, des prières et du chant de bienvenue. Avant de commencer, je tiens à m'excuser pour le retard au nom de tous les sénateurs présents aujourd'hui. Nous avons fait de notre mieux, mais, parfois, il y a des choses qui échappent à notre volonté.

Je suis très heureuse d'être ici. Pour moi, c'est un peu comme un retour à la maison. Ma sœur, Susan, et moi avons travaillé ensemble pendant tellement d'années, et je ne sais plus combien de fois Chris m'a demandé de faire quelque chose avec lui. C'est toujours un plaisir. Je suis honorée d'être là, avec vous, sentiment que partagent les sénateurs.

Je vais commencer par reconnaître que nous sommes sur le territoire des Salish du littoral, et, plus particulièrement, sur le territoire des nations Squamish, Musqueam et Klahoose.

Le Sénat du Canada nous a demandé d'étudier les questions liées aux droits de la personne au Canada et à l'étranger. Le processus est le suivant : un sénateur observe ce qui se passe dans sa collectivité et tente de cerner des problèmes à régler ou des questions auxquelles le Sénat devrait s'intéresser. Le sénateur Brazeau s'est intéressé à une étude qui, selon lui, est très importante pour les Canadiens. Il nous parlera de ce qu'il en a pensé afin que vous puissiez vous faire une idée de la raison pour laquelle nous vous rencontrons aujourd'hui. Cependant, avant de commencer, je demanderais à mes collègues de se présenter.

Le sénateur Brazeau : Sénateur Patrick Brazeau, du Québec.

Le sénateur Hubley : Sénateur Elizabeth Hubley, de l'Île-du-Prince-Édouard

Le sénateur Harb : Mac Harb, de l'Ontario.

La présidente : Nous avons passé deux jours à Winnipeg et à Saskatoon et y avons tenu des séances. À Winnipeg, comme à Saskatoon, nous avons été reçus très chaleureusement. Nous savons qu'il y a un problème à régler au pays, et je demande à mon collègue, le sénateur Brazeau, de vous expliquer l'objet de l'étude.

Le sénateur Brazeau : Je tiens moi aussi à m'excuser du retard. Nous sommes ici pour étudier les droits de la personne des membres des Premières nations qui vivent à l'extérieur des réserves partout au Canada.

In contemplating this study, obviously a lot of bad blood and bad memories come to mind because we all know who created the labels “on reserve” and “off reserve.” I certainly know that as a First Nations person. As well, there are some realities in this country today. One is that First Nations people do not have the same rights as their on-reserve counterparts. For example, they cannot access the same programs and services as their on-reserve counterparts.

The purpose of this study is certainly not to dictate as a committee what should be done, but to hear directly from people. At the end of this exercise we will be in a position to offer some strong recommendations for the government to act upon. Regardless of where First Nations people choose to live in this country, whether it is in their traditional territory, their reserve community, our cities or any rural or remote area, they should be treated equally and have equitable access to programs and services just like every other Canadian.

These hearings are just the beginning of a dialogue. This is one of the first times that this has been done in the history of this country. I can tell you as a First Nations person that it is not always easy to get something accepted by Parliament in terms of having this type of exercise. However, we are here, and what is more fitting than discussing off-reserve issues at your friendship centre here in Vancouver?

Thank you for having us, and we look forward to the deliberations this afternoon.

The Chair: We will start with Mr. Lacerte from the British Columbia Association of Aboriginal friendship centres.

Paul Lacerte, Executive Director, British Columbia Association of Aboriginal Friendship Centres: Thank you, senators.

[Mr. Lacerte spoke in his native language.]

I thank the Vancouver Aboriginal Friendship Centre, Susan Tatoosh and John Webster, for hosting us.

I am a mixed blood Carrier First Nations person from north central British Columbia in the Carrier Territories, and I am a second generation residential school survivor. My dad, Marc Lacerte, attended the Lejac Residential School, which closed in 1984. Our family had two casualties, siblings who did not survive their time in our residential school. We continue in our family and in our community the intergenerational healing journey that many of our people are facing.

I wanted to thank and acknowledge our elder for the prayer and the beautiful song that he shared with us. I apologize for having my back toward our community here. I want you to know

Lorsqu'on s'attarde à l'objet de l'étude, évidemment, ça soulève beaucoup de frustrations et ravive beaucoup de mauvais souvenirs, parce qu'on sait bien qui a fait la distinction entre les membres « à l'intérieur des réserves » et les membres « à l'extérieur des réserves ». Je suis un membre d'une Première nation; je le sais très bien. En outre, il y a des réalités au pays aujourd'hui qu'on ne peut ignorer. Entre autres, les membres des Premières nations n'ont pas les mêmes droits que les membres des Premières nations qui vivent dans les réserves. Par exemple, ils n'ont pas accès aux mêmes programmes et services que les Autochtones qui vivent dans les réserves.

Bien sûr, l'objectif de l'étude est non pas de permettre au comité de déterminer ce qu'il faut faire, mais d'interagir directement avec les gens. À la fin du processus, nous serons en bonne position pour formuler des recommandations au gouvernement. Peu importe l'endroit où les membres des Premières nations décident de vivre au Canada, que ce soit dans leur territoire traditionnel, dans une collectivité sur une réserve, dans une ville ou une zone rurale ou éloignée, ils doivent être traités équitablement et avoir accès aux mêmes programmes et services que tous les autres Canadiens.

Les audiences que nous tenons ne sont que le début du dialogue. C'est l'une des premières fois que nous procédons ainsi au pays. Je suis moi-même membre d'une Première nation et je peux vous dire que ce n'est pas toujours facile de convaincre le Parlement d'entreprendre le genre d'exercice que nous réalisons actuellement. Cependant, nous sommes là, et y a-t-il un meilleur endroit pour discuter des problèmes des Autochtones qui vivent à l'extérieur des réserves que dans votre centre d'amitié, ici, à Vancouver?

Merci de votre accueil. Nous anticipons avec plaisir les échanges cet après-midi.

La présidente : Nous allons commencer par M. Lacerte, de la British Columbia Association of Aboriginal friendship centres.

Paul Lacerte, directeur général, British Columbia Association of Aboriginal Friendship Centres : Merci, sénateurs.

[M. Lacerte parle dans sa langue maternelle.]

Je tiens à remercier Susan Tatoosh et John Webster, du Vancouver Aboriginal Friendship Centre, pour l'accueil qu'ils nous ont réservé.

Je suis un Métis de la Première nation des Carrier. Je viens du Centre-Nord de la Colombie-Britannique, dans les territoires des Carrier. Je suis un survivant de deuxième génération des pensionnats indiens. Mon père, Marc Lacerte, a fréquenté le Pensionnat indien de Lejac, qui a fermé ses portes en 1984. Notre famille compte deux victimes, des frères et sœurs qui n'ont pas survécu au séjour dans le pensionnat. Dans notre famille et notre collectivité, nous poursuivons le processus de guérison intergénérationnel, comme c'est le cas de beaucoup des nôtres.

Je tiens à remercier et à saluer notre Aîné pour sa prière et le beau chant qu'il nous a offerts. Je tiens à m'excuser aux membres de notre collectivité présents si je leur tourne le dos. Je vous assure

I mean no disrespect to any of our high ranking brothers and sisters who are here in a very important engagement with the Crown.

I want to thank and acknowledge our warrior brother for his very powerful song and for claiming victory in this space. We stand with our elder and our brother in presenting our words to you in a good way.

I want to acknowledge as well Senator Marge White whom we have with us. The National Association of Friendship Centres has its own Senate structure. Senator Marge White started the first friendship centre in Canada many years ago.

I ask her to stand up for a round of applause.

Also, I would like to bring greetings from the B.C. Association of Aboriginal Friendship Centres. We really appreciate the opportunity to present to you today. I was asked by our executive committee to clarify that this hearing not be seen as consultation with our organization. However, we very much appreciate the opportunity to provide feedback and input into your discussions and to offer our thoughts for your consideration.

This afternoon, senators, I want to offer a bit of a profile of the work of the friendship centres of British Columbia, provide a few of key messages about the conditions in which our people are living and share a bit about the range of services.

We have some heavy lifting to do, now and in the future, to have a better life for our people. We need to do that together. I want to some of the challenges that we are facing as our people move into all sorts of different conditions in our communities. Then we have some recommendations of ways in which the Government of Canada can work in a good way with our communities to move forward and transform this country into a place of real equity, honour and respect for the first peoples of our territories.

The first thing that we want to talk about is this notion of the mobility of our people and the experience that we have had around that mobility, and the experience of friendship centres in British Columbia. Our provincial association just turned 40, and we have been providing these services for over 40 years in British Columbia. For the past 20 years, I have served as the Executive Director of the B.C. Association of Friendship Centres.

Primarily the experience has been around the child welfare system and the forced removal of our children from our communities. Of course this approach is not an intergenerational system of our design, nor do we support the forced removal of our children into the child welfare system. This is a large reason for the migration of our people away from our home territories into urban communities, as is incarceration.

que ce n'est pas un manque de respect à l'égard de nos frères et sœurs de haut rang qui participent à cet important processus de collaboration avec l'État.

Je veux remercier et saluer notre frère guerrier qui nous a offert un chant très puissant et qui a célébré la victoire en ces lieux. Nous sommes ici, avec notre Aîné et notre frère, pour avoir un dialogue constructif avec vous.

Je veux aussi souligner la présence du sénateur Marge White avec nous. La National Association of Friendship Centres a sa propre structure sénatoriale. Le sénateur Marge White a créé le premier centre d'amitié au Canada il y a cela de nombreuses années.

Je lui demande de se lever pour que nous puissions l'applaudir.

De plus, je vous transmets les salutations de la B.C. Association of Aboriginal Friendship Centres. Nous apprécions beaucoup l'occasion de dialogue que vous nous offrez aujourd'hui. Notre comité de direction m'a demandé de préciser que l'audience d'aujourd'hui ne constitue pas une consultation auprès de notre organisation. Cependant, nous apprécions grandement l'occasion de fournir une rétroaction et de formuler des commentaires dans le cadre de vos discussions et de vous communiquer notre vision des choses.

Cet après-midi, sénateurs, je veux vous donner un aperçu du travail réalisé par les centres d'amitié en Colombie-Britannique, vous communiquer quelques messages clés sur les conditions de vie de nos membres et vous décrire rapidement les services que nous offrons.

Il y a beaucoup de travail à faire, aujourd'hui et à l'avenir, pour améliorer le sort de nos membres. Et il faut le faire ensemble. Je veux vous décrire certains des défis auxquels nous sommes confrontés en raison des différentes conditions de vie de nos membres dans nos collectivités. Nous voulons aussi formuler des recommandations sur la façon dont le gouvernement du Canada peut travailler en collaboration avec nos collectivités de façon constructive pour faire avancer les choses et faire de ce pays un endroit où les membres des Premières nations sont réellement traités avec équité, honneur et respect.

La première question que nous voulons aborder aujourd'hui, c'est la question de la mobilité de nos membres, de notre expérience en la matière, et de l'expérience des centres d'amitié de la Colombie-Britannique. Notre association provinciale vient d'avoir 40 ans. Nous fournissons des services en Colombie-Britannique depuis plus de 40 ans. Pour ma part, je suis le directeur exécutif de la B.C. Association of Friendship Centres depuis 20 ans.

Principalement, l'expérience est liée au système de protection de l'enfance et à l'extraction forcée de nos enfants de nos collectivités. Évidemment, cette approche ne constitue pas un système intergénérationnel de notre cru, et nous ne sommes pas favorables au retrait forcé de nos enfants qui sont confiés au système de protection de l'enfance. C'est pourquoi, essentiellement, nos membres migrent de nos territoires

Because of our relationship with the justice system, we are dramatically overrepresented in terms of incarceration. It is also a reason for the migration of our people.

I am a Carrier person. I live in Victoria, the capital city. We created a Carrier urban society. Vancouver as well has a number of urban societies. We called ourselves the Capital City Carriers, and over 50 per cent of our members had been relocated to the south to be imprisoned, and after serving their time they decided to stay in Victoria.

Two other reasons for our people moving into urban communities are the risk of violence or abuse as a result of living in the shadow of the intergenerational behaviours that came into our communities through the residential school system — the dislocation and colonization efforts of the Crown and the churches — and inadequate housing, poor quality housing and consequently poor living conditions.

Many of our people are relocating to urban communities for health reasons, the availability of health resources, particularly for the acute health needs of an aging population and the multi-hurdle health challenges people face in our communities. Very often we require specialized services, and people are moving into urban communities for specialized health care services.

Many of our people are also moving into urban communities to attend colleges and universities. One of my favourite statistics is that in 1969 there were about 350 status Indians in colleges and universities across Canada, and in 2000 there were over 38,000 Aboriginal students in universities across Canada. In and of itself that statistic is a litmus test for strength, and it is also very much a feeding dynamic for the migration of our people in urban communities and employment. Many of our people are moving to towns and cities looking for employment.

This is not an exhaustive list, but I wanted to give you a sense of the conditions by which friendship centres in British Columbia receive our people and the interests and the needs that they have as they settle into urban communities.

In the neighbourhood of 1,000 employees work in the B.C. friendship centres. We service about 1,400 Aboriginal people on a daily basis. We have 25 friendship centres are members of the British Columbia association. We register just over 20,000 volunteer hours of service in a given year, and that number is going up. In an environment where the spirit of volunteerism is in decline in this country, people continue to see the friendship centre movement as a valid place to invest their time without any compensation other than the pleasure of serving our people and our communities.

ancestraux vers les collectivités urbaines. L'incarcération est une autre raison. Vu nos démêlés avec le système de justice pénale, nous sommes extrêmement surreprésentés en milieu carcéral. C'est aussi une raison de la migration de nos membres.

Je suis un Carrier. Je vis à Victoria, dans la capitale. Nous avons créé une société urbaine pour les Carrier. Il y a aussi un certain nombre de sociétés urbaines à Vancouver. Nous nous appelons les Capital City Carriers. Plus de 50 p. 100 de nos membres sont descendus vers le Sud pour purger une peine d'emprisonnement. Après avoir purgé leur peine, ils ont décidé de rester à Victoria.

Les deux autres raisons pour lesquelles nos membres migrent vers des collectivités urbaines sont les risques de violence ou d'abus, lesquels sont des répercussions de comportements intergénérationnels qui sont apparus dans nos collectivités en raison du système de pensionnat — les efforts de dislocation et de colonisation de l'État et de l'Église. Il y a aussi les logements inadéquats, les habitations de piètre qualité et, par conséquent, les mauvaises conditions de vie.

Beaucoup de nos membres déménagent dans des collectivités urbaines pour des raisons de santé et la disponibilité des ressources en santé, particulièrement en raison des besoins de santé plus importants liés au vieillissement de la population et aux multiples défis sanitaires auxquels sont confrontés les gens dans nos collectivités. Très souvent, nos membres ont besoin de services spécialisés et ils déménagent dans des collectivités urbaines pour les obtenir.

Beaucoup de nos membres déménagent aussi dans des collectivités urbaines pour poursuivre leurs études collégiales ou universitaires. Une de mes statistiques préférées, c'est que, en 1969, il y avait environ 350 Indiens inscrits dans les collèges et les universités du Canada. En 2000, il y avait plus de 38 000 étudiants autochtones dans les universités du Canada. À elle seule, cette statistique est une preuve convaincante de notre force, mais c'est aussi un facteur qui accélère la migration de nos membres vers les collectivités urbaines. Tout comme l'emploi. Beaucoup de nos membres déménagent dans des villages et des villes pour trouver un emploi.

Cette liste n'est pas exhaustive, mais je voulais vous donner un aperçu des conditions de vie des membres qui se présentent dans les centres d'amitié de la Colombie-Britannique, ainsi que de leurs intérêts et de leurs besoins lorsqu'ils s'installent dans des collectivités urbaines.

Les centres d'amitié de la Colombie-Britannique comptent environ 1 000 employés. Nous offrons chaque jour des services à environ 1 400 Autochtones. L'association de la Colombie-Britannique réunit 25 centres d'amitié. Nous enregistrons tout juste un peu plus de 20 000 heures de bénévolat chaque année, et ça va en augmentant. Alors que l'esprit de bénévolat s'essouffle au pays, les gens continuent de considérer le mouvement des centres d'amitié comme un bon endroit où donner de leur temps avec pour seule rémunération le plaisir de servir nos membres et nos collectivités.

Our range of services includes crisis response and emergency shelters. People migrating into our communities often find it difficult to get an affordable place to live. We offer counselling and victim services. Of highlight lately has been the great trauma in our communities of murdered and Aboriginal woman, both here and on Highway 16 in north central British Columbia.

Many of our people, when they move to urban communities, are looking for a place to celebrate their culture, gather and hold community events to resist assimilation. A core service of the 25 friendship centres in British Columbia is cultural programming, cultural gatherings and community events.

We are heavily invested in early childhood development and providing a pathway to a brighter future to give our kids the best head start we possibly can and to repair the impact of the residential schools as it relates to intergenerational learning and education.

Grief and loss supports: Death and dying is a routine reality unfortunately in our communities. Often our people are being lost by their own hand, and there are layers of grief and loss that require support, and the friendship centres are front and centre in responding to the loss of many of our people of all ages.

As I mentioned, many of our people are moving to towns and cities looking for employment and a core service in the friendship centre movement is providing employment services. Youth, education and moving people: Really, we are a community development agency moving people along the continuum. As our warrior brother mentioned, we are moving from surviving back to thriving again, and employment, youth support and education services are really central to the revitalization of our culture and of our communities and rebuilding the resiliency in our families.

Friendship centres play a very important facilitative role in community development and planning and in educating people about our people. As a result a large part of where the rubber hits the road is between indigenous and non-indigenous Canadians. People have very little authentic information about our people, the true history of our country, our culture, our languages. A core role of friendship centres is to facilitate community engagement and relationship building and also to conduct a public education effort to help to re-educate non-indigenous Canadians about our history and the aspirations of our people to take our rightful place in this country.

Parmi les services que nous offrons, mentionnons l'intervention en cas de crise et les refuges d'urgence. Les gens qui arrivent dans nos collectivités ont souvent de la difficulté à trouver un logement abordable. Nous offrons du counseling et des services aux victimes. Nous avons récemment été secoués par l'important traumatisme dans nos collectivités à la suite du meurtre de femmes autochtones, ici, et sur la route 16, dans le Centre-Nord de la Colombie-Britannique.

Lorsqu'ils déménagent dans des collectivités urbaines, bon nombre de nos membres cherchent un endroit où célébrer leur culture, se recueillir et organiser des événements communautaires pour résister à l'assimilation. Un des principaux services offerts par les 25 centres d'amitié de la Colombie-Britannique sont des programmes et des rassemblements culturels et des événements communautaires.

Nous nous intéressons tout particulièrement au développement de la petite enfance et nous tentons d'offrir une voie vers un meilleur avenir à nos enfants. Nous essayons ainsi du mieux que nous pouvons de leur donner une longueur d'avance et d'éliminer les répercussions des pensionnats en ce qui a trait à l'apprentissage et à la sensibilisation intergénérationnels.

Le soutien en cas de deuil : la mort est malheureusement très présente dans nos collectivités. Les taux de suicides sont élevés, et il y a beaucoup de gens en deuil et qui ont perdu quelqu'un et qui ont besoin de soutien. Les centres d'amitié sont les premiers à intervenir lorsque des membres de tout âge nous quittent.

Comme je l'ai mentionné, beaucoup de nos membres déménagent dans des villages et des villes pour trouver un emploi, et un des principaux services offerts par le mouvement des centres d'amitié est les services d'emploi. Les jeunes, l'éducation et la mobilité : en fait, nous sommes une agence de développement communautaire et nous aidons les gens à cheminer le long d'un continuum. Comme notre frère guerrier l'a affirmé, nous étions en mode survie, et là, nous progressons à nouveau. À ce sujet, l'emploi, le soutien aux jeunes et les services de formation sont vraiment cruciaux à la revitalisation de notre culture et de nos collectivités et au rétablissement de la résilience au sein de nos familles.

Les centres d'amitié jouent un très important rôle habitant dans le développement et la planification communautaires ainsi que la sensibilisation à la situation de nos membres. Par conséquent, ça se passe principalement entre les Canadiens autochtones et les Canadiens non autochtones. Les gens ont très peu de bons renseignements sur notre peuple, sur la réelle histoire de notre pays, de notre culture et de nos langues. Un des rôles cruciaux des centres d'amitié est de faciliter l'engagement communautaire et la création de relations. Il faut aussi réaliser des activités de sensibilisation du grand public pour aider les non-Autochtones du Canada à connaître notre vraie histoire et les aspirations de nos membres de prendre la place qui leur revient au pays.

Systemically, we have been addressing racism and the systemic barriers that our people face from a public policy perspective within the education system, the criminal justice system and the child welfare system primarily to remove those system barriers.

Despite this very significant capacity of these agencies to help our people when they move into town, we are still suffering. I think that you would have heard in your sessions to date about the mountain of pain that still exists for our people and the very urgent need to effect transformative change to create a better future. Of course, as I mentioned, this is very much in large part due to the experience of the residential school system, the systemic racism, the statutory and regulatory nature of public policy and the public funding perspective.

I have a few thoughts about an invitation for the Government of Canada to work with us moving forward. The first is we are very aware that there is an evolving perspective on the fiduciary relationship between the Government of Canada and Aboriginal people and First Nations people living in off-reserve communities. One of the programs within which that dialogue has been maturing has been the Urban Aboriginal Strategy. Our first recommendation is that the Government of Canada work closely with the friendship centre movement to grow, redefine and expand the Urban Aboriginal Strategy.

We have agencies in 117 communities across the country. One of the brightest lights about the friendship centre movement is that it did not come from federal or provincial legislation. It came from our communities. It grew up out of the soil of need of our people as they moved into towns and cities.

The second recommendation is related to the Cultural Connections for Aboriginal Youth Program and that it be regarded by the Government of Canada as a springboard to build a substantive relationship and a meaningful strategy that recognizes Aboriginal youth, urban and rural, as a very important and strategic aspect to a successful Canada over the next 15 to 20 years. Our demographics, as you know, are growing. Over half of our population in off-reserve communities is under the age of 25, and we applaud the decision of Treasury Board to ensure that the cultural connections program come back online this year, and our invitation is to enter into a long-term commitment.

The third recommendation is to significantly increase engagement and resourcing for employment and training services that are culturally based. We have a representative here from the Victoria Native Friendship Centre and I briefly want to give you an example of our best practices. They have a project for Aboriginal youth where they carve totem poles. They spend a third of their time carving the totem pole and two thirds learning from the employment readiness services. They have three intakes

Nous nous attaquons systématiquement au racisme et aux obstacles systémiques auxquels sont confrontés nos membres dans la sphère de la politique publique, au sein du système d'éducation, du système de justice pénale et du système de protection de l'enfance. L'objectif premier, c'est l'élimination de ces obstacles systémiques.

Malgré la très grande capacité des agences d'aider nos membres qui arrivent en ville, nous souffrons encore beaucoup. J'imagine que vous avez déjà entendu parler, durant les séances précédentes, de la montagne de douleurs qu'éprouvent encore nos membres et de l'urgence extrême d'apporter de réels changements pour assurer un meilleur avenir. Bien sûr, comme je l'ai mentionné, tout ça découle en grande partie de l'expérience des pensionnats, du racisme systématique et de la nature législative et réglementaire des politiques publiques et de l'optique du financement public.

J'ai quelques idées pour inviter le gouvernement du Canada à travailler avec nous à l'avenir. Premièrement, nous savons bien que la vision relative à la relation fiduciaire entre le gouvernement du Canada et les Autochtones et les membres des Premières nations qui vivent dans des collectivités à l'extérieur des réserves évolue. Un des programmes qui ont permis cette évolution du dialogue, c'est la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain. Notre première recommandation, c'est que le gouvernement du Canada travaille en étroite collaboration avec le mouvement des centres d'amitié pour élargir, redéfinir et renforcer cette Stratégie.

Nous comptons des agences dans 117 collectivités à l'échelle du pays. Un des faits les plus réjouissants au sujet du mouvement des centres d'amitié, c'est qu'il n'est pas le fruit d'une législation fédérale ou provinciale. Il vient de nos collectivités. Il est né des besoins de nos membres qui s'installaient dans des villages et des villes.

La deuxième recommandation concerne le programme Connexions culturelles pour la jeunesse autochtone. Le gouvernement du Canada doit considérer ce programme comme un tremplin permettant de créer des relations concrètes et une stratégie utile qui reconnaît que la jeunesse autochtone, en zones urbaines et rurales, est un aspect important et stratégique de la réussite du Canada au cours des 15 à 20 prochaines années. Comme vous le savez, nous sommes de plus en plus nombreux. Plus de la moitié de nos membres qui vivent dans des collectivités à l'extérieur des réserves ont moins de 25 ans. J'en profite pour saluer la décision du Conseil du Trésor de rétablir le programme des Connexions culturelles cette année. Nous invitons le gouvernement à s'engager à long terme.

La troisième recommandation, c'est qu'il faut grandement augmenter l'engagement et les ressources liées aux services d'emploi et de formation adaptés sur le plan culturel. Nous sommes en présence d'un représentant du Victoria Native Friendship Centre, et j'aimerais vous donner un bref exemple de nos pratiques exemplaires. Ce centre réalise un projet pour les jeunes Autochtones dans le cadre duquel les participants sculptent des mâts totémiques. Ils passent le tiers de leur temps à sculpter

of 20 youth. We just raised the second pole in Victoria. We have a 100-per-cent success rate for job placement. All of those youth are working. However, they did not come to the program for job skills; they came to learn how to carve and paint a totem pole. When that pole gets raised they can look up at their work, and there is a sense of pride, ancestral connection and longevity of their efforts. That is the nature of the culture-centred services that we have been advocating for.

The fourth recommendation is to support indigenous community-led projects to end violence towards Aboriginal women. For us particularly as both indigenous and non-indigenous men, it is long overdue for us to individually and collectively speak up against the treatment, the lack of respect that gets shown towards indigenous women and children in this country, to apologize and to take responsibility, but it has to be our communities that lead that effort and with a restorative lens as opposed to a punitive lens. This is a perfect example of the kind of effort where we need to work together. None of us can do it alone. We have to raise our awareness, change policy and increase investment to enable that work.

Our last recommendation is that the Government of Canada implement all 46 articles of the UN Declaration on the Rights of Indigenous Peoples, particularly those that focus on the rights of our women and children.

Thank you.

The Chair: Thank you for your very comprehensive presentation. On behalf of the committee, I ask the witnesses and the audience to please see these hearings as the first step in our deliberations. If you think of other things, please let us know.

Before we hear from Ms. Tatoosh; Susan, I cannot resist saying that I marvel at the fact that you are still at it after all these years. I take my hat off to you, and to see you here today is a real pleasure.

Susan Tatoosh, Executive Director, Vancouver Aboriginal Friendship Centre Society: Thank you. I would like to give a few moments to one of my colleagues who has to leave to catch a plane. He has come from the Island, and I would like to share some of my time with him.

The Chair: Mr. Beaton, when do you have to catch your plane?

Chris Beaton, Project Manager, Tillicum Lelum Aboriginal Friendship Centre: My plane leaves at four o'clock, and unlike Victoria, there is nothing later, or I would stay.

The Chair: After Chris speaks, if any of my colleagues have particular questions of him, we will go to questions before we go to Ms. Tatoosh, if that is okay.

les mâts, et les deux tiers restants, à suivre une formation sur les aptitudes au travail. Le centre offre le programme à trois groupes de 20 jeunes. Nous venons tout juste de mettre en terre un deuxième mât, à Victoria. Nous affichons un taux de placement de 100 p. 100. Tous ces jeunes travaillent, mais ils ne se sont pas inscrits au programme pour acquérir des aptitudes à l'emploi : ils voulaient apprendre à sculpter et à peindre des mâts totémiques. La mise en terre du mât est l'occasion pour les jeunes de regarder leur travail et de ressentir de la fierté, un lien ancestral et la pérennité de leurs efforts. C'est ça, la nature des services adaptés sur le plan culturel que nous demandons.

La quatrième recommandation consiste à appuyer des projets communautaires autochtones pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes autochtones. Pour nous, tout particulièrement, les hommes autochtones et non autochtones, il est plus que temps, individuellement et collectivement, de s'élever contre le traitement réservé aux femmes et aux enfants autochtones et le manque de respect dont ils font l'objet ici, au pays. Il faut aussi s'excuser et assumer ses responsabilités, mais ce doit être nos collectivités qui mènent le bal au moyen d'une approche fondée sur la justice réparatrice, et non sur le droit punitif. C'est un exemple parfait du genre d'effort de collaboration que nous devons déployer. Aucun d'entre nous ne peut le faire seul. Il faut sensibiliser les gens, changer les politiques et accroître les investissements pour favoriser ce travail.

Notre dernière recommandation, c'est que le gouvernement du Canada doit appliquer chacun des 46 articles de la Déclaration des droits des peuples autochtones des Nations Unies, particulièrement ceux liés aux droits des femmes et des enfants.

Merci.

La présidente : Je vous remercie pour votre exposé très détaillé. Au nom du comité, je demande aux témoins et aux personnes présentes de considérer ces audiences comme la première étape de nos délibérations. Si vous pensez à autre chose, dites-le nous.

Avant de passer à Mme Tatoosh, Susan, je ne peux pas m'empêcher de vous dire à quel point je me réjouis de votre présence parmi nous, après toutes ces années. Je vous lève mon chapeau, c'est un réel plaisir de vous voir ici aujourd'hui.

Susan Tatoosh, directrice générale, Vancouver Aboriginal Friendship Centre Society : Merci. J'aimerais céder pendant quelques minutes la parole à un de mes collègues, qui doit partir pour ne pas rater son vol. Il vient de l'île, et j'aimerais lui donner un peu de mon temps.

La présidente : Monsieur Beaton, à quelle heure part votre vol?

Chris Beaton, chef de projet, Tillicum Lelum Aboriginal Friendship Centre : Mon avion décolle à 16 heures, et, contrairement aux vols en direction de Victoria, je pense que c'est le dernier. Autrement, je resterais ici.

La présidente : Si ça ne pose pas de problème, après l'exposé de Chris, mes collègues qui ont des questions à lui poser pourront le faire avant l'exposé de Mme Tatoosh.

Mr. Beaton: Senators, I bring greetings from the Tillicum Lelum Aboriginal Friendship Centre in Nanaimo. We are honoured to have been invited to participate in today's proceedings. This is a critical issue for our community, the urban Aboriginal community, one of the fastest growing demographics in the country. We have agreed to just the two presentations from Mr. Lacerte and Ms. Tatoosh.

If there is any message that our friendship centre would like to deliver to this process, it is that we are long past conversation on many of these issues. As much as the good words will be shared today, I do not think that there will be a lot of new information. I think it is critical that we move to action, that everybody in this room make the commitment to take the information, accept the information and share the information with each other. We have to move into action so that in 10 years we do not have another hearing on these very same issues.

I applaud that this is Senate process will make strong recommendations to the Government of Canada. I would ask that it take it further and become a strong advocate by taking this information forward and ensuring that change comes. We need action to address the issues.

Thank you, and again my regrets for having to leave so quickly.

The Chair: If you want to send us a written submission, we would appreciate that too, not that we are trying to make more work for you. You can just do it in point form.

I know that you have worked on these issues for a long time. You said that we have to move to action. What should be our first action? Can you tell us a few things we should be looking at right away?

Mr. Beaton: I think Mr. Lacerte touched on it, and that is relationship building. I am a strong believer in conversation, and if I was to request anything it would be to have these conversations on a regular basis so that relationships can be built, solutions can be found and action can be taken. I really do believe it is from these conversations that all of that will come.

On your point on the presentation, we had talked to the clerk of the committee previously about submitting a written paper as well.

Senator Brazeau: Mr. Beaton, we as a committee are seeking recommendations from the grassroots people. As you know, we met with friendship centres in Winnipeg and in Saskatoon. In Winnipeg, for example, there was, I guess, consensus and even a recommendation that went pretty far beyond what I thought I was going to hear, and it was personally music to my ears.

M. Beaton : Sénateurs, je vous transmets les salutations du Tillicum Lelum Aboriginal Friendship Centre à Nanaimo. Nous sommes honorés d'avoir été invités à participer à la séance d'aujourd'hui. C'est un enjeu critique pour notre collectivité, la collectivité autochtone urbaine, l'un des groupes démographiques qui affichent la croissance la plus rapide au pays. Nous avons convenu de vous présenter seulement les deux exposés de M. Lacerte et Mme Tatoosh.

S'il y a un message que notre centre d'amitié aimerait communiquer dans le cadre du processus actuel, c'est que, concernant bon nombre de ces enjeux, le temps des discussions est terminé depuis longtemps. Malgré les bons mots qui seront échangés aujourd'hui, je ne crois pas qu'il y aura beaucoup de nouveaux renseignements. Je crois qu'il est essentiel de passer à l'action et qu'il faut que tout le monde dans la salle s'engage à écouter les renseignements, à les accepter et à les transmettre aux autres. Il faut passer à l'action afin que, dans 10 ans, on ne soit pas encore en train de discuter ensemble des mêmes problèmes.

Je ne peux que saluer le fait que le processus sénatorial permettra de formuler de bonnes recommandations au gouvernement du Canada, mais je demande au comité d'en faire plus et de devenir un ardent défenseur de la cause en transmettant ces renseignements et en s'assurant que des changements seront vraiment apportés. Il faut passer à l'action pour régler ces problèmes.

Merci et je m'excuse encore d'avoir à partir si rapidement.

La présidente : Nous ne voulons pas alourdir votre charge de travail, mais, si vous voulez nous envoyer une déclaration écrite, ça serait aussi apprécié. Vous pouvez le faire sous forme schématique.

Je sais que vous travaillez sur ces enjeux depuis longtemps. Vous dites qu'il faut passer à l'action. Quelle devrait être la première mesure? Pouvez-vous nous décrire un certain nombre de choses que l'on pourrait faire immédiatement?

M. Beaton : Je crois que M. Lacerte en a parlé, c'est la création de relations. Je crois beaucoup en la conversation, et si je devais demander une seule chose, ce serait qu'on organise régulièrement des conversations afin de tisser des liens, de trouver des solutions et de passer à l'action. Je crois vraiment que c'est en communiquant que nous y arriverons.

Pour ce qui est de la déclaration que vous avez mentionnée, nous avons déjà parlé au greffier du comité de la possibilité de présenter un document.

Le sénateur Brazeau : Monsieur Beaton, le comité tente d'obtenir des recommandations des gens sur le terrain. Comme vous le savez, nous avons rencontré des représentants de centres d'amitié à Winnipeg et à Saskatoon. À Winnipeg, par exemple, il y a eu, si je peux dire, un consensus et même une recommandation qui allait beaucoup plus loin que j'avais imaginé, et c'était une douce musique à mes oreilles.

We know that for every \$8 the federal government spends on reserve, only \$1 is spent off reserve. Yet, the conditions on reserve are still, for the most part, pretty horrible. The off-reserve individuals seem to fare better even though less money is being put into that part of the system. The Winnipeg Friendship Centre basically said that perhaps the money should start falling where the individuals are.

That is a pretty strong comment. On the one hand, I am sure we do not want to take away from what the individuals on our reserve communities receive, but on the other hand people are falling between the cracks, and I say this openly, because of the jurisdictional fighting between the provincial and federal governments. My recommendation to friendship centres would be: sell the message. Let me expand on that, because while First Nations, Metis and Inuit people know what friendship centres do, the policymakers and politicians are not aware. My free advice is that we work together to reach a position that tells the story about the results that get achieved. When somebody walks through a friendship centre, goes out and comes back, they are establishing their history, a little focus on the programs that exist, education, job training. I think that if we worked together we could create that message. I know the friendship centres are not political, that they are focused on service delivery. However, just because you are not political does not mean you cannot be vocal. I would suggest that collectively you start being more vocal. If you do, the policymakers, both provincially and federally, will have no choice but to listen, to react and to act. When you are formulating your recommendations, I would respectfully but strongly advise that you think about that message.

Mr. Beaton: Thank you, senator, for the free advice. We always appreciate free advice. Unfortunately public relations and marketing does not come free, and the limited dollars that friendship centres get when we talk about the aid ratio for on and off reserve, one of the great success stories at our friendship centres is how they turn that \$1 into \$12 or \$20 or \$25 from a variety of different sources, and we do that through telling our stories and sharing our successes. I think we are good at it. Certainly having provincial spokespeople like Mr. Lacerte sitting next to me is very helpful, but it means taking time away from programs and services to be able to do that. I think we do a good job at it.

Could we do more? I guess so, but I come back to my initial point about sitting down on a regular basis and creating those relationships and having those conversations. Part of that selling

Nous savons que pour chaque tranche de 8 \$ que le gouvernement fédéral dépense dans les réserves, il dépense seulement 1 \$ à l'extérieur des réserves. Cependant, en général, les conditions dans les réserves sont encore assez mauvaises. Les personnes à l'extérieur des réserves semblent s'en tirer beaucoup mieux, même s'il y a moins de fonds qui leur sont consacrés. Le centre d'amitié de Winnipeg a dit en fait qu'il fallait peut-être commencer à affecter les fonds en fonction de l'endroit où les gens se trouvent.

C'est assez révolutionnaire. D'un côté, bien sûr, nous ne voulons pas retirer quoi que ce soit aux personnes qui résident dans les collectivités des réserves, mais, de l'autre, il y a des gens qui passent à travers des mailles du filet, et je le dis sans détour, en raison des luttes de compétence entre les gouvernements provinciaux et fédéral. Ma recommandation aux centres d'amitié est la suivante : faites passer votre message. Je m'explique : si les membres des Premières nations, les Métis et les Inuits connaissent le rôle des centres d'amitié, les décideurs et les politiciens, pour leur part, n'en ont aucune idée. Un conseil gratuit : il faut travailler ensemble pour trouver une façon de communiquer les résultats obtenus. Quand quelqu'un entre dans un centre d'amitié, qu'il en ressort et qu'il revient, ça fait partie de son histoire. Il faut parler un peu des programmes en cours, de l'enseignement et de la formation professionnelle. Je crois que, si nous travaillions ensemble, nous pourrions véhiculer ce message. Je sais que les centres d'amitié ne sont pas des organisations politiques et qu'ils misent plutôt sur la prestation de services. Cependant, le simple fait de ne pas être une organisation politique, ne signifie pas qu'il faut garder le silence. Je vous suggère de vous réunir pour commencer à vous faire entendre davantage. Si vous le faites, les décideurs provinciaux et fédéraux devront vous écouter, réagir et passer à l'action. Lorsque vous formulerez vos recommandations, je vous suggère respectueusement mais fortement de réfléchir à ce message.

M. Beaton : Merci, sénateur, de vos conseils gratuits. C'est toujours apprécié. Malheureusement, il faut de l'argent pour réaliser des activités de relations publiques et de marketing, et les fonds limités que les centres d'amitié reçoivent —c'est ce que nous disions en parlant du ratio de l'aide à l'intérieur et à l'extérieur des réserves... Une des grandes réussites des centres d'amitié, c'est la façon dont ils réussissent à transformer cette sommes de 1 \$ en 12, 20 ou 25 \$, en obtenant un financement de contrepartie de diverses sources, et on y arrive en racontant notre histoire et en soulignant nos réussites. Je crois que nous le faisons bien. Évidemment, le fait d'avoir un porte-parole provincial, comme M. Lacerte, qui est assis à côté de moi, est très utile, mais pendant que je suis ici, je ne suis pas en train d'offrir des programmes et des services. Je crois que nous faisons déjà du bon travail en la matière.

Pourrions-nous en faire plus? J'imagine, mais on revient à ce que je disais au départ, soit qu'il faut se rencontrer régulièrement pour tisser les liens et tenir ces conversations. C'est là qu'on

will happen, and some of the solutions and actions required to address the issues we are talking about today will begin to get addressed.

Senator Brazeau: Somebody said earlier that we cannot do everything alone, and to that end I am here to help. I am not very old, but I too am tired of having meetings and meetings and studies and studies and those studies collecting dust. It is time to act and not just say it. So all I am saying is I am here to assist, and I am sure my colleagues are as well. It is time that we actually achieve something that is measurable and tangible for the benefit of our populations.

Mr. Beaton: I agree with that. I beg my adieu. I have to go. Thank you.

The Chair: Thank you very much, Mr. Beaton, and we look forward to hearing from you as well.

Ms. Tatoosh: Thank you for allowing Mr. Beaton the time to have input. It is a long ways to come not to be heard, and I do hope that he has been heard.

I would just like to acknowledge the territory that offer their hospitality to us, the Coast Salish Territories and the Musqueam, Tsleil-Waututh and Squamish bands who are very supportive of all the work that we do in the urban community.

The Vancouver Aboriginal Friendship Centre Society appreciates the opportunity to speak to the Senate committee as you consider the issues related to human rights of First Nations peoples who choose to reside off reserve with an emphasis on your current federal policy framework.

The Vancouver Aboriginal Friendship Centre Society was established in 1963 under the British Columbia Act as a non-profit organization with charitable status. The centre has been providing quality delivery of programs and services to First Nations, Metis, Inuit and non-status Aboriginal people for close to 58 years.

Our programming contributes to the cultural, educational, social, economic and recreational development of First Nations people who choose to live in the urban setting of the Greater Vancouver Regional District. These programs and services support the objectives of Aboriginal self-determination. Our services support off-reserve people in Surrey, Richmond, Burnaby, North Vancouver, New Westminster, and our cultural nights attract people from the Fraser Valley and the local surrounding reserves of Musqueam, Squamish and Tsleil-Waututh.

In Vancouver, we have unique urban Aboriginal community organizations with a proud history and track record of responding to the needs of our migrating First Nations peoples from within the province, outside the province and outside of Canada who have come to our city seeking education,

pourrait faire une partie de la promotion, et c'est à ce moment-là qu'on pourrait trouver une partie des solutions et des mesures requises et qu'on pourra commencer à régler les problèmes dont on parle aujourd'hui.

Le sénateur Brazeau : Quelqu'un a dit plus tôt qu'il ne pouvait pas tout faire tout seul, et, à ce sujet, je suis là pour aider. Je ne suis pas très vieux, mais j'en ai moi aussi assez de toutes ces réunions et de toutes ces études — toutes ces études qui dorment sur les tablettes. Le temps est venu de passer à l'action; fini les paroles. Alors, tout ce que je veux dire, c'est que je suis ici pour aider. En outre, je suis sûr que mes collègues pensent comme moi. Il est temps de faire quelque chose de mesurable et de tangible au profit de nos membres.

M. Beaton : Je suis d'accord avec vous. Je vous fais mes adieux. Je dois partir. Merci.

La présidente : Merci beaucoup, monsieur Beaton. Nous avons hâte d'avoir de vos nouvelles.

Mme Tatoosh : Merci d'avoir permis à M. Beaton de s'exprimer. Il venait de trop loin pour ne pas avoir la chance de s'exprimer, et j'espère bien qu'il a été entendu.

J'aimerais remercier le territoire qui nous accueille, les territoires des Salish du littoral et les bandes de Musqueam, de Tsleil-Waututh et de Squamish, qui sont très favorables à tout le travail que nous faisons en milieu urbain.

La Vancouver Aboriginal Friendship Centre Society apprécie l'occasion qui s'offre à elle de comparaître devant le comité sénatorial, qui s'intéresse aux droits de la personne des membres des Premières nations ayant décidé de résider à l'extérieur des réserves, en portant une attention particulière au cadre stratégique fédéral actuel.

La Vancouver Aboriginal Friendship Centre Society a été créée en 1963, sous le régime de la British Columbia Act, en tant qu'organisation de bienfaisance sans but lucratif. L'organisation fournit des programmes et des services de qualité aux membres des Premières nations, aux Métis et aux Inuits et aux Indiens non inscrits depuis près de 58 ans.

Nos programmes contribuent au développement culturel, social et économique, aux réalisations scolaires et aux loisirs des membres des Premières nations qui choisissent de s'installer en zone urbaine dans le district régional du Grand Vancouver. Ces programmes et services appuient l'atteinte des objectifs liés à l'autodétermination des Autochtones. Nos services visent à appuyer les membres qui vivent à l'extérieur des réserves à Surrey, Richmond, Burnaby, North Vancouver et New Westminster, et nos soirées culturelles attirent des gens de toute la vallée du Fraser et des réserves locales environnantes de Musqueam, de Squamish et de Tsleil-Waututh.

À Vancouver, nous comptons sur des organisations autochtones communautaires urbaines uniques qui peuvent être fières de leur histoire et de tout ce qu'elles ont fait pour répondre aux besoins des membres des Premières nations provenant de la province, du Canada ou de l'étranger pour poursuivre leurs

employment, health care, housing or retirement. Many of these organizations and agencies like ours have come into being as a direct result of our community expressing a need identified by a lack of culturally relevant and responsive services. There was a need to provide equality of access to programming services and opportunities in the urban area. We recognized and acknowledged the importance of the inclusion of culture, tradition and values in delivering culturally relevant and appropriate services to our people.

Our success has been in developing partnerships, cooperation, collaboration and sharing. These not-for-profit organizations and charitable organizations have established a track record and gained recognition from civic, provincial and federal governments in the quality of services provided. Some of these agencies are the Native Education College, Vancouver Native Health Society, Aboriginal Community Career Employment Services Society, Urban Native Youth Association, Circle of Eagles Lodge Society, Federation of Aboriginal Foster Parents, Helping Spirit Lodge Society, Vancouver Native Housing Society, Lu'ma Native Housing, Kla-How-Eya Aboriginal Centre in Surrey, Spirit of the Children in New Westminster, Nisqa'a Tsa'amiks Vancouver Society, Vancouver Aboriginal Child & Family Services, Vancouver Aboriginal Community Policing Society, Warriors Against Violence Society, Vancouver Aboriginal Transformative Justice Services Society, Healing our Spirit, Kekinow Housing, Aboriginal Front Door Society, Aboriginal Mother Centre, Canadian Aboriginal Aids Network, Knowledgeable Aboriginal Youth Society, Pacific Association of First Nations Women and the Metro Vancouver Aboriginal Executive Council. This does not include all of the urban Aboriginal organizations in the Greater Vancouver area, but it will emphasize and demonstrate the various issues and concerns of First Nations people living off reserve and that those needs have been met.

All of these organizations are operating without adequate financial support from the federal government, as many have not received increases for the past 10 years and more, and the salary levels have not kept up with the cost of living increase or the inflation rates of basic needs such as food and housing.

While we are proud of the collective work we do on behalf of Aboriginal off-reserve community members living in the Greater Vancouver area, there is a continued need to increase funding programs for off-reserve Aboriginal populations. There is a chronic need to ensure off-reserve Aboriginal populations are provided opportunities to access quality services.

Inequality of service remains a current challenge for off-reserve First Nations. First Nations on reserve receive childcare support, disability funding and active measures funding for people on income assistance.

études, trouver un emploi, obtenir des soins de santé, trouver un logement ou prendre leur retraite. Bon nombre des organisations et agences comme les nôtres ont été créées parce que la collectivité exprimait un besoin, compte tenu du manque de services adaptés à la culture et aux besoins de nos membres. Il fallait favoriser l'égalité d'accès aux programmes, aux services et aux occasions en zone urbaine. Nous avons reconnu et souligné l'importance d'inclure la culture, les traditions et les valeurs dans la prestation de services pertinents, appropriés et adaptés sur le plan culturel à nos membres.

Notre réussite tient au fait que nous avons créé des partenariats et travaillé en coopération et en collaboration et que nous misons sur le partage. Ces organisations sans but lucratif et ces organismes de bienfaisance ont fait leurs preuves et obtenu la reconnaissance des administrations municipales et des gouvernements provinciaux et fédéraux pour la qualité des services fournis. Parmi ces agences, mentionnons le Native Education College, la Vancouver Native Health Society, l'Aboriginal Community Career Employment Services Society, l'Urban Native Youth Association, la Circle of Eagles Lodge Society, la Federation of Aboriginal Foster Parents, la Helping Spirit Lodge Society, la Vancouver Native Housing Society, Lu'ma Native Housing, le Kla-How-Eya Aboriginal Centre à Surrey, Spirit of the Children à New Westminster, la Nisqa'a Tsa'amiks Vancouver Society, les Vancouver Aboriginal Child & Family Services, la Vancouver Aboriginal Community Policing Society, la Warriors Against Violence Society, la Vancouver Aboriginal Transformative Justice Services Society, Healing our Spirit, Kekinow Housing, l'Aboriginal Front Door Society, l'Aboriginal Mother Centre, le Réseau canadien autochtone du sida, la Knowledgeable Aboriginal Youth Society, la Pacific Association of First Nations Women et le Metro Vancouver Aboriginal Executive Council. Je n'ai pas mentionné toutes les organisations autochtones urbaines de la région de Vancouver, mais ma liste souligne et montre bien les divers enjeux et les diverses préoccupations des Premières nations qui vivent à l'extérieur des réserves et le fait qu'on a répondu à ces besoins.

L'ensemble de ces organisations ne peuvent pas compter sur une aide financière adéquate du gouvernement fédéral, et beaucoup n'ont bénéficié d'aucune augmentation depuis 10 ans, voire plus, et les salaires versés à leurs employés n'ont pas suivi le rythme des augmentations du coût de la vie et du taux d'inflation lié aux besoins fondamentaux comme l'alimentation et l'hébergement.

Même si nous sommes fiers du travail collectif réalisé au nom des Autochtones qui vivent à l'extérieur des réserves dans la grande région de Vancouver, il est encore nécessaire de bonifier les programmes de financement à l'intention de cette population. Il faut absolument s'assurer que les populations autochtones qui vivent à l'extérieur des réserves ont accès à des services de qualité.

L'inégalité des services reste un défi actuel pour les membres des Premières nations qui vivent à l'extérieur des réserves. Les membres des Premières nations qui vivent dans des réserves bénéficient d'un soutien pour les soins à l'enfance, de financement

These funding challenges are further compounded by the fact that in the past decade the overall Canadian funding provided to social services has been continually decreased leaving our social service agencies between a rock and a hard place. These funding challenges not only impact direct services and programs provided to Aboriginal clients, they also impact how our organization struggles to recruit and retain staff. We provide job training and professional development, and then we lose our employees to better paying jobs in the private and public sectors.

Our funding levels do not offer agencies the opportunity to provide employee benefits such as health plans, short-term disability, long-term disability or pension plans. Many of our employees retire without adequate financial planning because they have not had the salary levels that provide them with the luxury of planning for tomorrow.

Earlier this week, the First Call: B.C. Child and Youth Advocacy Coalition released the 2012 child poverty report card. This report confirms that British Columbia has the second worst child poverty rate at 14.3 per cent, the worst rate of any province except Manitoba. The report also highlights that child poverty is concentrated in the Greater Vancouver area. About two thirds of all poor children in B.C. live in Greater Vancouver.

One of the report's recommendations is to increase funding for First Nations child welfare services, education and community health services and Aboriginal friendship centres and develop a long-term poverty eradication strategy in coordination with First Nations, urban Aboriginal communities and provincial governments.

There is ongoing need to ensure adequate funding. It is equally important to ensure Aboriginal people lead all community-based, decision-making processes that pertain to the aspects of our lives. The Vancouver Aboriginal Friendship Centre remains strongly connected to the Aboriginal urban community that we serve, and we will continue to work to support the social, health, education and economic well being of the Vancouver Aboriginal urban community.

I would like to thank you for your time and attention today.

I would also like to take the opportunity to introduce John Webster, the president of the Vancouver Aboriginal Friendship Centre.

The Chair: Thank you very much, Ms. Tatoosh.

à l'intention des personnes handicapées et de mesures de financement actif à l'intention des personnes qui reçoivent des paiements d'aide au revenu.

À ces défis liés au financement s'ajoute le fait que, au cours de la dernière décennie, le financement général des services sociaux au Canada a continuellement diminué, ce qui place nos agences de service social dans une situation épineuse. Ces défis liés au financement ont un impact direct pas seulement sur les services et les programmes fournis aux clients autochtones, mais aussi sur les difficultés de notre organisation à recruter des employés et à les maintenir en poste. Nous offrons une formation en cours d'emploi et du perfectionnement professionnel, puis nos employés partent parce qu'ils trouvent un emploi mieux rémunéré dans les secteurs privé ou public.

Les niveaux de financement ne permettent pas aux agences de fournir des avantages sociaux à leurs employés, comme un régime d'assurance-santé, un régime d'invalidité de courte durée ou de longue durée ou des régimes de pension. Bon nombre de nos employés prennent leur retraite sans planification financière adéquate, parce qu'ils ne touchaient pas un salaire suffisant pour se permettre de penser à demain.

Plus tôt cette semaine, la First Call : B.C. Child and Youth Advocacy Coalition a produit son rapport sur la pauvreté des enfants en 2012. Ce rapport confirme que la Colombie-Britannique vient au deuxième rang parmi les plus hauts taux de pauvreté infantile, soit 14,3 p. 100. C'est le pire taux provincial, à part celui du Manitoba. Le rapport précise aussi que la pauvreté infantile est concentrée dans le Grand Vancouver. Environ les deux tiers des enfants pauvres de la Colombie-Britannique y vivent.

Une des recommandations du rapport est d'augmenter le financement des services de protection de l'enfance des Premières nations, des services d'éducation et de santé communautaires et des centres d'amitié autochtones et d'élaborer une stratégie d'élimination de la pauvreté à long terme en coordination avec les Premières nations, les collectivités autochtones urbaines et les gouvernements provinciaux.

Le besoin d'assurer un financement adéquat est constant. Il est tout aussi important de s'assurer que des Autochtones prennent à l'échelle communautaire les décisions qui ont un impact sur les différents aspects de leur vie. Le Vancouver Aboriginal Friendship Centre est étroitement lié à la communauté urbaine autochtone qu'il sert, et nous continuerons de nous efforcer d'assurer le bien-être social et économique de même que la santé et l'éducation de la communauté autochtone urbaine de Vancouver.

Je tiens à vous remercier du temps que vous m'avez accordé et de votre attention.

Je profite de l'occasion pour présenter John Webster, président du Vancouver Aboriginal Friendship Centre.

La présidente : Merci beaucoup, madame Tatoosh.

Ms. Hutchison, I am assuming you will be answering questions. Is that correct?

Kari Hutchison, Assistant Executive Director, Victoria Friendship Centre: I will try.

The Chair: We all try.

Senator Brazeau: Thank you for your presentations.

Mr. Lacerte said that he did not view this as a consultation. Neither do we. It is a dialogue, and I hope that it is a healthy dialogue for the future. I have been taught that to have a healthy dialogue we have to speak the truth and ask tough questions, and sometimes we have to come up with tough answers.

My question is the following.

The federal government spends a lot of money for First Nations people on and off reserve. They spend more on reserve because they have taken the position since Canada was established that it had jurisdiction only for Indians living on reserve. When you talk about the federal government they say it is the provincial governments who are responsible for off-reserve Aboriginal people. Then when you talk to the provincial government, they say that the federal government is responsible for all Aboriginal people. They play their games, and that has not been addressed or fixed, and I do not foresee it getting fixed any time soon.

How much and at what level is your involvement with the provincial government. I am aware that there is underfunding in some areas. It is also the reality that the federal government transfers a lot of money to the provincial government for the benefit of all its citizens through many social programs such as education and health. What level of discussion do you have with your provincial government with respect to that funding?

Ms. Tatoosh: Thank you for your question. Here in the Vancouver area, and I can also speak for Mr. Lacerte, all of our friendship centres have a good working relationship with the provincial government; if not, we would not be here today because we do depend a lot on our relationship building with the provincial government, the municipal governments and the federal government. Without creating those partnerships, understandings and sometimes memorandums of agreement, we would not have the opportunity to present ourselves as we do in the urban community.

Senator Brazeau: Does that translate into serious and significant dollars for the benefit of off-reserve Aboriginal people in the province?

Ms. Tatoosh: I do not know if you are aware of it, but in the throne speech this past February, Lieutenant Governor Steven Point brought to the attention of the provincial government the

Madame Hutchison, si j'ai bien compris, vous allez répondre aux questions. C'est exact?

Kari Hutchison, directrice générale adjointe, Victoria Friendship Centre : J'essaierai.

La présidente : C'est ce que nous faisons tous.

Le sénateur Brazeau : Merci de vos exposés.

M. Lacerte a dit qu'il ne considérait pas le processus actuel comme un processus consultatif. Nous non plus. C'est un dialogue, et j'espère que ce sera un dialogue positif pour l'avenir. On m'a appris que, pour qu'un dialogue soit constructif, il faut dire la vérité, poser des questions qui sont parfois difficiles et fournir des réponses qui le sont aussi parfois tout autant.

Voici ma question.

Le gouvernement fédéral dépense beaucoup d'argent pour les membres des Premières nations qui vivent à l'intérieur et à l'extérieur des réserves. Il dépense plus d'argent dans les réserves parce que, selon la position prise au moment de la création du Canada, le gouvernement fédéral est seulement responsable des Indiens qui vivent dans les réserves. Lorsqu'on parle à des représentants du gouvernement fédéral, ils répondent que ce sont les gouvernements provinciaux qui sont responsables des Autochtones vivant à l'extérieur des réserves. Puis, si on parle à des représentants des gouvernements provinciaux, ils répondent que c'est une responsabilité du gouvernement fédéral. Chacun se renvoie la balle. On n'a pas abordé ni réglé le problème, et je ne crois pas que ce sera demain la veille.

Dans quelle mesure interagissez-vous avec le gouvernement provincial? Je crois savoir qu'il y a un sous-financement dans certains domaines. Il faut aussi se rappeler que le gouvernement fédéral transfère beaucoup d'argent aux gouvernements provinciaux pour qu'ils offrent bon nombre des programmes sociaux, comme ceux liés à l'éducation et à la santé, qui visent tous les citoyens. Dans quelle mesure parlez-vous du financement avec le gouvernement provincial?

Mme Tatoosh : Merci de poser la question. Ici, dans le Grand Vancouver, et je parle aussi pour M. Lacerte, tous nos centres d'amitié ont une bonne relation de travail avec le gouvernement provincial. Si ce n'était pas le cas, nous ne serions pas ici aujourd'hui, parce que nous dépendons beaucoup de notre relation avec le gouvernement provincial, les administrations municipales et le gouvernement fédéral. Sans ces partenariats, ces ententes et, parfois, ces protocoles d'entente, nous ne pourrions pas être présents comme nous le sommes en milieu urbain.

Le sénateur Brazeau : Cela se traduit-il par l'affectation d'importants fonds au profit des Autochtones qui vivent à l'extérieur des réserves dans la province?

Mme Tatoosh : Je ne sais pas si vous étiez au courant, mais, dans son discours du Trône en février dernier, le lieutenant-gouverneur Steven Point a porté à l'attention du gouvernement

need for an off-reserve Aboriginal action plan, and since that time we have been working closely with various ministries of the provincial government toward building that urban Aboriginal strategy and that urban Aboriginal action plan.

Senator Brazeau: That is really encouraging to hear. I have always said that regardless of the jurisdictional infighting between the levels of government that Aboriginal people should always hold both levels of government's feet to the fire because while they fight people fall between the cracks, and that should not happen.

My second question deals more specifically with our study at hand. Obviously you serve a lot of people in the area and in the province as well for the benefit of off-reserve Aboriginal people. Do you hear from individuals when they walk in, in terms of they perhaps not being able to access some rights, perhaps voting rights because they live off reserve and cannot vote in their band elections. Or perhaps they cannot access some programs and services in their home community, again, because of the fact that they live off reserve. In some instances band funding includes all band members regardless of where they live. However, it does happen that people cannot access some of these programs or even their rights because they live off reserve. Do you hear from people with respect to that kind of situation? The gist of this study is to ensure that people are able to exercise their rights.

Ms. Tatoosh: In the Greater Vancouver Area we service and accommodate First Nations bands by having their citizens here in the Greater Vancouver Area come to the friendship centre for their elections. They come and cast their ballots here at the friendship centre, and the bands are involved with that process.

The bands deliver food to us here in the city, fish for their members. Maybe where you come from it is not as cooperative or collaborative. Here in B.C. we find that there is a good working relationship because you have to remember that as First Nations people we are still members of our communities. We are in our home away from home, so that relationship is still there and will continue to be there.

Mr. Lacerte: To build on Ms. Tatoosh's comment about the throne speech commitment, it is actually the first provincial jurisdiction in the country to make a formal commitment to develop an off-reserve Aboriginal strategy. We have a really unique set of conditions in the British Columbia region of collaboration, federal/provincial collaboration, to develop a long-term plan to close the socioeconomic gap for our people.

provincial le besoin d'établir un plan d'action pour les Autochtones à l'extérieur des réserves. Depuis ce temps, nous travaillons en étroite collaboration avec divers ministères provinciaux pour établir une stratégie à l'intention des Autochtones qui vivent en zone urbaine et définir ce fameux plan d'action à leur intention.

Le sénateur Brazeau : Ça fait du bien de vous l'entendre dire. J'ai toujours dit que, malgré les luttes liées aux compétences entre les ordres de gouvernement, les Autochtones devraient talonner les deux ordres de gouvernement. En effet, pendant les chicanes de compétence, des gens sont laissés pour compte, et ça ne devrait pas arriver.

Ma deuxième question porte plus précisément sur la présente étude. On sait bien que vous offrez des services aux Autochtones qui vivent à l'extérieur des réserves de la région et de la province aussi. Lorsqu'ils se présentent à vos bureaux, vous parlent-ils, par exemple, du fait qu'ils ne peuvent exercer certains de leurs droits, leur droit de vote, par exemple, parce qu'ils vivent à l'extérieur des réserves et qu'ils ne peuvent pas participer aux élections de leur bande? Ou encore, vous disent-ils qu'ils ne peuvent pas avoir accès à certains programmes ou à certains services dans leur collectivité d'origine, encore là, parce qu'ils vivent à l'extérieur des réserves? Dans certains cas, le financement des bandes inclut tous les membres de la bande, peu importe leur lieu de résidence. Cependant, il arrive parfois que des gens ne puissent pas avoir accès à certains programmes ou qu'ils ne puissent pas faire valoir leurs droits parce qu'ils vivent à l'extérieur de leur réserve. Rencontrez-vous des gens dans ce genre de situation? L'objectif de l'étude est de s'assurer que les gens peuvent exercer leurs droits.

Mme Tatoosh : Dans le Grand Vancouver, nous servons et épaulons les bandes des Premières nations en permettant à leurs citoyens qui vivent ici de venir dans un centre d'amitié pour voter. Les citoyens se rendent dans un centre d'amitié pour voter, et les bandes participent à ce processus.

Les bandes nous livrent des aliments ici, en ville, comme du poisson pour leurs membres. Peut-être que, d'où vous venez, il n'y a pas ce genre de coopération ou de collaboration. Ici, en Colombie-Britannique, il y a une bonne relation de travail parce qu'il se faut se rappeler que, en tant que membres des Premières nations, nous restons membres de notre collectivité. Nous sommes dans notre second foyer, alors le lien existe toujours et est permanent.

M. Lacerte : Je veux revenir sur le commentaire de Mme Tatoosh au sujet de l'engagement pris dans le discours du Trône. En fait, il s'agit du premier gouvernement provincial au pays à s'engager officiellement à établir une stratégie pour les Autochtones qui vivent à l'extérieur des réserves. Nous bénéficions d'une situation vraiment unique en Colombie-Britannique en ce qui a trait à la collaboration, entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial, en vue de définir un plan à long terme pour combler l'écart socioéconomique dont sont victimes nos membres.

As to the question about people walking through the doors of friendship centres and saying that they are being neglected or denied by their home community and whether there is a lack of connectivity, it is a very interesting question and something that we spend a great deal of time talking about. This whole relationship is rather like a treaty amongst ourselves between our brothers and sisters who live at home and live away. It is a very important part of the future of our people, and we want to reaffirm that. As Ms. Tatoosh has said, there is a very strong working relationship between the friendship centres and First Nations, and the people who come through our doors, for a variety of reasons, many of which are outside of the control of our people, require support and to a certain extent a recovery process. As we get healthier and more resilient, the recovery process is becoming one of re-culturalization. The way that we become strong again is to get strong in our identity by going back through our generations to connect to our culture to get a sense of place, Indigenous people, “indigenous” meaning of the soil. A sense of place is really critical.

That is the rationale or the force for us to reconnect with our home territories and to do that in a good way and respectful way because that is our pathway in reclaiming our identity and our strength.

To that end, all of the friendship centres in British Columbia got together, and we asked ourselves that very pointed question, and we made a declaration. We made a unanimous declaration that we recognize the representative relationship between First Nations and their citizens regardless of where their citizens live, full stop. Then we said that friendship centres are not governments, we are not structured as government, we are structured as non-profit societies, and we do not want to be governments, and we will never seek to be become governments. Then we said that a lot of our people live off reserve, over half of them live in towns and cities, so we have the right and the responsibility to provide services, to build our capacity to provide services to those people. These are community owned or operated organizations and we have the right and responsibility to advocate for the needs of those people but not to try to erode or derogate the legitimacy of the relationship between First Nations people and the governments, their traditional governments or their band elected governments.

Senator Hubley: Thank you al very much for your presentations. It is a pleasure from me to come from one coast directly to the other coast, so I am very pleased to be with you here today.

I will direct my first question to Mr. Lacerte. When you talk about mobility, would that be mobility from the reserve into the urban area, or would it be movement within an urban area? In

Pour ce qui est des gens qui se présentent dans les centres d’amitié et disent que leur collectivité d’origine les néglige ou bafoue leurs droits et de la question de l’effritement du lien, c’est une question très intéressante et un sujet dont on a maintes fois discuté. Toute la relation est plutôt semblable à un traité entre nous, entre nos frères et nos sœurs qui vivent sur place et à l’extérieur. C’est un élément très important pour l’avenir de nos membres, et nous voulons le réaffirmer. Comme Mme Tatoosh l’a dit, il y a une très bonne relation de travail entre les centres d’amitié et les Premières nations, et les gens qui se présentent dans nos centres, pour diverses raisons — des raisons qui, souvent, échappent au contrôle de notre peuple —, ont besoin de soutien et, dans une certaine mesure, d’un processus de rétablissement. À mesure que nous reprenons des forces et que nous devenons plus résilients, le processus de rétablissement devient de plus en plus un processus de réaffirmation culturelle. Pour retrouver notre dynamisme, nous devons affirmer fièrement notre identité en gardant à l’esprit les générations passées pour nous rapprocher de notre culture et comprendre la place que nous occupons. Nous sommes des indigènes, et « indigène », ça veut dire du territoire. Le fait de comprendre la place qui nous revient est crucial.

C’est la justification ou la force qui nous incite à retisser les liens avec nos territoires d’origine et à le faire d’une façon positive et respectueuse, parce que c’est ainsi que nous pourrions retrouver notre identité et notre dynamisme.

Pour y arriver, tous les centres d’amitié de la Colombie-Britannique se sont réunis, et nous nous sommes posé cette question très précise et avons fait une déclaration. Nous avons déclaré unanimement que nous reconnaissons le lien de représentation entre les Premières nations et leurs membres, peu importe où ceux-ci vivent. Un point c’est tout. Puis, nous avons ajouté que les centres d’amitié ne sont pas des gouvernements, notre structure n’est pas celle d’un gouvernement, nous sommes conçus comme des sociétés sans but lucratif. Nous ne voulons pas devenir des gouvernements, et nous ne tenterons jamais d’en être. Nous avons ensuite reconnu que beaucoup de nos membres vivent à l’extérieur des réserves, plus de la moitié d’entre eux vivent dans des villages et des villes. Par conséquent, nous avons le droit et la responsabilité de fournir des services et de renforcer notre capacité de fournir des services à ces personnes. Nous sommes des organisations qui appartiennent à la collectivité et qui sont exploitées par leurs membres, et nous avons le droit et la responsabilité de répondre aux besoins de ces personnes, sans tenter de miner ou de contourner la relation légitime entre les membres des Premières nations et les gouvernements, les gouvernements traditionnels ou les gouvernements élus par les membres des bandes.

Le sénateur Hubley : Merci beaucoup à vous tous de vos exposés. Je suis heureuse d’avoir pu venir ici de l’autre bout du pays. Je suis très contente d’être là avec vous aujourd’hui.

Je pose ma première question à M. Lacerte. Vous avez parlé de mobilité. Parlez-vous de la mobilité entre les réserves et les zones urbaines, ou des déplacements en milieu urbain? En d’autres

other words, does the mobility stop when they come to the centre? If they come from the reserve to Vancouver, do they stay here generally?

Mr. Lacerte: It is really a unique province in that geographically we have so many different dynamics and so many reasons for mobility. The origins of the friendship centre program, the Canadian government called it the Migrating Native Peoples Program, which is what it was then. They removed the travel restrictions in the 1960 Indian Act amendments, so people starting migrating into towns and cities.

Now, it is a much more dynamic reality. We have third generation off-reserve families who have a very limited functional connection, to their home community.

Increasingly we have people with the means to travel back to their communities — and my family is one of them — particularly during the hunting season or fishing season or berry season. A lot of our people as we are getting healthier are accessing traditional thinkers and traditional practitioners to do ceremonies. There is two-way mobility. The primary condition for our communities is poverty, intergenerational poverty, resulting from the residential school system, and there are limitations. I would say necessity drives most of our migration, necessity for health care, employment and education.

Senator Hubley: Ms. Tatoosh shared with us that the friendship centre is a deliverer of programs. Programs are delivered through the centre to the Aboriginal people, but I think that it is an open-door policy as well in that any person in need can come to the centre. Is that something that your funding recognizes?

Ms. Tatoosh: Some of it does, but, as you have identified, we get, especially in this area of Vancouver, we get a lot of non-Aboriginal people coming through our doors. We have a food bank. It is supposed to be for our elders, but we have a lot of people especially within the past year who are not Aboriginal. It is getting harder and harder to meet those needs because the food bank that we provide comes from the Greater Vancouver city food bank, and initially we provide them with the statistics and the data of our numbers that will require assistance.

Ms. Tatoosh: The greater movement that is happening in Vancouver that is causing people to become homeless, that is causing people to be one or two paycheques away from poverty, that is making people more reliant on services, is causing them to come to friendship centres in that they know that the doors are always open, so we get a lot of that.

mots, les clients des centres s'installent-ils pour de bon, une fois en ville? S'ils viennent d'une réserve et se rendent à Vancouver, restent-ils ici habituellement?

M. Lacerte : La situation au sein de notre province est unique parce que, sur le plan de la géographie, il y a de nombreuses dynamiques différentes et beaucoup de raisons qui expliquent la mobilité. À l'origine, le gouvernement fédéral avait nommé le Programme des centres d'amitié autochtones le « Programme des migrants autochtones », c'est ainsi qu'on l'appelait à l'époque. Il a ensuite éliminé les restrictions aux déplacements lorsqu'il a modifié la Loi sur les Indiens, en 1960; c'est à ce moment-là que nos membres ont commencé à migrer vers les villages et les villes.

De nos jours, la réalité est beaucoup plus complexe. Il y a des familles qui vivent à l'extérieur des réserves depuis trois générations et qui ont un lien fonctionnel très limité avec leur collectivité d'origine.

De plus en plus, des gens ont les moyens de retourner dans leur collectivité — et c'est le cas de ma famille —, particulièrement durant la saison de la chasse, de la pêche ou de la cueillette de baies. Beaucoup de nos membres, à mesure qu'ils recouvrent la santé, se tournent vers des penseurs et des praticiens traditionnels pour organiser des cérémonies. La mobilité est maintenant bidirectionnelle. La principale condition qui caractérise nos collectivités, c'est la pauvreté, la pauvreté intergénérationnelle, qui découle du système des pensionnats, et il y a des limites. Je dirais que c'est par nécessité que la plupart des gens migrent; ils sont poussés par le besoin d'avoir des soins de santé, de trouver un emploi et de poursuivre ses études.

Le sénateur Hubley : Mme Tatoosh nous a dit que le rôle des centres d'amitié est d'assurer l'exécution de programmes. Les programmes sont offerts par le centre à des Autochtones, mais je vois que vous avez une politique des portes ouvertes et que les centres sont ouverts à tous ceux dans le besoin. Est-ce quelque chose dont tiennent compte vos bailleurs de fonds?

Mme Tatoosh : Certains, oui, mais, comme vous l'avez mentionné, nous accueillons, surtout dans le Grand Vancouver, beaucoup de non-Autochtones. Nous gérons une banque alimentaire. Elle est supposée être réservée à nos Aînés, mais il y a beaucoup de non-Autochtones qui viennent, surtout depuis un an. C'est de plus en plus difficile de répondre aux besoins, parce que les aliments que nous fournissons nous viennent de la banque alimentaire du Grand Vancouver. Au départ, nous lui fournissons des statistiques et des données sur le nombre de personnes qui ont besoin de notre aide.

Mme Tatoosh : Il y a un mouvement de fond plus général qui se produit à Vancouver et qui pousse des gens vers l'itinérance. Cela fait en sorte que des gens sont à un ou deux chèques de paie de sombrer dans la pauvreté, qu'ils ont davantage besoin de nos services et qu'ils viennent dans nos centres d'amitié parce qu'ils savent que nos portes sont toujours ouvertes. Alors oui, ça se produit souvent.

Senator Harb: I want to ask you a few questions about how your organization has evolved over time. Mr. Lacerte, you mentioned the advocacy role that your organization has played. Obviously today or this year you serve a lot more people than say 15 or 20 years ago. How do you see your role now given the social pressure that you see coming. How do you see your role from here on, and what are the things that the federal government can or should do specifically to assist you in fulfilling this role?

Mr. Lacerte: We have certainly expanded our capacity over the last 10 or 15 years. I would say we have probably doubled the size of our capacity over the last 10 or 15 years with the in-migration of Aboriginal people, the pressure, the demand for services. We have tracked it. Specifically, the demand for services in the last 10 years has doubled. That is in part due to the birth rate and the pressure, increasing levels of poverty in our communities, an increase in the number of non-Aboriginal people coming through our doors and the number of our people who are migrating away from their home communities and the inter-urban communities. The 2006 census says that 64 per cent of status Indians in this country now reside off reserve, and by our calculation about 90 per cent of the non-status Indians in this country reside off reserve, so we have had a very substantive demographic shift.

Our role in that regard has taken a few turns. One is to expand our capacity to meet a broader range of needs. Many organizations in this fiscal environment face so much downward pressure on public revenues. Many of our sister organizations are struggling and shrinking. There is a downward pressure on administrative revenues and recoveries. It is harder and harder for non-profit organizations to operate in this country, and the friendship centres in British Columbia have been able to hold their own and grow. That is in part because of the support that we provide to each other, the strength of the relationship that we have with First Nations, our focus on accountability and effectiveness and listening to our people. We have evolved as a needs-based organization. There is a need in the community. We organize ourselves. We identify the need, organize ourselves to respond to the need, enable the resources and the people to meet that need and then go back to find the next need.

It is cyclical development that is really anchored in the needs of our people, so we do not make third party solutions and then plunk them down in our community. We listen, we have our volunteer boards of directors, and we have a number of ways of determining what that need is.

Le sénateur Harb : Je veux vous poser quelques questions sur l'évolution de votre organisation au fil du temps. Monsieur Lacerte, vous avez mentionné le rôle de défenseur que joue votre organisation. Évidemment, aujourd'hui ou cette année vous servez beaucoup plus de personnes qu'il y a, disons, 15 ou 20 ans. De quelle façon envisagez-vous votre rôle compte tenu des nouvelles pressions sociales qui se profilent à l'horizon? De quelle façon croyez-vous que votre rôle évoluera à partir de maintenant? Et quelles sont les choses que le gouvernement fédéral peut ou devrait faire précisément pour vous aider à jouer ce rôle?

M. Lacerte : Il ne fait aucun doute que nous avons renforcé nos capacités au cours des 10 ou 15 dernières années. Je dirais que notre capacité a probablement doublé au cours de cette période en raison de l'arrivée d'Autochtones, des pressions et de la demande pour nos services. Nous avons fait un suivi. Pour être précis, la demande pour nos services a doublé au cours des 10 dernières années. C'est dû en partie au taux de natalité et aux pressions connexes, aux niveaux accrus de pauvreté dans nos collectivités, à l'augmentation du nombre de non-Autochtones qui viennent dans les centres et à la quantité de nos membres qui quittent leur collectivité d'origine pour s'installer en milieu urbain. Selon le recensement de 2006, 64 p. 100 des Indiens inscrits du pays résident maintenant à l'extérieur des réserves. En outre, selon nos calculs, environ 90 p. 100 des Indiens non inscrits au pays résident à l'extérieur des réserves, c'est donc un tournant démographique très important.

À ce sujet, notre rôle a changé à un certain nombre d'égards. Premièrement, il a fallu renforcer notre capacité pour répondre à un plus vaste éventail de besoins. Dans l'environnement budgétaire actuel, beaucoup d'organisations ont vu leurs recettes publiques baisser. Beaucoup de nos organisations sœurs luttent pour survivre et réduisent leurs activités. Il y a une pression à la baisse sur les recettes administratives et les recouvrements. C'est de plus en plus difficile pour les organisations sans but lucratif de poursuivre leurs activités au pays, et les centres d'amitié de la Colombie-Britannique ont réussi à maintenir le cap et à croître. C'est en partie en raison du soutien que nous nous fournissons l'un l'autre, de la force du lien qui nous unit aux Premières nations, de l'accent que nous mettons sur la responsabilité et l'efficacité et du fait que nous écoutons ce que nos membres ont à dire. Nous sommes devenus une organisation fondée sur les besoins. Il y a un besoin dans la collectivité. Nous nous organisons. Nous cernons le besoin, nous nous organisons et nous le comblons, en trouvant les ressources et les gens nécessaires pour y arriver. Puis, nous revenons à la charge et trouvons un autre besoin à combler.

C'est un processus cyclique qui est vraiment fondé sur les besoins de nos membres, alors nous n'adoptons pas des solutions de tierces parties pour les appliquer dans notre collectivité. Nous écoutons, nous nous appuyons sur le travail de nos conseils d'administration composés de bénévoles et nous avons un certain nombre de façons de déterminer quels sont les besoins.

How the Government of Canada can move forward with regard to friendship centres, I do not have an exhaustive list but I have a few thoughts on the way that we might be able to undertake that. One of the most pressing needs — I will just speak from my heart — for me is to provide space for systemic change in regard to the lack of respect for our indigenous women. I will just say personally that we as men need to be wholly indignant, and like our warrior brother, his dance here today, we need to take that level of urgency and speak out against violence towards indigenous women. It is a shame on all of us as men that those conditions continue to exist. It was never in our culture to harm our women and children, it was always in our culture to protect them, and so being silent or being neutral is not good enough anymore. If I had to think about one cause that we need to occupy, it is revolution of men in our society to stand up and speak out against the poor treatment of our women and children.

From a public policy perspective, it sounds as though the Senate discussions and your findings will really contribute to a new public policy framework for the way that the Government of Canada relates to indigenous people. One way you can work with us is not to put us in a situation to divide us. The suggestion of a sharing of resources is very challenging, and we do not want to contribute to any reduction of resources for our brothers and sisters living in First Nations communities.

The life conditions notwithstanding, the cost of the kinds of infrastructure services that have to go in, that system is not of the making of our people, and the perception that that is a burdensome cost is, from our perspective, inaccurate. This is a historical legacy cost that was the creation of the Crown and a permanent fiduciary responsibility of the Crown, to work with First Nations to undo the impact of the residential schools and the dislocation of our people off our traditional territories. Another way — and this might seem like an indirect answer, but it is quite direct — is to not put us in a situation where it is a reallocation of resources to off-reserve communities to follow the population.

We do not want to contribute to a notion that it is time for or appropriate to reduce the level of investment in First Nations communities. At the same time, we think that awareness building, policy change and increased investment are needed to respond to the new demographic reality of an increasing urban Aboriginal population. I mean, this is the future of this country in very many ways. Now that Canada has endorsed the UN Declaration on the Rights of Indigenous Peoples, the Senate recommendations could seek to find activities or pilots to implement specific recommendations that could become role models for leadership worldwide in relation to the Crown and our peoples.

Qu'est-ce que le gouvernement du Canada peut faire en ce qui a trait aux centres d'amitié? Je n'ai pas une liste exhaustive des choses à faire, mais j'ai quelques idées sur ce qu'il pourrait faire. Un des besoins les plus pressants — et c'est un cri du cœur —, selon moi, c'est qu'il faut apporter un changement systémique en ce qui a trait au manque de respect à l'égard des femmes autochtones. Je me permets de dire sur une note personnelle que nous, en tant qu'hommes, devons réellement nous indigner, comme notre frère guerrier, qui a dansé pour nous aujourd'hui, nous devons comprendre l'urgence de la situation et nous élever contre la violence à l'égard des femmes autochtones. C'est une honte pour tous les hommes que de telles conditions persistent. Notre culture n'a jamais approuvé la violence à l'égard des femmes et des enfants. Elle a toujours exigé de nous que nous les protégiions, alors le fait de garder le silence ou de ne pas s'en mêler ne fait plus l'affaire. Si je devais nommer une cause que nous devons embrasser, c'est la révolution des hommes de notre société qui doivent s'élever contre les mauvais traitements réservés aux femmes et aux enfants.

Du point de vue de la politique publique, on dirait que les discussions au Sénat et vos constatations vont vraiment contribuer à un nouveau cadre de politique publique qui définira la façon dont le gouvernement du Canada interagira avec les Autochtones. Une façon dont vous pouvez travailler avec nous, c'est de ne pas nous diviser. La suggestion concernant le partage des ressources est très difficile, et nous ne voulons pas contribuer à une réduction des ressources dont bénéficient nos frères et nos sœurs qui vivent dans des collectivités des Premières nations.

Outre les conditions de vie, le coût des types de services d'infrastructure qui sont nécessaires — ce n'est pas nous qui avons mis en place ce système—, et la perception selon laquelle il s'agit d'un coût élevé est, de notre point de vue, inexacte. C'est un coût historique découlant de décisions de l'État. Celui-ci a une responsabilité fiduciaire permanente à l'égard des Premières nations; il doit travailler avec elles pour effacer l'impact des pensionnats et de l'expatriation de nos membres de nos territoires traditionnels. Je vais le dire d'une autre façon — et j'aurai peut-être l'air de répondre indirectement à la question, mais c'est en fait une réponse tout à fait directe —, il ne faut pas nous mettre dans une situation où il faudra réaffecter des ressources vers les collectivités à l'extérieur des réserves en raison des mouvements de population.

Nous ne voulons pas défendre la notion selon laquelle il est temps ou indiqué de réduire les niveaux de financement des collectivités des Premières nations. Mais, en même temps, nous croyons que des activités de sensibilisation, des changements de politique et des investissements accrus sont nécessaires pour réagir à la nouvelle réalité démographique de la population autochtone urbaine croissante. Je dois dire que, à de nombreux égards, c'est l'avenir du pays dont il est question. Maintenant que le Canada a signé la Déclaration des droits des peuples autochtones des Nations Unies, dans ses recommandations, le Sénat devrait tenter de trouver des activités ou des projets pilotes permettant

Senator Harb: You strike me as being almost like a fire department, consistently trying to put our fires with so many needs coming your way. Over one third of your population is living below the poverty line. The ratio is 3 to 1 non-Aboriginal versus Aboriginal when it comes to a high school diploma. Fifty per cent of the population seems to have a medical condition defined as being chronic, and the unemployment rate is almost double when it comes to Aboriginals versus non-Aboriginals.

Are you a charitable organization under the federal law? Are you a charity or not-for-profit?

Mr. Lacerte: About 20 of our 25 friendship centres are charities and are registered as charities. Our provincial office is a registered charity, but we are incorporated under the provincial Non-Profit Society Act.

Senator Harb: Correct, but you are a charitable organization where federal status is concerned.

As such, your hands are tied. It strikes me that this is something we should really take note of. You are handcuffed in a sense because under the law as a charitable organization under federal statute you are not allowed to be an advocate. You are just a service provider of some sort, a charity; you raise money and distribute it. It is a very important issue. With over 50 per cent of your population coming to an urban setting bringing all kinds of issues along with them, along with the difficulties and challenges that go with those issues, you are handcuffed because at any given point in time any bureaucrat can come up to you and say, "Look, I am sorry, not only can I not give you money to do the job you do but I have to revoke your licence because you are doing advocacy work."

A number of judgments have been rendered by both the Federal Court and the Supreme Court dealing with non-reserve Aboriginals who are living off reserve. Both levels of court have clearly sided with the Charter of Right and Freedoms when it come to the rights of First Nations, that whether you are on reserve or off reserve you have equal rights before the law, and, therefore, you are to receive the benefit as decided by the law. To what extent is there discussion in the community to take those decisions to the government and ask what specifically it is doing from here forward in order to clearly state those First Nations', notwithstanding where they live. As far as I am concerned not a lot of discussion has taken place at least on Parliament Hill. Has any discussion taken place in order to shatter the ceiling, and if there is no discussion, is there any intent to have a discussion within the community about those decisions.

d'appliquer des recommandations précises qui pourraient donner l'exemple et constituer une marque de leadership à l'échelle mondiale en ce qui a trait à la relation entre l'État et nos peuples.

Le sénateur Harb : Vous me faites presque penser à un service d'incendie qui essaie constamment d'éteindre des feux et qui doit répondre à beaucoup d'appels. Plus du tiers de vos membres vivent sous le seuil de la pauvreté. Le ratio entre les non-Autochtones et les Autochtones en ce qui a trait à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires est de trois pour un. Il semble que 50 p. 100 de vos membres souffrent d'une affection chronique, et le taux de chômage des Autochtones est quasiment le double de celui des non-Autochtones.

Êtes-vous une organisation de bienfaisance aux termes de la loi fédérale? Ou êtes-vous une organisation sans but lucratif?

M. Lacerte : Environ 20 des 25 centres d'amitié sont des organisations de bienfaisance et sont enregistrées comme telles. Notre bureau provincial est un organisme de bienfaisance enregistré, mais nous sommes constitués en société aux termes de la Non-Profit Society Act provinciale.

Le sénateur Harb : C'est exact, mais, au niveau fédéral, vous êtes considéré comme un organisme de bienfaisance.

En tant que tel, vos mains sont liées. Selon moi, c'est quelque chose dont il faut vraiment tenir compte. Vos mains sont liées d'une certaine façon parce que, au sens de la loi fédérale, en tant qu'organisme de bienfaisance, vous ne pouvez pas être un organisme de défense des droits, vous êtes seulement un genre de fournisseur de services, un organisme de bienfaisance qui recueille des fonds et les distribue. C'est un enjeu très important. Comme plus de 50 p. 100 de votre population s'établit en zone urbaine et traîne avec elle toutes sortes de problèmes et de difficultés et de défis qui en découlent, vos mains sont liées, parce qu'à tout moment, un bureaucrate peut vous interpellé et vous dire : « Regarde, je suis désolé, non seulement je ne peux pas te donner d'argent pour que tu fasses ton travail, mais je dois révoquer ta licence parce que tu t'adonne à des activités de défense des droits ».

La Cour fédérale et la Cour suprême ont rendu un certain nombre de jugements au sujet des Autochtones qui vivent à l'extérieur des réserves. Elles se sont toutes les deux rangées clairement derrière la Charte des droits et libertés en ce qui a trait aux questions touchant les droits des Premières nations et elles ont affirmé que, que les Autochtones qui vivent dans une réserve ou à l'extérieur des réserves ont les mêmes droits devant la loi, et que, par conséquent, ils doivent bénéficier des avantages établis par la loi. Dans quelle mesure envisagez-vous, dans la collectivité, de soumettre ces décisions au gouvernement et de lui demander précisément ce qu'il fera à l'avenir pour affirmer clairement les droits des Premières nations, peu importe leur lieu de résidence? En ce qui me concerne, on n'en a pas beaucoup parlé, du moins pas sur la Colline du Parlement. Y a-t-il eu des discussions afin de défoncer le plafond et, dans la négative, avez-vous l'intention, au sein de la collectivité, de parler de ces décisions?

Mr. Lacerte: Thank you, senator. I just wanted to reference a few of the cases that you have talked about.

One of the more significant cases for us has been *Corbiere*. John Corbiere came forward and said, “I have a right to exercise a vote.” It speaks to Ms. Tatoosh’s comment, and this friendship centre is one of the best examples in the province of polling stations and working with different First Nations to set up access. Poverty, again, becomes a substantial barrier to this question of do you participate in the democratic process of elections and not being caught in a system of mail-in votes with no sense of the candidates. One of the strategies that we have been trying to undertake as a *Corbiere* support strategy is to hold polling stations in friendship centres.

Another unique dynamic is the executive directors of many of our friendship centres, are from the local First Nation. Again, I do not know if it is similar in other places across the country, but it is a very important dynamic here because it facilitates that firsthand understanding of what is happening on the res.

So in the context of *Corbiere* we have made efforts to facilitate voting opportunities for people with their local First Nation. We have not launched a challenge — although we have considered it within our provincial board governance structure — around *Corbiere* to seek further implementation in terms of direct allocation of resources or a forced arrangement with First Nations. Instead, we have chosen a pathway of collaboration with our elected First Nations leadership.

The second case is *Delgamuukw*. In *Delgamuukw*, the Supreme Court said, we are all here to stay, here is the title of the Crown and here is the title of First Nations and the jurisdiction of First Nations. So we have not been engaged directly in the implementation of *Delgamuukw*, but it is a substantial watershed decision in terms of the rights of First Nations.

It was a hereditary system. Interestingly, the *Delgamuukw*, *Gisday’wa*, the *Gitksan* and *Wet’suwet’en* hereditary chiefs were behind the court case, and in those traditional governance structures they were very much land specific. In a traditional governance context people who are dislocated from their territory by choice or by force face real limitations to being able to travel home and participate in things like potlatches. Notwithstanding that the Supreme Court has said there is a disconnect here, that is reality for us, being located so far away from our home territories. Those are very much location specific governance functions, being there for potlatch. I have a name and a seat in my own potlatch territory, but it is 650 miles north from here. Many of our people find themselves in that exact same situation.

M. Lacerte : Merci, monsieur le sénateur. J’aimerais mentionner certains des dossiers dont vous avez parlé.

Un des dossiers les plus importants pour nous, c’est la décision *Corbiere*. John Corbiere s’est levé et il a dit qu’il voulait exercer son droit de vote. On revient à ce que Mme Tatoosh a dit, et ce centre d’amitié est l’un des meilleurs exemples d’un bureau de vote dans la province et du fait qu’on peut travailler avec différentes Premières nations pour favoriser la participation aux élections. La pauvreté, encore une fois, est un obstacle important de la participation au processus démocratique que sont les élections, tout comme le fait de compter uniquement sur un système d’envoi des votes par la poste sans pouvoir se faire une idée des candidats. Une des stratégies que nous avons tenté de mettre en œuvre à l’appui de la décision *Corbiere*, c’est de créer des bureaux de vote dans les centres d’amitié.

Une autre dynamique unique, c’est que les directeurs généraux de bon nombre de nos centres d’amitié sont des membres de la Première nation locale. Encore une fois, je ne sais pas si c’est aussi le cas ailleurs au pays, mais c’est un facteur très important pour nous parce que ça permet de comprendre directement ce qui se produit dans la réserve.

Par conséquent, en ce qui concerne la décision *Corbiere*, nous nous sommes efforcés de faciliter le processus de vote des membres avec leur Première nation locale. Nous n’avons pas opté pour la voie de la contestation — même si nous avons envisagé de le faire au sein de notre structure de comité de gouvernance provinciale — pour faire appliquer à la lettre l’arrêt *Corbiere* et pour obtenir directement des ressources ou conclure une entente forcée avec les Premières nations. Nous avons plutôt choisi la collaboration avec les dirigeants élus des Premières nations.

La deuxième décision est l’arrêt *Delgamuukw*. Dans l’arrêt *Delgamuukw*, la Cour suprême a affirmé que nous sommes tous ici pour de bon et a défini ce qui revient à l’État, ce qui revient aux Premières nations et les compétences des Premières nations. Par conséquent, nous n’avons pas participé directement à l’application de l’arrêt *Delgamuukw*, mais c’est une décision qui a un impact important sur les droits des Premières nations.

Il était question d’un système fondé sur l’hérédité. Fait intéressant, *Delgamuukw* et *Gisday’wa*, les chefs héréditaires *Gitksan* et *Wet’suwet’en*, sont ceux qui ont entrepris les démarches devant les tribunaux. En outre, ces structures de gouvernance traditionnelles étaient grandement fondées sur la notion de territoire. Selon la structure de gouvernance traditionnelle, les gens qui quittent le territoire, par choix ou de force, ont des possibilités très limitées de retourner chez eux pour participer à des événements comme des potlatches. Malgré tout, la Cour suprême a déclaré qu’il y a une fracture, c’est une réalité pour nous, qui vivons très loin de nos territoires ancestraux. Ce sont des fonctions de gouvernance ancrées dans le territoire, le fait d’être là pour un potlatch. J’ai un nom et ma place dans le potlatch de mon territoire, mais c’est à 650 milles au nord d’ici. Beaucoup de nos membres se trouvent dans une situation identique à la mienne.

That is not disempowerment by our traditional leaders. That is a reality of the migration of our people, and poverty is a real barrier in that we cannot hop on a plane or jump in our car and take a week off work and go home because one of our hereditary chiefs died. We feel that pain of not being able to do that, but it is not a failure of our traditional system, it is a reality of the migration of our people.

The Supreme Court decisions around the natural resource development question, *Taku* and *Haida*, have come up in many discussions in northern British Columbia in particular and the requirement for adequate consultation. Does adequate consultation mean off-reserve citizens need to vote about whether or not a particular natural resource development project should move forward. We as friendship centres have no formal involvement in those natural resource decisions. Those are unique decisions between off-reserve citizens and their governments, and we have chosen not to participate systemically, nor does that conversation happen at our provincial board tables.

Those are the key cases.

Ms. Tatoosh: I would like to add that as friendship centres we do provide space for First Nations to come and educate their communities and to ask for their input into the decisions that they are making in their home territories.

We, as the friendship centre, do not get involved, but we do offer space for that discussion to happen to give urban people the opportunity for input into those decisions that are made for them in their home communities.

Senator Hubley: On that point, would it be non-political if you also provided space for the member of Parliament who would be running in this district to come to speak to any of your groups or to your people?

Ms. Tatoosh: We do that. We host those types of forums, and we also host celebrations after their elections.

Ms. Hutchison: We are also locations as polling stations for either federal or provincial elections.

Senator Brazeau: I would be remiss if I did not ask this question, and I guess I omitted to ask this in the sessions that we had earlier this week.

Like I mentioned earlier, I know the role of friendship centres, it is service delivery. I was the former national chief of an organization that represented and advocated for off-reserve Aboriginal people.

Nos leaders traditionnels n'essaient pas de nous retirer nos pouvoirs. C'est seulement la réalité de la migration de nos membres. En outre, la pauvreté est un obstacle concret, parce que nous ne pouvons pas prendre l'avion ou monter en voiture et prendre une semaine de congé pour retourner chez nous parce qu'un de nos chefs héréditaires est décédé. Ça nous peine de ne pas pouvoir être là, mais ça tient non pas à l'échec de notre système traditionnel, mais à la réalité de la migration de nos membres.

Les arrêts de la Cour suprême qui concernent la question de l'exploitation des ressources naturelles, les arrêts *Taku* et *Haida*, ont été abordés dans bon nombre de discussions dans le Nord de la Colombie-Britannique, en particulier, tout comme le besoin de procéder à des consultations adéquates. La notion de « consultations adéquates » signifie-t-elle que les citoyens qui vivent à l'extérieur de la réserve peuvent voter pour déterminer si un projet d'exploitation des ressources naturelles doit être autorisé? Les centres d'amitié ne participent pas officiellement aux décisions relatives aux ressources naturelles. Ce sont des décisions qui relèvent uniquement des citoyens qui vivent à l'extérieur des réserves et de leur gouvernement, et nous avons décidé de ne pas nous en mêler. En outre, nous n'en parlons pas durant les réunions de notre conseil provincial.

Ce sont les principaux dossiers.

Mme Tatoosh : J'aimerais ajouter que les centres d'amitié constituent des endroits où des membres des Premières nations peuvent venir et informer leur compatriotes et demander de participer aux décisions prises dans leurs territoires d'origine.

Au centre d'amitié, nous restons neutres, mais nous offrons un lieu pour que de telles discussions aient lieu, pour donner aux membres qui vivent en zone urbaine l'occasion de formuler des commentaires relativement aux décisions qui sont prises pour eux dans leurs collectivités d'origine.

Le sénateur Hubley : À ce sujet, respecteriez-vous votre statut d'organisme non politique si vous permettiez à un parlementaire qui est dans votre secteur de venir s'entretenir avec un de vos groupes ou vos membres?

Mme Tatoosh : Nous le faisons. Nous organisons ce type de tribunes, et nous organisons aussi des célébrations après les élections.

Mme Hutchison : Nos bureaux servent aussi de bureaux de vote dans le cadre des élections fédérales et provinciales.

Le sénateur Brazeau : Je m'en voudrais de ne pas poser une question que j'ai bien peur d'avoir oublié de poser durant les séances du début de la semaine.

Comme je l'ai mentionné tantôt, je sais que le rôle des centres d'amitié, c'est la prestation de services. Je suis l'ancien chef national d'une organisation qui représentait des Autochtones vivant à l'extérieur des réserves et qui défendait leurs droits.

Ms. Tatoosh, you mentioned quite an exhaustive list of organizations here in the province, and there are primarily political organizations that represent on reserve people. Who in the province does a good job advocating politically for off-reserve Aboriginal people. If there is a strong voice that is better for the off-reserve Aboriginal population, but if not, obviously it creates some sort of vacuum specifically for the friendship centres and other organizations as well because the reality is that parliamentarians and policymakers will deal more with political representatives as opposed to service delivery. Is there a strong political voice off reserve here in the province?

Mr. Lacerte: I want to draw a distinction. This is, again, a fundamental question for us, and it speaks to Senator Harb's question as well.

The notion that we are charities and registered as federal charities prevents us from being advocates, and provincial office has a charitable foundation, but our organization itself is actually a registered lobby. We spend so much time in the legislature.

The criteria for the friendship centre movement says that we are non-partisan, but it does not say that we are non-political. An Aboriginal person can have so many designations — in my case I am a half breed and I got my status back halfway through my life, mixed blood, off reserve — you become political just by being born. An Aboriginal person born in this country has to become political. Friendship centres are very political. We engage in advocacy relationships all the time.

One primary example is when people come and take our kids away. There are no advocates built into the system, and people from the friendship centres go and argue for those people because they are usually marginalized people. A lot of the times they do not know what is happening to them just that somebody is taking their kids taken away.

People get abused in institutions, in the criminal justice institutions and education institutions. My kids get followed when they go to Safeway. The security guy will follow them. There is a litany of examples of systemic racism, and we engage in an advocacy function all the time to push back and to stand up for our people. Many people would call that a political function.

Is there a voice for Aboriginal people who live off reserve? Absolutely. It gets carried by many of the volunteers on our boards of directors, not just in friendship centres, but in the treatment centres, in the restorative justice societies, all of our

Madame Tatoosh, vous avez dressé une assez longue liste d'organisations de la province. Il s'agit principalement d'organisations politiques qui représentent des Autochtones vivant dans des réserves. Qui, dans la province, défend bien, dans l'arène politique, les droits des Autochtones qui vivent à l'extérieur des réserves? Y a-t-il quelqu'un qui défend adéquatement les Autochtones qui résident à l'extérieur des réserves? Dans la négative, évidemment, ça crée un genre de vide, surtout pour les centres d'amitié et les autres organisations aussi, parce que, en réalité, les parlementaires et les décideurs traitent davantage avec des représentants politiques plutôt que des représentants d'organisations de prestation de services. Y a-t-il dans la province une organisation politique solide qui défend adéquatement les droits des Autochtones vivant à l'extérieur des réserves?

M. Lacerte : Je veux faire une distinction. Comme on l'a déjà dit, c'est une question fondamentale pour nous et c'est lié aussi à la question du sénateur Harb.

La notion selon laquelle nous sommes des organismes de bienfaisance inscrits comme tels auprès du gouvernement fédéral et que ça nous empêche de jouer le rôle de porte-parole... Notre bureau provincial est considéré comme une œuvre de charité, mais notre organisation, en fait, est un lobbyiste enregistré. Nous passons tellement de temps auprès du pouvoir législatif.

Selon les critères du mouvement des centres d'amitié, nous ne sommes pas une organisation partisane, mais cela ne signifie pas que nous n'intervenons pas dans l'arène politique. Les Autochtones peuvent être affublés de tellement de désignations — dans mon cas, je suis Métis et j'ai obtenu mon statut à mi-parcours, je suis un Métis qui vit à l'extérieur des réserves —; le simple fait de naître fait de nous des agents politiques. Un Autochtone né au pays doit devenir un agent politique. Les centres d'amitié sont très politisés. Nous participons constamment à des activités de défense des droits.

Un bon exemple, c'est lorsque des gens viennent et enlèvent nos enfants. Il n'y a pas de porte-parole de prévus dans le système, et les représentants des centres d'amitié vont défendre les droits de ces personnes, parce que ce sont habituellement des personnes marginalisées, qui, souvent, ne savent pas ce qui leur arrive; ils savent seulement que quelqu'un leur enlève leurs enfants.

Les gens sont victimes de violence dans les institutions, dans les établissements correctionnels et dans les établissements d'enseignement. Mes enfants se font suivre lorsqu'ils vont au Safeway. Le gardien de sécurité les a à l'œil. Il y a d'innombrables exemples de racisme systémique, et nous nous élevons très souvent pour riposter et défendre les droits de nos membres. Beaucoup appelleraient cela une fonction politique.

Y a-t-il une entité qui défend les Autochtones vivant à l'extérieur des réserves? Absolument. Le message est véhiculé par beaucoup des bénévoles de nos conseils d'administration, pas seulement dans les centres d'amitié, mais dans les centres de

sister organizations referred to. There is a very strong alliance of people in the community who stand up and speak out.

When people come into friendship centres do we say, “Sign this ballot so we can also legitimately speak politically for you?” The answer is no. We do not have the delegated authority to be a representative organization, and we do not want to have that. We think, and both Ms. Tatoosh and Mr. Beaton spoke to this, that authentic relationships through dialogue is the way to build a shared understanding and a shared commitment to a different future. We do have a strong voice, and I think it is because we have not gone into the nebulous ground of competing with First Nations for speaking politically for them. It is not the core of the issue. The core of the issue is let us find practical, respectful ways to improve the quality of life for our people, and let us do that together. That is our engagement pathway. We do those political things, but not in the context of saying, “Yeah, we speak politically for these people.”

Senator Brazeau: Perhaps I should be more specific. There are some political organizations that represent off-reserve Aboriginal peoples in this province. My specific question is: Are they doing a good job at advocating politically, in your opinion, on behalf of the off-reserve Aboriginal population in British Columbia?

Mr. Lacerte: We do not have a response to that question. We would like to simply reaffirm the role that we play and the healthy relationship that we have with First Nations leadership and with the Métis Nation of British Columbia as well. We have all sorts of very healthy, functional examples of good working relationships where there are people and activities populating the landscape that we could point to that are meaningfully improving the quality of life for our people.

The Chair: In both Manitoba and Saskatchewan we had asked friendship centres how they anticipate responding to the changes in First Nations and Aboriginal populations. Do you see the role of friendship centres changing or evolving to respond to the demographic changes the Aboriginal community is experiencing?

Ms. Tatoosh: First and foremost, I would like to reiterate that the friendship centres came into being as a bridge between the reserve and the off reserve. It was the bridge to help in that transition from the reserve to the urban area. Our main role has been, for a long time, as a referral service, but we have developed into becoming the hub of the community where not only do we offer services but we also are the gathering place. This is the place where people come when they are looking for their relatives when they come to the city. This is the place that people come to when looking for housing, for assistance in how to apply for their status, when looking for help. Our role will always be one of

traitement, les sociétés de justice réparatrice et toutes les organisations sœurs que l’on a mentionnées. Il y a une alliance très solide des gens de la collectivité, qui se lèvent debout et qui se font entendre.

Demandons-nous aux personnes qui viennent dans les centres d’amitié de signer un bulletin afin qu’on puisse, en toute légitimité, parler en leur nom dans l’arène politique? La réponse est non. Nous n’avons pas le pouvoir délégué d’être une organisation qui représente qui que ce soit, et nous n’en voulons pas. Nous croyons, et Mme Tatoosh et M. Beaton en ont tous deux parlé, qu’une relation authentique grâce au dialogue est la façon de bâtir une compréhension commune et de définir un engagement commun à l’égard d’un avenir différent. On nous écoute, et je crois que c’est parce que nous n’avons pas essayé, subrepticement, de faire concurrence aux Premières nations dans l’arène politique. Ce n’est pas l’enjeu essentiel. L’enjeu essentiel, c’est qu’il faut trouver des façons pratiques et respectueuses d’améliorer la qualité de vie de nos membres, et il faut le faire ensemble. C’est notre cheminement d’engagement. Nous sommes présents dans l’arène politique, mais nous n’affirmons pas représenter politiquement qui que ce soit.

Le sénateur Brazeau : Je devrais peut-être être plus précis. Dans la province, il y a certains organismes politiques qui représentent les Autochtones vivant à l’extérieur des réserves. Ma question précise est la suivante : selon vous, font-ils du bon travail? Défendent-ils bien les droits des Autochtones qui vivent à l’extérieur des réserves en Colombie-Britannique?

M. Lacerte : Nous ne pouvons pas répondre à cette question. Nous voulons simplement réaffirmer le rôle que nous jouons et la saine relation que nous avons avec les dirigeants des Premières nations et de la nation métisse de la Colombie-Britannique. Il y a tout plein d’exemples de bonnes relations de travail saines et fonctionnelles dans le cadre desquelles des gens travaillent et des activités sont réalisées, que l’on pourrait mentionner et qui permettent réellement d’améliorer la qualité de vie de nos membres.

La présidente : Au Manitoba et en Saskatchewan, nous avons demandé aux représentants de centres d’amitié comment ils prévoyaient réagir aux changements au sein des populations autochtones et des Premières nations. Selon vous, le rôle des centres d’amitié va-t-il changer ou évoluer en réaction aux changements démographiques qui surviennent au sein de la communauté autochtone?

Mme Tatoosh : Tout d’abord, j’aimerais rappeler que les centres d’amitié ont été mis sur pied afin de créer un pont entre les réserves et l’extérieur des réserves. Il s’agissait du pont visant à aider à la transition entre la réserve et le milieu urbain. Nous avons longtemps eu pour rôle principal d’assurer un service d’orientation, mais nous nous sommes transformés pour devenir le noyau de la communauté, où non seulement nous offrons des services, mais nous servons également de lieu de rassemblement. C’est l’endroit où les gens vont lorsqu’ils cherchent des membres de leur famille qui sont venus en ville. C’est l’endroit où les gens vont lorsqu’ils cherchent un logement, pour obtenir de l’aide afin

offering that service to them, being the bridge for them and for the 10 per cent for whom we are allowed to advocate as charitable organizations. We will use that full 10 per cent to advocate on their behalf.

The Chair: I assume that you provide service to everybody. You do not ask what status is?

Mr. Lacerte: I think the answer is yes, we will change and evolve and our role will change. Two thoughts: One is our people are moving along the continuum. More and more of our people are healthy, strong, well-adjusted and looking for excellence and optimization space. There is a new energy in friendship centres around excellence and responding to people who are not in the first stage of Maslow's hierarchy of need, and the second is own source revenue.

We see the future. There is downward pressure and all sorts of gloomy clouds on the economic horizon for some time to come now, so we have been looking at own source revenue, social enterprise and social innovation. We are moving willingly into the space of finding ways of generating social profit, fiscal profit and social innovation. Again, the Vancouver centre is a great example of that with their cook training and their catering program here. We will move and change with the times and build as much independence as we can.

The Chair: Mr. Lacerte, you were speaking about youth employment programs, and you described them quite fully. One of the things about our dialogue with people is to share what is happening in different parts of the country.

Do you have any suggestions for friendship centres or service delivery organizations that might want to implement similar programs that you have on youth employment?

Mr. Lacerte: One of our great strengths is learning from each other, both here in British Columbia and across the country. We have actually gone en masse to Ontario to look at the work that our sister centres in Ontario are doing there, and knowledge transfer is a core part of our relationship building; we help each other.

One of the spaces that we host every year is called Gathering Our Voices. It is a provincial Aboriginal youth gathering. We get over a thousand youth, and we have been doing it for a dozen years now. In that space we are very much focused on education, health, employment, and lots of peer learning goes on, mentorship and peer networks, youth networks. We have a very strong Aboriginal youth movement in British Columbia, and we are more than happy to share. We have a number of staff working in

de présenter leur demande de statut d'Indien, lorsqu'ils ont besoin d'aide. Notre rôle sera toujours de leur offrir ce service, d'agir à titre de pont pour eux et pour les 10 p. 100 dont nous pouvons défendre les droits en tant qu'organismes de bienfaisance. Nous allons agir à titre de défenseurs auprès des 10 p. 100 au complet.

La présidente : Je présume que vous offrez un service à tout le monde. Vous ne leur demandez pas leur statut?

M. Lacerte : Je crois que la réponse, c'est oui. Nous allons changer et évoluer, et notre rôle changera. Deux choses : la première, c'est que notre population progresse le long du continuum. De plus en plus de gens au sein de notre communauté sont en santé, forts et bien adaptés et cherchent des possibilités d'excellence et d'optimisation. Il y a une nouvelle énergie dans les centres d'amitié concernant l'excellence et le fait d'aider les gens qui ne figurent pas dans l'échelon supérieur de la pyramide des besoins de Maslow, et la deuxième, c'est la capacité de générer des revenus autonomes.

Nous voyons l'avenir. Il y a une pression vers le bas et toutes sortes de nuages sombres à l'horizon économique depuis un certain temps maintenant, donc nous avons examiné la possibilité de générer des revenus autonomes, de créer une entreprise sociale et de susciter l'innovation sociale. Nous commençons volontairement à rechercher de façons de générer des profits sociaux et des profits financiers ainsi que de favoriser l'innovation sociale. Le centre de Vancouver en est, encore une fois, un excellent exemple, grâce à la formation professionnelle en cuisine et au programme de service de traiteur qui y sont offerts. Nous allons évoluer et changer au fil du temps et acquérir autant d'indépendance que nous le pouvons.

La présidente : Monsieur Lacerte, vous parliez de programmes d'emploi pour les jeunes, et vous les avez décrits de façon plutôt exhaustive. Notre dialogue avec les gens vise notamment à faire connaître ce qui se passe dans différentes régions du pays.

Avez-vous des suggestions pour les centres d'amitié ou les organismes de prestation de services qui voudraient peut-être mettre en œuvre des programmes d'emploi pour les jeunes semblables au vôtre?

M. Lacerte : L'une de nos grandes forces, c'est que nous apprenons les uns des autres, tant ici en Colombie-Britannique que dans l'ensemble du pays. Nous nous sommes d'ailleurs rendus en très grand nombre en Ontario pour examiner le travail qu'effectuent nos centres à vocation analogue là-bas, et le transfert de connaissances fait partie intégrante de notre processus d'établissement de relations; nous nous entraïdons.

Un des événements que nous organisons chaque année s'intitule « Gathering Our Voices ». Il s'agit d'un rassemblement provincial de jeunes Autochtones. Nous accueillons plus de 1 000 jeunes, et nous le faisons depuis une douzaine d'années maintenant. Au cours de cet événement, nous nous concentrons beaucoup sur l'éducation, la santé et l'emploi, et il y a beaucoup d'échanges entre les pairs, de réseaux de mentorat et de pairs ainsi que de réseaux de jeunes. Le mouvement des jeunes Autochtones

that context as well. If there is anything specific or if any opportunity presents itself, please put us on record that we are happy to help.

The Chair: In your written submission, if you can put a little more detail, that would help.

Ms. Tatoosh, one of the things that we heard in Winnipeg and more in Saskatchewan is that there is always this fighting between on-reserve bands about the amount of money, who gets how much money. You said that you have a very good relationship with the provincial government. Maybe you will include more in the written presentation but for tonight, how were you able to achieve such success and what would you recommend to other communities to be able to build these partnerships between provincial governments and your organizations?

Ms. Tatoosh: The best way is through outreach. It is stepping out of the comfort zone and letting yourself be known as an organization, what the services are that you deliver and not being afraid to knock on doors.

At every opportunity when the feds or the province or the municipalities are having events, we are there. Our presence is always seen, and it goes from attending the neighbourhood planning meeting that wants to know how you would like to see your neighbourhood improved. Go to those meetings, get your people out there. That is what we have done. We have got totally involved with the municipality. We have really let ourselves be known to the province, the ministries and the federal government. Even though INAC, the old name, was responsible for on reserve, we still let them know that we are here, and we are still providing services to their people. In that way by building relationships we are down there knocking at their doors all the time. It is persistence and not being afraid to tell a story like it is. Truth, like Senator Brazeau said. One thing we are very poor at is bragging. We do not know how to brag, even though we have some really great success stories. We do not tell them often enough. The more people hear about your organization, the more they are aware of what is being done the better. Bring them to your organization. Invite them to have their events there. We have their career fairs here. We have the election debates for the municipalities. We have the candidates come and present, and the only way you can do it is to engage.

Senator Brazeau: Would you be willing to perhaps provide services to INAC people on how to respond and act with Aboriginal people and perhaps get rid of them?

The Chair: You do not have to answer it.

est très actif en Colombie-Britannique, et nous sommes très heureux de partager nos idées. Nous avons un certain nombre d'employés qui travaillent dans le cadre de ce mouvement également. S'il y a quoi que ce soit de particulier ou si une occasion se présente, sachez que nous serons heureux d'aider.

La présidente : Dans votre mémoire, si vous pouviez en parler plus en détail, ce serait utile.

Madame Tatoosh, une des choses que nous avons entendues à Winnipeg, et davantage en Saskatchewan, c'est qu'il y a toujours cette dispute entre les bandes qui vivent à l'intérieur des réserves concernant le montant d'argent, c'est-à-dire la question de déterminer qui obtient quel montant d'argent. Vous avez dit que vous entreteniez une très bonne relation avec le gouvernement provincial. Peut-être allez-vous en parler davantage dans votre mémoire. Cependant, pour ce soir, comment avez-vous pu obtenir autant de succès et que recommanderiez-vous aux autres communautés afin qu'elles puissent créer des partenariats entre les gouvernements provinciaux et vos organismes?

Mme Tatoosh : La meilleure façon d'y arriver, c'est au moyen de la sensibilisation. Il faut que vous sortiez de votre zone de confort, que vous vous fassiez connaître en tant qu'organisation, que vous fassiez connaître les services que vous offrez et que vous n'ayez pas peur de frapper à des portes.

Chaque fois que le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial ou les municipalités organisent un événement, nous y sommes. Notre présence se fait toujours sentir, notamment à la réunion de planification de quartier où on veut savoir de quelle façon les gens veulent voir leur quartier s'améliorer. Allez à ces réunions, envoyez-y des gens. C'est ce que nous avons fait. Nous nous sommes entièrement engagés envers la municipalité. Nous nous sommes véritablement fait connaître auprès des ministères et des gouvernements provincial et fédéral. Même si AINC, ce qui est l'ancienne désignation, était responsable des Autochtones habitant dans les réserves, nous lui avons tout de même fait savoir que nous existons, et que nous offrons toujours des services à cette population. De cette manière, en nouant des liens, nous sommes toujours là-bas en train de frapper à leur porte. Il faut faire preuve de persistance et ne pas avoir peur de dire les vraies choses. La vérité, comme l'a dit le sénateur Brazeau. Une chose que nous faisons mal, c'est nous vanter. Nous ne savons pas comment nous vanter, même si nous avons réalisé de très grandes choses. Nous n'en parlons pas assez souvent. Plus les gens entendent parler de votre organisation, plus ils en savent sur ce que vous faites, mieux c'est. Amenez-les à votre organisation. Invitez-les à y organiser leurs activités. Nous accueillons leurs salons de l'emploi chez nous. Nous accueillons les débats électoraux des municipalités. Nous invitons les candidats à venir prononcer un discours, et la seule façon d'y arriver, c'est en s'engageant.

Le sénateur Brazeau : Seriez-vous prête à peut-être offrir des conseils aux gens d'AINC sur la façon de réagir et d'agir à l'égard des Autochtones et peut-être vous en débarrasser?

La présidente : Vous n'avez pas à répondre à ça.

Ms. Tatoosh: As Mr. Lacerte said, we work in cooperation with everyone that we deal with, and one of the greatest values we have is respect. That is something that we always observe in the way that we treat people, and in trying to work with people we begin with respect. I know that you said it in a joking way, but I have to remind you of our value.

The Chair: You have named this gym Judge Alfred Scow Gym. When I first practised as a lawyer, he showed me the ropes. When you talk about showing respect, one of the things you have not mentioned is your outreach to the diverse community of Vancouver, how much you are part of that community. Today we are in a special room that you have named after a very special person who taught us a lot. It is a real privilege to be here.

One of the things we did not speak about and would love to have in your written submissions is comment on the challenges of education. I know that this weekend there is a conference here on this issue about on-reserve children being off reserve and how do they obtain education. We have run out of time, so I am not going to ask you the question, but we would very much appreciate if you would cover that in your written submission. Thank you very much.

Senator Hubley: It gives me great pleasure on behalf of Senator Jaffer, Senator Brazeau, Senator Harb and our staff for sharing this time with us today. I would like to thank each of you. You have given us valuable information in straightforward answers that will certainly help us as we go forward and produce our report. I would be remiss because I just love the culture on the walls, if I did not mention this very beautiful setting. We are always so impressed with the dynamics of the people and how it is reflected in your art work. Never lose that.

Thank you so much.

The Chair: We will go on to our next panel. Ms. Rauch, please start.

Sarah J. Rauch, Director and Supervising Lawyer, UBC First Nations Legal Clinic: I am the director and supervising lawyer of the University of British Columbia First Nations Legal Clinic. This is a new relationship. I have not been to a Senate committee meeting before, but thank you for the opportunity. It is an honour to be here in this room at the friendship centre and, of course, on these territories.

Unfortunately I do have to leave soon, but the good thing about that is it gives time to other people to speak, and that is important too. I should add that I have a student volunteer who

Mme Tatoosh : Comme l'a dit M. Lacerte, nous travaillons en collaboration avec chaque personne avec laquelle nous traitons, et une de nos plus grandes valeurs, c'est le respect. Nous prêtons toujours attention à cet aspect dans la manière dont nous traitons les gens, et, dans le cadre de notre travail auprès des gens, nous commençons par les respecter. Je sais que vous plaisantiez, mais je tiens à vous rappeler notre valeur.

La présidente : Vous avez nommé ce gymnase le Judge Alfred Scow Gym. Lorsque j'ai commencé à exercer la profession d'avocat, il m'a enseigné le métier. Lorsque vous parlez de faire preuve de respect, une des choses que vous n'avez pas mentionnées, c'est votre relation avec la communauté diversifiée de Vancouver, la mesure dans laquelle vous faites partie de cette communauté. Aujourd'hui, nous nous retrouvons dans une salle spéciale que vous avez nommée en l'honneur d'une personne très spéciale qui nous en a appris beaucoup. C'est un véritable privilège d'être ici.

Une des choses dont nous n'avons pas parlé et que nous aimerions que vous commentiez dans vos mémoires, ce sont les défis liés à l'éducation. Je sais que, cette fin de semaine, il y a une conférence ici sur la question des enfants qui quittent la réserve et de la manière dont ils font leurs études. Nous n'avons plus de temps, alors je ne vous poserai pas la question, mais nous apprécierions beaucoup si vous pouviez y répondre dans votre mémoire. Merci beaucoup.

Le sénateur Hubley : J'ai l'immense plaisir, au nom du sénateur Jaffer, du sénateur Brazeau, du sénateur Harb et de nos employés, de vous remercier d'être ici aujourd'hui. J'aimerais remercier chacun de vous. Vous nous avez fourni de l'information précieuse en répondant de façon franche, ce qui nous aidera certainement à aller de l'avant et à rédiger notre rapport. Je m'en voudrais, puisque j'adore les œuvres sur les murs, de ne pas souligner ce très beau décor. Nous sommes toujours tellement impressionnés par le dynamisme des gens et la façon dont vos arts en témoignent. Ne perdez jamais cela.

Merci beaucoup.

La présidente : Nous allons poursuivre avec notre prochain groupe de témoins. Madame Rauch, veuillez commencer.

Sarah J. Rauch, directrice et avocate superviseure, Service de consultation juridique des Premières nations de l'Université de la Colombie-Britannique : Je suis directrice et avocate superviseure du Service de consultation juridique des Premières nations de l'Université de la Colombie-Britannique. C'est une nouvelle relation. Je n'ai jamais comparu devant un comité sénatorial auparavant, mais je vous remercie de l'occasion que vous m'offrez. C'est un honneur d'être ici, dans cette salle du centre d'amitié, et, bien sûr, sur ce territoire.

Malheureusement, je devrai partir bientôt, mais ce qui est bien, c'est que ça donnera plus de temps à d'autres personnes pour parler, et ça aussi, c'est important. Je devrais également

came along, Claire Anderson, who is also willing to stay and answer any questions about the clinic, if that is of assistance.

The First Nations Legal Clinic was founded by my colleague and mentor, Renee Taylor, who was the previous director and practitioner, and was the original brainchild of Madam Justice Lynn Smith, who was the dean of the UBC law school at the time, and has been in this neighbourhood since 1994, so about 18 years. We have moved a few times in the neighbourhood.

I myself am a graduate of the clinic, and the clinic is funded by the Law Foundation of British Columbia and the Faculty of Law at UBC, and all of our clients are indigenous peoples.

We offer a range of legal services to indigenous peoples. It is very wide and diverse, both the peoples and the range of services that we offer — everything from issues such as voting off reserve on which we took a case to federal court regarding a dispute over the issue of the territory. Other issues include band membership applications or disputes, human rights, and residential school settlement issues, processes and fallout. Probably the bulk of the work that we do is criminal defence work and family-related issues, civil issues, wills and estates. We do everything. So what the clinic does can be described as a weaving of education and community service.

Second and third year law students come, and they stay for an entire term of their law school experience. There are only six students at a time, so it is run like a small law firm.

We are just around the corner on Alexander Street. We have always been within about a six-block radius. For a while we shared space with the Native Court Workers and Counselling Association. We are now on our own in our own space at street level. We get clients from all walks of life, but we get a lot of off-reserve urban indigenous peoples who live in the Downtown East Side. We also do liaison and sometimes fully represent people from all over the province. We had a client from Nunavut, so we could be far reaching.

The biggest challenge at the clinic is the volume of calls that we get and the requirement for our services and always having to decide which cases to decide and which people to turn away. So it is extremely busy. It is a benefit to law students because it gives them a chance to learn in a pedagogy that is by doing. Students

mentionner qu'une étudiante m'a volontairement accompagnée. Il s'agit de Claire Anderson, qui est également prête à rester et répondre à toutes les questions concernant le Service, si cela peut vous aider.

Le Service de consultation juridique des Premières nations a été créé par ma collègue et mentor, Renee Taylor, qui était la directrice et avocate précédente. Le Service avait été initialement conçu par madame la juge Lynn Smith, qui était la doyenne de la faculté de droit de l'Université de la Colombie-Britannique à l'époque, et qui habite dans le quartier depuis 1994, donc depuis environ 18 ans. Nous avons déménagé deux ou trois fois dans le quartier.

Je suis moi-même une diplômée du Service, qui est financé par la Fondation du droit de la Colombie-Britannique et la faculté de droit de l'Université de la Colombie-Britannique, et tous nos clients sont des Autochtones.

Nous offrons une gamme de services juridiques aux Autochtones. Le domaine est très vaste et diversifié, et ce, tant en ce qui a trait aux gens qu'à l'éventail de services que nous offrons. Il y a de tout, en commençant par des questions comme le vote à l'extérieur des réserves, un enjeu pour lequel une cause a été portée devant les tribunaux fédéraux, plus précisément pour un conflit concernant le territoire. Parmi les autres enjeux, il y a notamment des demandes d'appartenance à la bande ou des conflits connexes, des questions de droits de la personne, ainsi que les questions, les processus et les retombées liés au règlement sur les pensionnats autochtones. La majeure partie de ce que nous faisons consiste probablement à assurer la défense de nos clients en matière pénale ainsi que dans le cadre de causes liées à la famille, de nature civile et concernant les testaments et les successions. Nous faisons tout. Le travail du Service pourrait donc être décrit comme un mélange de services éducatifs et communautaires.

Les étudiants de deuxième et de troisième années en droit arrivent et restent pendant tout un semestre dans le cadre de leurs études à la faculté de droit. Il y a seulement six étudiants à la fois, donc ça fonctionne comme un petit cabinet d'avocats.

Nous sommes tout près, sur la rue Alexander. Nous avons toujours déménagé dans un rayon de six pâtés de maisons. Pendant une certaine période, nous avons partagé nos locaux avec la Native Court Workers and Counselling Association. Nous sommes maintenant seuls dans nos propres locaux, au niveau de la rue. Nous avons des clients de tous les milieux, mais nous avons beaucoup d'Autochtones qui vivent à l'extérieur des réserves, en ville, plus précisément dans le Downtown Eastside. Nous agissons à titre d'intermédiaire et, parfois, nous représentons des gens de partout dans la province. Nous avons eu un client du Nunavut, donc nous avons une grande portée.

Le plus grand défi au Service, c'est le volume d'appels que nous recevons et la demande que suscitent nos services ainsi que le fait de toujours avoir à déterminer quelles causes défendre et qui refuser. Nous sommes donc extrêmement occupés. C'est un avantage pour les étudiants en droit parce qu'ils ont l'occasion

are articulated under the Law Society Rules and can actually take conduct of a trial and run a trial, especially a criminal trial. During the term that they are at the clinic they often have an opportunity to do that, and Ms. Anderson has done that and will be doing that. She has a trial on Monday. So it teaches in what I understand to be a more traditional indigenous type of pedagogy, which is learning by doing rather than learning by being told.

The importance of listening to clients, where they come from and what they are dealing with is something that I stress as the supervisor and managing lawyer. There is an academic component to the clinic and students write a term paper. I call it a thoughtful way of being introduced to the practice of law. By "listening" I mean not only listening to fellow students, myself or our staff at the clinic and being a hopefully cooperative group providing the service, but also and especially listening to the clients, learning to listen to their stories and to adapt what they have heard to provide innovative ways to represent them, which means sometimes creating innovative arguments to give to the courts and tribunals that are based on indigenous values rather than non-indigenous values, and there are some specific examples that I could use.

Mostly I just wanted to stress, given the context of this meeting, the importance of listening with open ears and being able to sometimes shift perspective from what we have already learned. Students find what they are learning in law school really does not necessarily jive with what they are learning when they come down to practice at the clinic, and especially when they start listening to the stories of their clients and what their clients are bringing to the clinic in terms of their legal issues.

There is a lot of strength in the spirit of our clients even when they are dealing with disputes. Clients never come to a lawyer because they are happy with what is going on. It is usually some kind of dispute that they are caught up in. Often the clients at the clinic are literally caught in a legal system that has been imposed on them and their people for years and years, and we help to try to navigate through that legal system, again, with a certain perspective and awareness and, hopefully, an ability to listen and then to assist in telling or sharing the story with triers of fact.

I have read some of the materials in preparation, again, for this new relationship because I have not been at a meeting such as this before, but what I think I understand some of the focus to be is about off-reserve indigenous peoples and the role that this committee can play in terms of understanding issues and looking for solutions and action, and I guess where the clinic falls is both in the category of education, so education for future lawyers, and also in community service in terms of access to justice.

d'apprendre dans un cadre pédagogique fondé sur la pratique. Les étudiants font leur stage conformément aux règles du barreau et peuvent, en fait, diriger le déroulement d'un procès et se charger d'un procès, particulièrement un procès pénal. Pendant le semestre au cours duquel ils effectuent un stage au Service, ils en ont souvent l'occasion, et c'est ce que Mme Anderson a fait et ce qu'elle fera. Elle a un procès lundi. Donc, ça donne lieu à ce qui est, selon moi, un type de pédagogie autochtone plus traditionnel, qui consiste en l'apprentissage par l'expérience plutôt que par la théorie.

L'importance d'écouter les clients ainsi que de connaître leurs antécédents et ce à quoi ils font face est une chose sur laquelle j'insiste en tant qu'avocate superviseuse et gestionnaire. Il y a un volet théorique au Service, et les étudiants rédigent un travail de semestre. C'est, selon moi, une façon réfléchie d'être initiée à la pratique du droit. Ce que j'entends par « écouter », c'est non seulement écouter les confrères étudiants, moi-même ou nos employés au Service et d'être, espérons-le, un groupe qui fait preuve de collaboration dans le cadre de la prestation du service, mais également, et particulièrement, écouter les clients, apprendre à écouter leurs histoires et adapter ce qu'ils ont entendu afin d'offrir des façons novatrices de les représenter. Cela suppose parfois de proposer aux tribunaux des arguments fondés sur des valeurs autochtones plutôt que des valeurs non autochtones, et il y a certains exemples précis que je pourrais donner.

Je voulais surtout souligner, étant donné le contexte de la présente réunion, l'importance d'écouter de façon très attentive et de pouvoir, parfois, changer d'optique et faire fi de ce qu'on a déjà appris. Les étudiants constatent que ce qu'ils ont appris à la faculté de droit, en fait, ne concorde pas nécessairement avec ce qu'ils apprennent dans le cadre de leur stage au Service, et particulièrement lorsqu'ils écoutent les histoires de leurs clients et qu'ils entendent les problèmes juridiques que ces clients confient au Service.

Nos clients font preuve de beaucoup de force de caractère, même lorsqu'ils vivent des conflits. Ils ne consultent jamais un avocat parce qu'ils sont heureux dans leur vie. Ils sont habituellement pris dans une certaine forme de conflit. Souvent, ils sont carrément pris dans un système juridique qui leur a été imposé, à eux et à leur peuple, depuis de nombreuses années, et nous les aidons à s'y trouver; là encore, il faut adopter une certaine optique, garder l'esprit ouvert et, souhaitons-le, avoir la capacité d'écouter puis d'aider à raconter ou à communiquer l'histoire au juge des faits.

J'ai lu certains documents en vue de me préparer, une fois de plus, à cette nouvelle expérience, puisque je n'ai jamais participé à une réunion de ce genre auparavant, et ce que je crois comprendre, c'est qu'on se concentre notamment sur les Autochtones qui vivent à l'extérieur des réserves et sur le rôle que peut jouer votre comité en vue de comprendre les enjeux, de chercher des solutions et des mesures à prendre. Je crois comprendre que le Service se situe tant dans la catégorie de la

The Legal Aid situation in British Columbia has been studied and studied recently. It is dire. There are a lot of problems. We do not try to fill the boots of where the Legal Aid system is failing, but we do try to fill a gap where our clients cannot qualify for Legal Aid for one reason or another, and, again, it is very challenging just because of the sheer volume of need, and that is just in the Downtown East Side in this neighbourhood, especially when you consider the need out there in some of the rural areas and communities.

We work closely with the manager of Aboriginal services of the Legal Services Society. Sometimes we have partnerships and share ideas about going into outlying areas, and it is something that we think we could expand if only we had the resources.

Those are my general comments.

The Chair: You were talking about fallout from residential schools. What did you mean by that?

Ms. Rauch: Over the years since the settlement agreement was reached we have had clients who, for example, are disputing estate matters because there is residential school claim money that other family members are trying to access. Virtually every single client that comes through the doors to access legal services at the clinic has been affected by residential school experience either in their own family or in their communities — I can only describe that as a certain pain that they bring in — and certain disputes arise, some monetary, some, again, wills and estates, some family matters, just simply family matters. We also assist people with the Common Experience Payment Process and with the IAP process, going to hearings and helping with that as well. It is extremely challenging.

The Chair: Your sole funding is the Law Foundation?

Ms. Rauch: Yes, the Law Foundation and the Faculty of Law.

The Chair: The committee heard from Ian Peach, who is the Dean of Law at the University of New Brunswick, who stated that although a blunt instrument, the Charter of Rights and Freedoms may be one of the only ways for First Nations people off reserve to obtain access to programs denied them. Have you used the Charter at all to help off-reserve people to access their rights, and how do you feel about using the courts to obtain equality for off reserve First Nations people?

pédagogie, c'est-à-dire de la formation des futurs avocats, que dans la catégorie des services communautaires, plus particulièrement de l'accès à la justice.

La situation de l'aide juridique en Colombie-Britannique a fait l'objet d'une étude, récemment. La situation est critique. Il y a beaucoup de problèmes. Nous tentons non pas de corriger les lacunes du système d'aide juridique, mais plutôt de combler un vide là où nos clients ne peuvent pas avoir droit à l'aide juridique pour une raison ou une autre. C'est, encore une fois, très exigeant, ne fût-ce qu'en raison des besoins énormes, et je ne parle que du Downtown Eastside, particulièrement à la lumière des besoins dans certaines régions et collectivités rurales.

Nous travaillons en étroite collaboration avec le gestionnaire des Services aux Autochtones de la Legal Services Society. Parfois, nous établissons des partenariats et partageons des idées relativement au fait de nous aventurer dans les secteurs périphériques, et c'est une chose que nous croyons que nous pourrions réaliser, si seulement nous avions les ressources voulues.

Ce sont mes observations générales.

La présidente : Vous parliez des retombées des pensionnats; que vouliez-vous dire?

Mme Rauch : Au fil des années, depuis qu'on est parvenu à un règlement sur les pensionnats autochtones, nous avons eu des clients qui, par exemple, ont eu un différend sur une question de succession à cause de l'argent lié aux pensionnats que d'autres membres de la famille réclamaient. À peu près tous les clients qui se présentent au Service ont été touchés par l'expérience des pensionnats, au sein soit de leur propre famille, soit de leur collectivité — je peux seulement décrire cette expérience comme une certaine douleur, qu'ils nous expriment — et cela entraîne des conflits, certains d'ordre monétaire, certains, une fois de plus, relatifs aux testaments et aux successions, d'autres, simplement d'ordre familial. Nous aidons également des gens relativement au processus de Paiements d'expérience commune et au Processus d'évaluation indépendant, ainsi que dans le cadre de leurs audiences. C'est extrêmement difficile.

La présidente : Votre seule source de financement est la Law Foundation?

Mme Rauch : Oui, la Law Foundation et la faculté de droit.

La présidente : Le comité a accueilli Ian Peach, qui est le doyen de la faculté de droit de l'Université du Nouveau-Brunswick; il a mentionné que, même s'il s'agit d'un instrument rudimentaire, la Charte canadienne des droits et libertés peut se révéler une des seules façons pour les Autochtones qui vivent à l'extérieur des réserves d'accéder à des programmes qui leur sont refusés. Avez-vous, d'une manière ou d'une autre, utilisé la Charte pour aider les Autochtones à l'extérieur des réserves à faire valoir leurs droits, et que pensez-vous du recours aux tribunaux pour obtenir l'égalité des Autochtones à l'extérieur des réserves?

I am from British Columbia. I am a member of the Law Society here, and the committee is very much aware of your challenges. I am wondering if you are looking at any of those cases.

Ms. Rauch: We do use the Charter of Rights and Freedoms wherever we can, and, again, we use it in some innovative ways. Of course we work with the instructions of our clients, and we have to be mindful of indigenous legal orders already in place. Sometimes the Charter does not fit, and, of course, it is a very blunt instrument, but as lawyers and training lawyers we use the Charter wherever we can.

The Chair: An example?

Ms. Rauch: One example that comes to mind is a voting case. I know there is some material about that.

Another case that I use as an example, where we challenged one of the City of Vancouver bylaws that prohibits selling and displaying goods on the street. The case did not get to court because it resolved at the last minute in a very interesting way. We had a client who — this is public knowledge so I can speak about it — who was an artist, and as part of his healing from his residential school experience he would engage the public in displaying his art, which was greeting cards that he developed. The images on the greeting cards were very meaningful to him as part of his healing process.

We challenged the bylaw on his behalf based on the Charter by advancing an Aboriginal right because he said he felt he had the right to do this as part of his healing process, and he could not understand where that right would have been taken away.

The thoughtful part of that process is to step back for a minute and understand where rights come from in the first place, and I think that that is important when you are advancing a rights argument because in indigenous values it is not necessarily that rights are given to a person by someone or by a government or by a law, for that matter. Sometimes rights are understood to be inherent, and this gentleman felt that he had the right to engage with the public about his art work as part of his healing process.

On a whole bunch of levels that draws together an interdisciplinary conundrum about health, about residential school experience, about Canadian history, about this person's ability to advocate for himself by just presenting his own evidence, saying he felt he had the right rather than going through a process of proving that right in court. We brought it to the provincial court, and because he was facing possible restrictions on his liberties if he kept getting these bylaw

Je viens de la Colombie-Britannique. Je suis un membre du Barreau ici, et le comité connaît très bien les difficultés auxquelles vous faites face. Je me demande si vous prêtez attention à une de ces causes.

Mme Rauch : Nous utilisons effectivement la Charte canadienne des droits et libertés chaque fois que nous le pouvons, et, là encore, nous l'utilisons de diverses manières novatrices. Évidemment, nous travaillons en tenant compte des directives de nos clients, et nous devons avoir à l'esprit les ordres juridiques autochtones qui sont déjà en place. Parfois, il ne convient pas d'utiliser la Charte, et, bien sûr, c'est un instrument très rudimentaire. Cependant, en tant qu'avocats et qu'avocates en formation, nous utilisons la Charte chaque fois que nous en avons l'occasion.

La présidente : Un exemple?

Mme Rauch : Un exemple qui me vient à l'esprit, c'est une affaire reliée au vote. Je sais qu'il y a certains documents d'information sur le sujet.

Un autre cas que j'utilise à titre d'exemple, c'est celui où nous avons contesté un des règlements administratifs de la Ville de Vancouver, qui interdit la vente et l'étalage de produits dans la rue. L'affaire ne s'est pas rendue devant le tribunal parce qu'elle a été réglée à la dernière minute d'une façon très intéressante. Nous avons un client qui — cette affaire est de notoriété publique, je peux donc en parler — était un artiste, et dans le cadre de sa guérison de son expérience liée aux pensionnats autochtones, il exposait ses œuvres d'art, des cartes de vœux qu'il créait, en public. Les images sur les cartes de vœux étaient chargées de sens pour lui et s'inscrivaient dans son processus de guérison.

Nous avons contesté le règlement administratif en son nom en nous appuyant sur la Charte et en faisant valoir un droit autochtone, puisqu'il disait qu'il estimait avoir le droit de faire ça dans le cadre de son processus de guérison et qu'il ne pouvait pas comprendre pourquoi ce droit lui serait retiré.

Au cours du processus, il faut réfléchir un instant et comprendre de quoi procèdent les droits en premier lieu; je pense que c'est important lorsque vous faites valoir un argument en matière de droits, puisque, selon les valeurs autochtones, les droits ne sont pas nécessairement conférés à quelqu'un par une personne ou par un gouvernement ni, d'ailleurs, par une loi. Parfois, les droits sont inhérents, et cet homme estimait qu'il avait le droit de faire connaître son art au public dans le cadre de son processus de guérison.

À bien des niveaux, cela a entraîné un dilemme interdisciplinaire lié à la santé, à l'expérience des pensionnats autochtones, à l'histoire canadienne ainsi qu'à la capacité de cette personne de se défendre en présentant simplement sa preuve, c'est-à-dire en affirmant qu'il estimait avoir le droit plutôt que de se lancer dans un processus en vue d'en faire la preuve devant le tribunal. Nous avons porté cette cause devant la Cour provinciale, et, puisqu'il était passible de restrictions à ses

infraction tickets, we approached the matter through the Charter of Rights and Freedoms. It did settle at the last minute.

Senator Brazeau: You mentioned that most people walk through your doors essentially to access the justice system. You are aware that in 2008 the Canadian Human Rights Act, section 67, was repealed to allow First Nations people both living on and off reserve to file with the Canadian Human Rights Commission complaints if they felt they had been discriminated against by the federal government. Subsequent to that, in 2011, First Nations people both on and off reserve gained the right to do the same with their own leadership if they are discriminated against in terms of education, housing, perhaps employment and the whole gamut of issues. Do you offer any services for people who are seeking assistance in perhaps formulating a complaint with the Canadian Human Rights Commission?

Ms. Rauch: That is a service we would offer, yes.

Senator Brazeau: Have you had many individuals seeking assistance to do just that?

Ms. Rauch: We have had an increase since the change in the law. There are a few. Actually, there is an interesting ebb and flow of issues that come through the clinic. We have never done a formal study of looking at those issues, but I can say that both provincially and with the federal human rights changes there has been an increase in human rights cases lately, and some of that seems to be that there is more responsive human rights commissions to complaints that otherwise would have been dismissed or stopped at an early stage. We do have a few cases we are working on.

Senator Brazeau: Anecdotally, those cases would be by people who are trying to seek assistance with respect to discrimination. Could you share what they are about, without going into specific details? Are they about employment? Is it lack of housing?

Ms. Rauch: That is a good question because, as in so many areas of the law, human rights cases in particular, we see a systemic discrimination problem, so it is significant. We have employment situations, and we have situations where certain stereotypes have been advanced by employers usually or sometimes service providers about indigenous peoples. We had one woman who had a disability that caused a tremor and it was assumed that she had been drinking, so she was denied the service. Again, we see systemic discrimination factors all the time, especially in the human rights context.

libertés s'il continuait de recevoir des constats d'infraction liés aux règlements administratifs, nous avons abordé la question en invoquant la Charte canadienne des droits et libertés. L'affaire s'est réglée à la dernière minute.

Le sénateur Brazeau : Vous avez indiqué que la plupart des gens ont recours à vous essentiellement pour avoir accès au système de justice. Vous savez que, en 2008, l'article 67 de la Loi canadienne sur les droits de la personne a été abrogé afin de permettre aux Autochtones qui vivent tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des réserves de déposer des plaintes auprès de la Commission canadienne des droits de la personne s'ils estimaient avoir fait l'objet de discrimination de la part du gouvernement fédéral. Par la suite, en 2011, les Autochtones vivant tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des réserves ont obtenu le droit de faire la même chose à l'égard de leurs propres leaders s'ils sont victimes de discrimination sur le plan de l'éducation, du logement, peut-être de l'emploi et de tout un ensemble d'enjeux. Offrez-vous quelque service que ce soit aux gens qui ont besoin d'aide, par exemple, pour formuler une plainte auprès de la Commission canadienne des droits de la personne?

Mme Rauch : C'est un service que nous offrons, oui.

Le sénateur Brazeau : Y a-t-il eu beaucoup de gens qui vous ont demandé de les aider à faire précisément ça?

Mme Rauch : Nous avons constaté une augmentation depuis la modification de la loi. Il y en a quelques-uns. En fait, il y a une fluctuation intéressante des enjeux dont a été saisi le Service. Nous n'avons jamais réalisé d'étude de ces enjeux en bonne et due forme, mais je peux dire que, à l'échelon tant provincial que fédéral, vu les modifications des droits de la personne, il y a eu une augmentation des causes liées aux droits de la personne dernièrement, et une part de cela semble attribuable au fait que des commissions des droits de la personne sont plus sensibles à des plaintes qui, auparavant, auraient été rejetées ou stoppées très rapidement. Il y a effectivement deux ou trois affaires sur lesquelles nous travaillons.

Le sénateur Brazeau : Fait intéressant, ces affaires mettraient en cause les gens qui tentent de trouver de l'aide parce qu'elles subissent de la discrimination. Pourriez-vous nous dire de quoi il s'agit sans entrer dans les détails? Est-il question d'emploi? D'une pénurie de logements?

Mme Rauch : C'est une bonne question parce que, comme dans plusieurs domaines du droit, particulièrement les affaires relatives aux droits de la personne, on observe un problème de discrimination systémique. C'est donc important. Nous avons des problèmes d'emploi, et nous avons des situations où des employeurs, habituellement, ou, parfois, des fournisseurs de services, ont fait des commentaires stéréotypés au sujet des Autochtones. Il y a eu le cas d'une femme souffrant d'un handicap qui lui causait des tremblements. On a présumé qu'elle avait bu, alors on lui a refusé le service. Encore une fois, on observe des facteurs de discrimination systémique tout le temps, particulièrement dans le domaine des droits de la personne.

Senator Brazeau: Would you say that most First Nations people are aware of the recourse that they have with the Canadian Human Rights Commission?

Ms. Rauch: No, I do not. There is a huge gap in the knowledge and especially knowing what is discrimination. We get a lot of inquiries where it is clearly not a human rights issue. I think there is not very much knowledge in the indigenous community.

Senator Brazeau: I suppose part and parcel of our study as well, given the fact that we are dealing with human rights and perhaps the discrimination that occurs across the country with First Nations people, it would be important for them to know that they do have a recourse which is not all that costly, time consuming but not all that costly.

Ms. Rauch: That is if you consider costs in purely dollars. It is always hard and it is a cost, I would say, for people to come forward with their stories, to have trust in any legal system, for good reason. There is a great cost. I do, in my private practice, work in prisons as well or places where people are re-traumatized or re-victimized just by bringing a legal action. Again, to the comment of the Charter being a blunt instrument, Western law itself is somewhat of a blunt instrument, and for indigenous peoples to even trust enough to engage and choose that recourse for solving their disputes is sometimes asking a lot.

Senator Brazeau: I have always believed that section 15 of the Charter should have included residency because of the *Corbiere* decision and others as well. Do you see any occurrence of residency in terms of First Nations people being a ground of discrimination in the work that you do?

Ms. Rauch: Absolutely, and, again, I point to the outlying areas, the rural areas.

The Chair: I am going to stop you now. We have already taken a lot of your time.

Ms. Rauch: Thank you. Again, Claire Anderson is currently a student at the clinic. She is available.

The Chair: We now go on to Mr. Guno from Carrier Sekani Family Services.

Preston Guno, Program Manager, Carrier Sekani Family Services: Before I begin and following the traditional protocol, I want to recognize the traditional territories of the Coast Salish. I also want to recognize the true experts on this discussion, the community members sitting behind us and the elders here who unfortunately may not have an opportunity to present here. As a

Le sénateur Brazeau : Diriez-vous que la plupart des Autochtones connaissent les recours dont ils disposent auprès de la Commission canadienne des droits de la personne?

Mme Rauch : Non, je ne dirais pas ça. Il y a une énorme lacune sur le plan des connaissances, et particulièrement en matière de discrimination. Nous recevons beaucoup de demandes qui n'ont manifestement pas trait aux droits de la personne. Je crois qu'on ne connaît pas vraiment le domaine au sein de la communauté autochtone.

Le sénateur Brazeau : Je suppose que cela fait partie de notre étude également. Étant donné que nous traitons des droits de la personne et, peut-être, de la discrimination qui a lieu d'un bout à l'autre du pays à l'égard des Autochtones, il serait important pour eux qu'ils sachent qu'ils disposent d'un recours qui n'est pas tellement onéreux, qui exige du temps, mais qui n'est pas tellement onéreux.

Mme Rauch : C'est le cas, si vous considérez les coûts purement en dollars. C'est toujours difficile et c'est coûteux, je dirais, pour certaines personnes de venir raconter leur histoire, de faire confiance au système juridique, et avec raison. Il y a un coût important relié à ça. Dans le cadre de ma pratique privée, je travaille dans les pénitenciers également ou dans des endroits où les personnes subissent à nouveau un traumatisme ou sont à nouveau victimisées, seulement parce qu'elles intentent une poursuite en justice. Une fois de plus, en ce qui a trait aux commentaires selon lesquels la Charte est un instrument rudimentaire, je crois que le droit occidental en soi est, d'une certaine manière, un instrument rudimentaire. Ainsi, le fait de demander aux Autochtones ne serait-ce que de faire preuve de suffisamment de confiance pour choisir et exercer ce recours en vue de régler ce conflit, c'est parfois en demander beaucoup.

Le sénateur Brazeau : J'ai toujours été d'avis que l'article 15 de la Charte aurait dû inclure des dispositions en matière de résidence étant donné la décision *Corbiere* et d'autres décisions également. Observez-vous, dans le cadre de votre travail, des cas où le lieu de résidence constitue un motif de discrimination à l'égard des Autochtones?

Mme Rauch : Absolument, et, encore une fois, j'insiste sur les régions périphériques, les régions rurales.

La présidente : Je vais vous arrêter maintenant. Nous avons pris beaucoup de votre temps.

Mme Rauch : Merci. Une fois de plus, Claire Anderson est actuellement une étudiante au Service. Elle est disponible.

La présidente : Nous passons maintenant à M. Guno des Carrier Sekani Family Services.

Preston Guno, gestionnaire de programmes, Carrier Sekani Family Services : Avant de commencer et conformément au protocole traditionnel, je veux remercier le peuple salish du littoral de nous accueillir sur ses territoires traditionnels. Je veux également remercier les véritables experts du sujet dont on discute, les membres de la communauté assis derrière nous et les

footnote, maybe it would be useful to do some kind of a community engagement where the elders can step forward and access a system such as this here.

To the Senate committee, thank you for coming out to Vancouver, B.C.

As mentioned earlier, I work for Carrier Sekani Family Services. We are situated in Prince George, Vanderhoof and Burns Lake. We cover quite a large geographical area that includes rural and urban First Nations, so we have a pretty good perspective on the discussion we are having here today.

Also my background that gives me some authority to speak on some of these topics is my experience as a provincial child and youth advocate. My role was to work in this province to take a look at specific areas such as the rights of children, access to justice for young people and the child welfare system. I want to bring some of that forward and I hope it is beneficial to this committee.

On behalf of our agency, we want to make it very clear that this discussion must be framed within article 23 of the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous People. We want to talk about how we develop and craft our own programs. We need to take a look at how can that happen, and we heard previous presentations of the very good work that the friendship centre is doing right across the board. We have some suggestions on how that can be enhanced and improved long term. It is very important for us to really take a look at a situation here. If we are trying to address situations like access to justice, we need to reach out to, as what I heard earlier as grassroots agencies, and that is plural. There is not one agency that should be consulted on these discussions. The reason why I say that is that in this province, if you are not aware, there seems to be a particular way of doing business when we are looking at Aboriginal issues, and that is to look at an agency such as a friendship centre and say, "Here is money to address the situation."

The work done in that area is very important. The 25 friendship centres across this province have a very important role in ensuring that we try to improve the lives of urban First Nations. At the same time we are looking to be included in those processes from the First Nations' perspective in those communities that they come from.

I was talking earlier to our executive director, and it is very important to understand that when they leave the reserve or their nation, there is not this invisible process where they show up here and are now urban First Nations.

Our terminology needs to be looked at in terms of how we view urban/rural First Nations people, and, again, I think that that kind of discussion is divisive. It kind of pits one versus the other,

Aînés d'ici, qui n'ont peut-être malheureusement pas eu l'occasion de présenter un exposé. En terminant, il serait peut-être utile d'organiser une sorte d'événement communautaire où les Aînés peuvent s'affirmer et avoir accès à un système comme celui-ci.

Merci au Comité sénatorial d'être venu à Vancouver, en Colombie-Britannique.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, je travaille pour Carrier Sekani Family Services. Nous sommes situés à Prince George, Vanderhoof et Burns Lake. Nous nous étendons sur un territoire assez vaste, qui comprend des Premières nations en milieu rural et urbain, alors nous avons une très bonne idée de la discussion que nous avons ici aujourd'hui.

De plus, mon expérience en tant que défenseur des enfants et de la jeunesse à l'échelon provincial me permet de m'exprimer en connaissance de cause sur certains de ces sujets. Mon rôle était de travailler dans cette province afin d'examiner certains domaines précis, comme les droits des enfants, l'accès des jeunes à la justice et les organismes de protection de la jeunesse. Je veux soulever certains de ces éléments et j'espère que ce sera utile pour le comité.

Au nom de notre organisme, nous voulons qu'il soit très clair que cette discussion s'articule autour de l'article 23 de la Déclaration des Nations Unies pour les droits des peuples autochtones. Nous voulons parler de la façon dont nous élaborons et façonnons nos propres programmes. Nous devons examiner comment cela peut se produire, et, plus tôt, nous avons entendu des exposés sur le très bon travail qu'effectue le centre d'amitié de manière générale. Nous avons des suggestions pour accroître et améliorer ce travail à long terme. C'est très important pour nous, ici, de véritablement nous pencher sur une situation. Si nous tentons de régler des questions comme celles de l'accès à la justice, nous devons mettre à contribution, selon ce que j'ai entendu plus tôt, les organismes locaux, et c'est au pluriel. On ne devrait pas consulter qu'un seul organisme sur ces questions. La raison pour laquelle je dis ça, c'est que dans notre province, si vous ne le saviez pas, il semble y avoir une façon particulière de faire les choses en ce qui a trait aux questions autochtones, et c'est d'examiner un organisme, comme un centre d'amitié, et de dire : « Voici de l'argent pour régler la situation. »

Le travail effectué dans ce domaine est très important. Les 25 centres d'amitié dans la province jouent un rôle très important en veillant à ce que nous essayions d'améliorer la vie des Autochtones qui vivent en milieu urbain. Parallèlement, nous cherchons à être inclus dans ces processus du point de vue des communautés d'où proviennent ces Autochtones.

Je discutais plus tôt avec notre directeur général, et il est important de comprendre que, lorsqu'ils quittent la réserve ou leur nation, il n'y a pas ce processus invisible selon lequel ils se présentent ici et sont désormais des Autochtones urbains.

Nous devons examiner notre terminologie liée à la façon dont nous percevons les Autochtones urbains et ruraux, et, là encore, je crois que ce type de discussion entraîne une division. D'une

and the reality, as we heard earlier, is also the funding situation about the 8 to 1 ratio of rural versus urban First Nations.

We want to make it clear that we recognize the work and the role of the friendship centres. What we want to caution, in particular, is this one-stop shopping for First Nations community, that one person speaks on behalf of all the First Nations, that one agency speaks on behalf of all the First Nations. That has been tried in the past and has had very limited results. I think this committee here has common goals here in terms of accountability, and one of the main points of this Conservative government is accountability, whether it is fiscal or otherwise. In our presentation here we have the same goal at the end of the day. If we are looking at funding and putting money in certain specific umbrella groups, we should be able to be accountable for that funding situation.

Our agency is not here to ask for money. We are here to talk about a process that can be improved right across the board, whether it is in B.C. or other provinces. I am not sure what the criteria are in other provinces.

As an example, the friendship centres have a service delivery model, which is very important, but it has sort of morphed from a service delivery into a funder role also. There is a dual role here in this province in some aspects that we think requires discussion, to really take a look at that before we pursue it further, if it is the intent of federal or provincial governments to say, "Here is the answer, here is the funding for the issues with urban First Nations people, here is one group, it is your money, do what you need to do with it."

In the spirit of accountability and transparency, that is what we are looking at in terms of trying to bring that forward. Certainly, again, as I said, the friendship centres have an important role in engaging urban First Nations from the rural community, but, again, as I stated before, they do come from specific nations, how will we recognize that in some of these centres.

Access to justice is another area that requires, I would say, some urgency, in particular for the young people. I do not need to go into the statistics about the overrepresentation of children in care, in the justice system, in the prison systems. I also was a former prison guard in a maximum security prison, and I can assure you that unfortunately the reality is we, our First Nations, are in those places. Now, if we want to drill a little deeper there, how did we get to that point?

certain manière, ça oppose l'un à l'autre, et la réalité, comme nous l'avons entendu plus tôt, c'est également la situation du financement compte tenu du ratio de huit Autochtones en région rurale pour un Autochtone en région urbaine.

Nous voulons souligner que nous reconnaissons le travail et le rôle des centres d'amitié. Ce sur quoi nous voulons faire une mise en garde, plus particulièrement, c'est ce guichet unique pour la communauté des Premières nations, le fait qu'une personne ou un organisme parle au nom de toutes les Premières nations. Ça a été tenté par le passé et ça n'a donné que des résultats très limités. Je crois que le comité, ici, a des objectifs communs en matière de responsabilité, et un des points forts du gouvernement conservateur, c'est la responsabilité, que ce soit sur le plan budgétaire ou autre. Dans notre exposé, nous faisons valoir que nous avons, au bout du compte, le même objectif. Si nous voulons investir dans certains groupes de coordination précis et les financer, nous devrions pouvoir rendre compte de cette situation de financement.

Notre organisme n'est pas ici pour demander de l'argent. Nous sommes ici pour parler d'un processus qui peut être amélioré de manière générale, que ce soit en Colombie-Britannique ou dans d'autres provinces. Je ne suis pas certain de ce que sont les critères dans les autres provinces.

À titre d'exemple, les centres d'amitié ont un modèle de prestation de services, qui est très important, mais il s'est transformé, en quelque sorte, afin d'inclure également un rôle de bailleur de fonds. Il y a, ici, dans cette province, un rôle double à certains égards qui, selon nous, doit faire l'objet d'une discussion afin qu'on l'examine en profondeur avant de poursuivre, et ce, si l'intention des gouvernements fédéral ou provinciaux est de dire : « Voici la réponse, voici le financement pour régler les problèmes liés aux Autochtones en milieu urbain, voici un groupe, c'est votre argent, faites ce qui s'impose avec les fonds. »

Dans un esprit de responsabilité et de transparence, c'est ce sur quoi nous nous penchons afin d'y arriver. Évidemment, encore une fois, comme je l'ai dit, les centres d'amitié jouent un rôle important pour mettre à contribution les Autochtones issus d'une communauté en milieu rural qui vivent en ville, mais, une fois de plus, comme je l'ai dit plus tôt, ils viennent de différentes nations. Comment allons-nous tenir compte de cela dans certains de ces centres?

L'accès à la justice est un autre domaine qu'il faut aborder, je dirais, de toute urgence, en particulier en ce qui a trait aux jeunes. Je n'ai pas besoin d'aborder les statistiques au sujet de la surreprésentation des enfants qui sont pris en charge, qui ont des démêlés avec la justice, qui sont pris dans le système carcéral. J'ai également travaillé, par le passé, comme gardien de prison dans un établissement à sécurité maximale, et je peux vous assurer que, malheureusement, la réalité, c'est que nous, les Autochtones, sommes présents dans ces endroits. Maintenant, si nous voulons examiner la question de façon un peu plus approfondie, comment en sommes-nous arrivés là?

I am happy to see that we have another presenter here from KAYA, Aboriginal youth agency, that is going to speak specifically on youth issues. Again, that is an area right across the province that requires some assistance right across the board, whether it is federal or provincial. Some of the examples I can give in terms of rights and access to justice is young people not being aware of what their rights are when they come in contact with RCMP.

We heard earlier a question about whether they know how to access a system for recourse. Unfortunately, in my experiences, they do not have that access to that recourse. They are not aware of it; they are not supported. We are asking young people to stand up against a very powerful system. It requires some type of assistance down the road to get down to the brass tacks in this question: Whose responsibility is that to ensure young people's rights are being respected provincially and federally?

The Chair: Was there anything extra you wanted to share with us right away?

Mr. Guno: Actually, I do. Respecting the people's time here, part of what we do want to end with, it is, again, we want people to understand that our concerns are not a knock against the friendship centres. It is not a knock against any type of specifics here. It is about process. We want to question process; how can we improve that process if we want to make sure that we get the best for our people especially off reserve.

The Chair: Ms. Smith.

Christine Smith, Co-chair, Metro Vancouver Aboriginal Executive Council: Good evening. I too want to acknowledge the beautiful Coast Salish Territory that we are on, and thank you for allowing us to do our work and be visitors in your home. I also want to acknowledge all the grassroots people behind us, the elders, the youth, the community members, the people who organized today and the Senate committee. Welcome to the living-room of our community, the Vancouver Aboriginal Friendship Centre.

My name is Christine Smith. My Haida name is "Hatyella." I come from the Yagu Laanas of Haida Gwaii. I lived on reserve until I was about 14 years old. My father went to university and decided that we should come here, and I have been an urban person since the age of 15.

I currently have a position as a co-chair of the Metro Vancouver Aboriginal Executive Council, and this council is comprised of the 24 organizations that Ms. Tatoosh was talking about earlier. I will not go through all the 24 organizations, but there are 24 of us ranging from health, justice, families, housing, education, employment, children, youth and family. Some of our executive directors are here today.

Je suis content de voir que nous avons un autre invité, ici, de KAYA, un organisme pour les jeunes Autochtones, qui parlera précisément d'enjeux pour les jeunes. Là encore, c'est une région de l'autre côté de la province qui a besoin d'aide à tous points de vue, que ce soit de la part du gouvernement fédéral ou du gouvernement provincial. Certains exemples que je peux donner au sujet des droits et de l'accès à la justice concernent les jeunes qui ne connaissent pas leurs droits lorsqu'ils sont interpellés par la GRC.

Nous avons entendu, plus tôt, quelqu'un demander s'ils savent comment accéder aux recours juridiques. Malheureusement, selon ce que j'ai pu constater, ils n'ont pas accès à ce genre de recours. Ils ne les connaissent pas; ils n'ont aucun soutien. Nous demandons aux jeunes d'affronter un système très puissant. Ça exige, en cours de route, une certaine forme d'aide afin de passer aux choses sérieuses : à qui incombe la responsabilité de veiller à ce que les droits des jeunes soient respectés aux échelons provincial et fédéral?

La présidente : Y avait-il autre chose dont vous vouliez nous parler?

M. Guno : En fait, oui. En respectant le temps de chacun, ici, nous voulons terminer, encore une fois, en précisant ceci : nos préoccupations ne nous opposent pas aux centres d'amitié. Nous ne sommes contre aucune spécificité, ici. C'est au sujet du processus. Nous voulons remettre en question le processus; comment pouvons-nous l'améliorer, si nous voulons nous assurer que nous obtenons ce qu'il y a de mieux pour nos gens, particulièrement à l'extérieur des réserves.

La présidente : Madame Smith.

Christine Smith, coprésidente, Metro Vancouver Aboriginal Executive Council : Bonsoir. Je veux également remercier le peuple salish du littoral de nous accueillir sur son très beau territoire, et vous remercier de nous permettre de faire notre travail et de nous accueillir comme visiteurs. Je tiens également à remercier tous les gens d'ici, qui sont derrière nous, les Aînés, les jeunes, les membres de la communauté, les gens qui ont organisé la réunion d'aujourd'hui et le Comité sénatorial. Bienvenue au Centre d'amitié autochtone de Vancouver, salon de notre collectivité.

Je m'appelle Christine Smith, et mon nom en haïda est « Hatyella ». Je fais partie des Yagu Laanas d'Haïda Gwaii. J'ai vécu dans une réserve jusqu'à 14 ans, à peu près. Mon père est allé à l'université et a décidé que nous allions nous installer ici; je suis une fille de la ville depuis l'âge de 15 ans.

Je suis actuellement coprésidente du Metro Vancouver Aboriginal Executive Council, qui rassemble les 24 organisations dont a parlé plus tôt Mme Tatoosh. Je ne vais pas toutes les nommer, mais sachez que nous représentons 24 organisations des domaines de la santé, de la justice, du logement, de l'éducation, de l'emploi, des enfants, des jeunes et de la famille. Certains de nos directeurs généraux sont également présents ici aujourd'hui.

The reason that we developed this unique urban Aboriginal council is because we were finding that voices alone as urban Aboriginal organizations in Vancouver were not being heard, and we needed to develop a unified voice so that we could start having impact over decisions that were being made on our behalf. From our inception, we incorporated in 2009, we decided that we would start by taking a look at how we could have the most impact and how we could develop plans for ourselves. We were tired of people developing plans for us. We wanted to have our own urban Aboriginal Metro Vancouver health plan. We want our own justice plan. We want our own children's plan — language, arts, culture, housing, employment and education. We did not want people to do the same things that they were doing, developing plans on our behalf that do not work for us. That is how we came about.

We meet on a monthly basis to talk about various discussions. We are working. We just had a meeting yesterday with the mayor of Vancouver. We have quarterly meetings with the mayor and council. We are now in a unique position. You heard about the ORAAP initiative that is rolling out in our communities. We have always said that we needed the federal, provincial and municipal governments to sit down with our urban people to help us with funding sources to develop what we know will work in our community. We were very happy to sit down last week with those partners and start having meaningful discussion about our plans for the community. We are very happy about that movement. We are still in the process of developing that a little bit more, but with the premise being that that will help feed into our own plan in Vancouver here.

Before I go on, we at MVAEC we really believe in mentorship. We do not just talk it; we live and breathe it. We have been very fortunate to have this young lady beside us. She will introduce herself in a couple of minutes and talk a little bit about CCAY.

Once we started getting together, one thing that we really found troubling is that all the decisions were being made on our behalf in our community. We started asking health authorities, school districts, school boards how much money is being spent on our behalf in our community, and I have yet to have an answer of that.

I know that money is being transferred on our behalf. I know that some of that comes into our communities, but there needs to be a whole heck of a lot more accountability for that money that comes in to ensure that it gets to our community. I do not need to go through the statistics in our community, but Mr. Guno talked

La raison pour laquelle nous avons créé ce conseil autochtone urbain unique est que nous avons constaté que les organisations autochtones urbaines de Vancouver n'arrivaient pas à se faire entendre et que nous avons besoin d'unir nos voix afin d'avoir voix au chapitre dans des décisions nous concernant. Dès notre création — nous nous sommes constitués en personne morale en 2009 —, nous avons décidé de déterminer d'abord de quelle façon nous aurions le plus d'impact et de quelle façon nous devions élaborer nos propres projets. Nous étions fatigués de voir d'autres personnes élaborer des projets nous concernant. Nous voulions élaborer notre propre programme sanitaire pour les Autochtones du Grand Vancouver. Nous voulions notre propre programme en matière de justice. Nous voulions notre propre programme touchant les enfants; la langue, les arts, la culture, le logement, l'emploi et l'éducation. Nous ne voulions pas que les gens fassent comme ils faisaient d'habitude et élaborent des projets qui nous concernent, mais qui ne fonctionnent pas dans notre cas. C'est ainsi que notre organisme a vu le jour.

Nous nous réunissons tous les mois et discutons de divers sujets. Nous travaillons. Nous avons justement rencontré le maire de Vancouver hier. Le maire et le conseil se rencontrent tous les trimestres. Nous occupons aujourd'hui une position unique. Vous avez entendu parler de l'initiative ORAAP qu'on met en œuvre dans nos collectivités. Nous avons toujours dit qu'il fallait que des représentants des gouvernements fédéral et provinciaux et de l'administration municipale s'assoient avec les Autochtones vivant en milieu urbain et nous aident à trouver des sources de financement qui nous permettront de mettre en œuvre des projets qui, nous le savons, seront efficaces dans notre collectivité. Nous avons eu le bonheur, la semaine dernière, de rencontrer ces partenaires et d'entamer une discussion fructueuse sur les projets que nous avons pour notre collectivité. Nous sommes très heureux de cette initiative. Nous sommes encore en train de la peaufiner un peu, mais nous avons maintenant comme point de départ l'assurance que cela contribuera à nos projets pour Vancouver.

Avant de poursuivre, je tiens à dire que les membres du Metro Vancouver Aboriginal Executive Council, le MVAEC, croient réellement au mentorat. Nous ne faisons pas que le dire; nous en avons fait un mode de vie. Et nous avons eu la très grande chance de rencontrer la jeune dame qui est assise à mes côtés. Elle se présentera dans quelques minutes et parlera un peu du programme Connexions culturelles pour la jeunesse autochtone.

Quand nous avons commencé à nous réunir, il y a une chose qui nous a profondément troublés, c'est que toutes les décisions étaient prises en notre nom pour notre collectivité. Nous avons commencé à demander aux autorités sanitaires ainsi qu'aux districts et aux conseils scolaires combien d'argent ils dépensaient pour les Autochtones et pour notre collectivité; je n'ai toujours pas eu de réponse.

Je sais que des sommes d'argent sont transférées en notre nom. Je sais qu'une partie de cet argent est reçue par nos collectivités, mais il faudrait rehausser de beaucoup le niveau de responsabilisation si on veut être sûrs que cet argent arrive dans notre collectivité. Je n'ai pas besoin de passer en revue les

a little bit about the rate — his sister shared with me before we came in here the fact that a report came out that said our children are the poorest poverty stricken children in Canada, and we know that. Our organizations and the friendship centres and everybody who delivers services knows that wholeheartedly.

One of the most recent challenges that we have been dealing with, as you may or may not know, is a tripartite agreement that has been signed with the First Nations, the federal government and the provincial government, in terms of health. From the get-go we were a little bit concerned because we wanted to ensure that that does not include our health dollars and what that would look like for our community. We are not saying that because we do not agree with what the First Nations Health Council is doing for the on reserve; we support that, wish them well and hope that things succeed. However, it is very sad that they have not had any consultation. Nobody has had any consultation with the urban community. We still cannot, to this day tell our brothers and sisters, whether they are in Vancouver or the Downtown East Side, how that will impact our community. That has been a very pressing matter for us. It is not because we have not tried. We have written letters to the federal government. We have written letters to the provincial government. We have written letters to the First Nations Health Council saying that somebody should consult with us, let us help develop our plan in our community. We have not got there yet. My sense is that the urban plan is being developed on our behalf, and by the time that we have input into it, it will be a little bit too late.

That is one example; there are many more. You will find a lot of the offloading is happening in health, children and family, housing. It is a bit scary in the urban community. We do not come at it in terms of us against the First Nations at all. It has to go back to the government and its responsibility to come to us and have dialogue with us personally, not somebody on our behalf. The people on our behalf do not know what our concerns are, our health concerns, our justice concerns. In our community we deliver the services, so does it not make sense that you have a direct relationship?

We are optimistic with the ORAAP and the UAS initiatives in terms of really being in a true partnership with us, allowing us to get where we want to and allowing us to engage with our community. We are cautiously optimistic that that will be really beneficial to our community, and we are working hard towards that.

statistiques qui concernent notre collectivité, mais M. Guno a parlé un peu du taux... Sa sœur m'a dit, avant que nous arrivions ici, qu'on venait de publier un rapport selon lequel nos enfants sont les plus pauvres du Canada, c'est une chose que nous savons. Nos organisations et nos centres d'amitié et tous ceux qui fournissent des services ne le savent que trop bien.

Nous avons dû récemment relever un défi très important, je ne sais pas si vous en êtes au courant; il s'agit d'une entente tripartite en matière de santé conclue par les Premières nations, le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial. Nous étions dès le départ un peu inquiets, car nous voulions être sûrs que cela ne toucherait pas notre budget de santé et savoir ce que cela voudrait dire pour notre collectivité. Nous ne disons pas que nous ne sommes pas d'accord avec ce que fait le Conseil de la santé des Premières nations pour les gens des réserves; nous sommes tout à fait d'accord, nous leur souhaitons tout le bien possible et nous espérons que la réussite sera au rendez-vous. Cependant, ce qui est malheureux, c'est qu'ils n'ont organisé aucune consultation. Personne n'a consulté la collectivité vivant en milieu urbain. Encore aujourd'hui, nous ne pouvons pas expliquer à nos frères et sœurs, qu'ils vivent à Vancouver ou dans le Downtown Eastside, quelles seront les répercussions de ce projet sur notre collectivité. C'est pour nous une chose qu'il est urgent de régler. Ce n'est pas faute d'avoir essayé. Nous avons envoyé des lettres au gouvernement fédéral. Nous avons envoyé des lettres au gouvernement provincial. Nous avons envoyé des lettres au Conseil de la santé des Premières nations pour demander que quelqu'un nous consulte, qu'on nous aide à élaborer un programme pour notre collectivité. Nous n'y sommes pas encore arrivés. À mon avis, on est en train d'élaborer pour nous le programme pour les Autochtones vivant en milieu urbain, et quand nous aurons enfin voix au chapitre, il sera un peu trop tard.

C'est un exemple parmi tant d'autres. Vous constaterez que cette façon de faire concerne surtout la santé, les enfants et la famille, ainsi que le logement. C'est un peu effrayant pour ceux qui vivent en milieu urbain. Nous n'envisageons pas du tout cela comme un problème qui nous oppose aux Premières nations. Il incombe au gouvernement — car c'est sa responsabilité — de nous consulter et de dialoguer avec nous personnellement, non pas avec quelqu'un qui parle en notre nom. Les gens qui parlent en notre nom ne connaissent pas nos préoccupations, ni en ce qui concerne la santé, ni en ce qui concerne la justice. Nous fournissons des services dans notre collectivité, ne serait-il pas raisonnable qu'une relation directe soit établie avec nous?

Nous sommes optimistes, car nous estimons que les initiatives liées à l'ORAAP et à la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain vont permettre l'établissement d'un vrai partenariat et vont nous permettre d'aller là où nous voulons aller et de nous occuper de notre collectivité. Nous sommes optimistes, mais prudents, et nous pensons que ce sera vraiment bénéfique pour notre collectivité, et nous travaillons avec acharnement pour que cela se réalise.

I want to talk about some recommendations. You were asking earlier about who represents us, I know in Metro Vancouver, MVAEC and our 24 organizations speak for our community when it comes to service delivery. We work really hard at doing that, but it is very frustrating when you have, not just consultations, but meaningful consultations.

We cannot have a cookie-cutter approach like Mr. Guno was talking about. What may work down here in Vancouver may not work in Prince George or Victoria, so it is important that we recognize that each First Nations community is diverse. We cannot approach it as a cookie-cutter approach. Come to see what is working in Vancouver and ask and deliberate with us. How MVAEC as a community, the 24 organizations, got funding was we all paid membership fees into MVAEC so that we can hire somebody to work on our behalf. For three years we have been doing that. We have had our own office, we have paid our own staff, and we have continued to try to advocate for our community.

I think the big recommendation is that we need some accountability in those dollars that are being spent in our community on our people's behalf. There is no accountability for that money.

Some of my sisters in the Downtown East Side are sitting in the back, if you want to stand up for a second.

These lovely ladies are at the forefront. When you hear on the news or anywhere else about bringing up the issue of the murdered or missing Aboriginal women and the girls across Canada who are going missing, their concern is always the same, and I raise my hands to them because they are always there asking those questions: What is being done about this issue and what is going to be done? That is the message that they want you guys to ask the government: What is being done nationally across Canada on the issue and what are we going to do that it?

I will pass it over to Angeline.

Angeline Nelson, Metro Vancouver Aboriginal Executive Council: Good afternoon, senators.

[Ms. Nelson spoke in her native language.]

My name is Angeline Nelson, and I am from the Knowledgeable Aboriginal Youth Association. I want to acknowledge the Coast Salish Territory that we are on.

As you know, many issues face our youth today. The list, really it is exhaustive, and we just do not have time to go over all of it, so my focus today is to really expand on what Paul Lacerte touched on, and that is the CCAY funding.

J'aimerais parler de certaines recommandations. Vous avez demandé plus tôt qui étaient nos représentants. Je sais que le MVEAC et nos 24 organisations parlent au nom de leur collectivité quand il s'agit de prestation des services. Nous faisons vraiment de grands efforts pour réaliser ce but, mais c'est très frustrant, et je parle non seulement de consultations, mais de consultations fructueuses.

Nous ne pouvons pas adopter une approche universelle, comme celle dont parlait M. Guno. Ce qui est susceptible de fonctionner ici, à Vancouver, peut ne pas fonctionner à Prince George ou à Victoria, et c'est pourquoi il est important que nous reconnaissons que chaque collectivité des Premières nations est différente. Nous ne pouvons pas appliquer une approche universelle. Venez voir ce qui fonctionne à Vancouver, posez-nous des questions et discutez avec nous. Quant au financement de la collectivité du MVEAC, des 24 organisations, nous avons payé des frais d'adhésion au conseil, ce qui nous a permis d'embaucher quelqu'un pour nous représenter. Nous faisons cela depuis trois ans. Nous avons notre propre bureau, nous avons un personnel salarié, et nous avons continué à tenter de défendre les droits de notre collectivité.

Je crois que la recommandation la plus importante concerne ce besoin de responsabilisation à l'égard des sommes d'argent qui sont dépensées dans notre collectivité, pour notre compte. Il n'y a pas de responsabilisation concernant cet argent.

Quelques-unes de mes sœurs du Downtown Eastside sont assises dans le fond de la salle; j'aimerais que vous vous leviez une seconde.

Ces adorables dames sont aux premières lignes. Quand vous entendez dire, aux nouvelles ou ailleurs, qu'il faut parler du problème des femmes et des filles autochtones qui sont assassinées ou portées disparues, partout au Canada, leur préoccupation est toujours la même, et je leur rends hommage, car elles sont toujours là pour poser les questions suivantes : Qu'est-ce qu'on fait dans ce dossier? Qu'est-ce qu'on fera? C'est la question qu'elles veulent vous voir poser au gouvernement : Qu'est-ce qui se fait à l'échelle du pays dans ce dossier, et qu'est-ce qui se fera?

Je vais maintenant céder la parole à Angeline.

Angeline Nelson, Metro Vancouver Aboriginal Executive Council : Bon après-midi, mesdames et messieurs les sénateurs.

[Mme Nelson s'exprime dans une langue autochtone.]

Je m'appelle Angeline Nelson et je représente la Knowledgeable Aboriginal Youth Association. J'aimerais remercier les Salish de la côte de nous accueillir sur leur territoire.

Comme vous le savez, nos jeunes font face aujourd'hui à de nombreux problèmes. La liste est vraiment longue, et nous n'avons tout simplement pas le temps de la passer entièrement en revue, et c'est pourquoi je vais aujourd'hui m'attacher plutôt au sujet que Paul Lacerte a abordé, c'est-à-dire le financement du programme Connexions culturelles pour la jeunesse autochtone, le programme CCJA.

As you are all aware, the mandate of the Harper government has shifted to focus more on employment and education without regard to considering how much importance we as Aboriginal people place on culture. Growing up I was always told by the elders that if you teach our youth about the roots or help to strengthen that connection with their spirit, we strengthen their hearts and their minds, and if we empower them with that knowledge we are building on the next generations to come.

Cultural identity is a really big part of being an Aboriginal person. It is really what makes us who we are. For some Aboriginal youth cultural identity has not been a part of their lives, and a lot of Aboriginal people tend to fall through the cracks. My recommendation would be to ensure that there are always opportunities for the Aboriginal youth to connect with their culture. This is how you will see us thrive and succeed in the world. Thank you.

Senator Brazeau: I thank all of you for your very good presentations.

Mr. Guno, you said you did not want organizations to be a one-stop shop in terms of advocacy and even service delivery. You also talked about different labels, urban, on reserve, off reserve. The way I see this study — perhaps I am dreaming big, but so be it, sometimes we have to do that — is that even though we are looking specifically at the human rights of First Nations people who live off reserve perhaps one of our recommendations will be to eliminate the labels because it is time. I just leave that out there.

I sense with you, Ms. Smith, as well, from both your presentations, a lot of frustration. I think the frustration, deals with a lack of mobilization or the mobilization that would be necessary to really hit hard and hit where it is needed. You are talking about the need to have dialogue and be consulted. You are the frontline workers, and I have a lot of respect for our political leadership, although I have been critical of some when needed. I do respect the leadership and they have a role to play. The frontline workers, in my view, are the ones who make more of a difference, an immediate difference, in the lives of our peoples on a daily basis. While some may want to talk about treaty rights, which have not been addressed in the last 100, 200 or 300 hundred years or so and it is still an ongoing battle, when we meet youth and young Aboriginal people, they want a roof over their heads, a decent education, the tools necessary to have a decent job.

Comme vous le savez tous, le mandat du gouvernement Harper a changé et s'oriente maintenant davantage sur l'emploi et l'éducation, mais il ne tient pas compte de l'importance que nous, les Autochtones, accordons à la culture. Quand j'étais petite, les Aînés me disaient toujours que, si on apprend aux jeunes quelles sont leurs racines et qu'on les aide à renforcer ce lien avec leur dimension spirituelle, nous renforçons également leur cœur et leur esprit, et que si nous leur transmettons ce pouvoir, par ces connaissances, nous sommes en train de bâtir les générations suivantes.

La culture est vraiment un aspect important de l'identité des Autochtones. C'est ce qui fait que nous sommes qui nous sommes. Dans la vie de certains jeunes Autochtones, l'identité culturelle est absente, et bien des Autochtones passent à travers les mailles du filet. Ma recommandation serait qu'on doit s'assurer que les jeunes Autochtones ont toujours la possibilité d'établir un lien avec leur culture. C'est ce qui nous permettra de prospérer et de réussir dans la vie. Merci.

Le sénateur Brazeau : Je vous remercie tous, pour ces très bons exposés.

Monsieur Guno, vous avez dit ne pas vouloir que les différentes organisations soient des guichets uniques pour la défense des intérêts ou même pour la prestation des services. Vous avez également évoqué les différentes étiquettes : personnes vivant en milieu urbain, dans une réserve, à l'extérieur des réserves. J'envisage cette étude de la manière suivante — je rêve peut-être en couleurs, mais peu importe, c'est parfois nécessaire — : c'est que même si nous nous attachons précisément aux droits de la personne des membres des Premières nations qui vivent à l'extérieur des réserves, nous devrions peut-être formuler une recommandation visant à éliminer ces étiquettes, car il est temps de le faire. Je vais en rester là.

Madame Smith, vous donnez aussi l'impression, dans les deux exposés que vous avez faits, d'éprouver un niveau de frustration élevé. Je crois que cette frustration tient à l'absence de mobilisation ou, du moins, de la mobilisation qui serait nécessaire pour frapper fort et frapper là où il le faut. Vous dites qu'il faut établir un dialogue et organiser des consultations. Vous êtes les travailleurs de première ligne, et j'ai beaucoup de respect pour vos dirigeants politiques, même s'il m'est arrivé d'en critiquer quelques-uns quand il le fallait. Je respecte vos dirigeants, ils ont un rôle à jouer. À mon avis, ce sont les travailleurs de première ligne qui font changer les choses et qui ont une incidence immédiate sur la vie quotidienne des membres de nos peuples. Il y en a qui voudraient parler des droits issus de traités, lesquels ne sont toujours pas réglés après 100, 200 ou 300 ans et font toujours l'objet d'une bataille, mais, quand nous discutons avec les jeunes et les jeunes Autochtones, ils nous disent que ce qu'ils veulent, c'est un toit au-dessus de leur tête, une éducation décente et les outils nécessaires pour obtenir un emploi décent.

In my previous capacity it was always difficult to mobilize the off-reserve population. It is easier on reserve because everybody is physically and geographically there. What recommendations do you have that would enable the mobilization of First Nations people off reserve because I think that is desperately needed?

Mr. Guno: You raise a very good point in terms of labels. I have taken note of a number of your points.

I think in terms of your description of being frustrated, I would not go and say we are frustrated. We are raising issues that need to be raised at this platform at this level, again, about this idea that provincial or federal governments will recognize only one group versus the actual grassroots.

Now, whether you want to say it is political or not, it is political. There is no way around it. How do you mobilize communities that are apathetic to a process that does not include them? You continue to say that one agency speaks on behalf of all people without their inclusion. Again, how do we address that? Well, they need to have access to these processes also.

In terms of this overall process with on reserve versus off-reserve, possibly looking at a similar process where the on reserve get an opportunity to speak about their direct relationship between on and off reserve to get the 360-degree input you are looking for, versus the position of an agency that is strategically positioned at a table that community members cannot access but they present as if they are speaking on our behalf, as Ms. Smith mentioned. We have created a lot of agencies or a lot of organizations that have the attention of some of the policymakers, some of the funders, and that attention basically is driven in a particular direction without the input of the grassroots on the ground.

Where is the accountability in that? Well, that is the million dollar question? These types of processes, I think, will elevate it at that level.

Part of my discussion was to caution against of looking at that one agency that speaks on behalf of all. If we continue to do that, we are going to be back here 20 years down the road with the same questions and the same concerns.

Ms. Smith: I find that I am frustrated. I am frustrated that our people are dying in the streets, that our children are getting apprehended at an alarming rate, that we still live in a city where we our kids live in such dire poverty and that we struggle for every penny that we have in our agencies, and that we have to make due.

Dans mon poste précédent, j'ai constaté qu'il était toujours difficile de mobiliser les Autochtones vivant à l'extérieur des réserves. C'est plus facile de le faire dans une réserve, puisque les gens sont physiquement présents au même endroit. Quelles seraient vos recommandations pour faciliter la mobilisation des membres des Premières nations vivant à l'extérieur des réserves? Je vois qu'on en a désespérément besoin.

M. Guno : Vous avez soulevé un très bon point quand vous avez parlé des étiquettes. J'ai pris note d'un certain nombre des points que vous avez soulevés.

En ce qui concerne votre description de la frustration, je ne dirais pas que nous sommes frustrés. Nous soulevons des questions qui doivent être soulevées, ici et maintenant, et qui concernent encore une fois cette idée selon laquelle le gouvernement provincial ou fédéral ne reconnaît qu'un seul groupe plutôt que la masse.

Maintenant, que vous le vouliez ou non, il s'agit d'une question de nature politique. Ça ne peut pas être autrement. Comment allez-vous mobiliser des collectivités qui demeurent apathiques quand vous leur proposez un processus qui ne les inclut pas? Vous persistez à dire qu'un organisme parle au nom de tout le monde, mais tous ne sont pas inclus. Encore une fois, comment allons-nous régler le problème? Eh bien, il faut que tout le monde puisse participer à ces processus.

Quant à ce processus global concernant les gens des réserves et ceux qui vivent à l'extérieur des réserves, on pourrait peut-être envisager un processus semblable selon lequel les gens qui habitent dans une réserve ont la possibilité de discuter de leurs liens directs avec ceux qui habitent à l'extérieur des réserves, de façon à recueillir tous les points de vue possibles, comme vous le voulez, plutôt que de laisser un organisme occuper une position stratégique, à la table, sans que les membres de la collectivité puissent s'y asseoir, et qu'on le présente comme s'il parlait au nom de tout le monde, comme Mme Smith l'a mentionné. Nous avons créé nombre d'organismes et d'organisations qui ont su attirer l'attention de certains des décideurs et de certains des bailleurs de fonds, mais ils ont attiré leur attention, en fait, dans une direction particulière, sans que les gens de la base aient pu dire un mot.

Où est la responsabilisation dans tout cela? Eh bien, c'est la question à un million de dollars. Des processus de ce genre vont, je crois, élever le débat à ce niveau.

Mon discours visait entre autres à faire une mise en garde contre les organismes qui parlent au nom de tout le monde. Si nous continuons ainsi, nous allons nous retrouver de nouveau ici, dans 20 ans, et nous allons discuter des mêmes questions et des mêmes préoccupations.

Mme Smith : Moi, je suis frustrée. Je suis frustrée de voir des Autochtones mourir dans la rue, de voir un nombre alarmant d'enfants se faire arrêter, de constater que nous vivons toujours dans une ville où les enfants vivent dans une pauvreté abjecte et de savoir que nos organismes doivent lutter pour chaque cent qu'ils reçoivent et qu'ils doivent se débrouiller avec cela.

Our organizations work together to try to make a difference with what limited resources we have, and it is not only governments' — provincial, federal and municipal — responsibility to start discussing with urban communities, but our First Nations community too, our political governments.

Ms. Nelson and I went to the BCAFN meeting, and talked with our national chief and said that there needs to be some movement in this urban piece, that we cannot just give it lip service, we have to have some meaningful consultations in our community. It has to start all the way through; it cannot just be one sector. It has to be all of us, and we have no problems in getting us together.

We had a gathering against Enbridge. There were thousands of people there. We have west coast family night that has 250 people and powwow night that has exactly the same, so our people gather with or without government there. It is not a matter of getting us together. We are together. We have organized without government funds because we know how important it is, but we need to be acknowledged. It is like that big white elephant in the room. Everybody knows that the urban community exists, but nobody really wants to deal with it.

Senator Brazeau: Perhaps you can think about that over the next several weeks and offer something in writing. I guess the question is: How do we mobilize groups such as yours so that you are truly consulted and truly involved in the dialogue that is meaningful from this day forward? Part of this process is to ensure that the off-reserve population is no longer forgotten, is included and that we actually start policy-wise dealing with the issue because it is not going to go away. We need your advice and recommendations as to how we do that. Obviously if anyone tries a top-down approach, you know what is going to happen; it is going to crash and burn. This is why we are having this dialogue, to come up with specific recommendations from you as to how we establish that, how we go about doing that to ensure that it is something that is developed by you that works and really provides results and accountability. Once the mobilization is there people have to be accountable and have to answer to very tough questions. If the mobilization is not there and questions are just coming from groups here, groups there, you know how reality works. Going forward I would like you to seriously think about that.

Nos organisations travaillent de concert pour faire changer les choses avec les ressources limitées dont elles disposent, et la responsabilité d'entamer un dialogue avec les collectivités vivant en milieu urbain n'incombe pas seulement aux ordres de gouvernement — provincial, fédéral et municipal —, elle incombe également aux collectivités des Premières nations, à nos organisations politiques.

J'ai assisté avec Mme Nelson à la réunion de l'Assemblée des Premières Nations de la Colombie-Britannique. Nous avons discuté avec notre chef national et lui avons dit qu'il faut faire quelque chose pour les Autochtones vivant en milieu urbain, qu'il faut arrêter de se contenter de belles paroles et tenir des consultations dignes de ce nom dans notre collectivité. Il faut que le processus soit global, il ne peut pas concerner un seul secteur. Cela suppose la participation de chacun d'entre nous, et nous n'avons pas de difficulté à nous réunir.

Nous nous sommes unis contre Enbridge. Nous avons fait venir des milliers de personnes. Nous organisons avec les familles de la côte Ouest une activité qui dure toute la nuit et qui attire 250 personnes; nous organisons aussi un pow-wow qui dure toute la nuit et qui attire exactement autant de personnes. Tout cela pour dire que nous nous réunissons, peu importe que le gouvernement soit là ou non. Il ne s'agit pas de nous réunir. Nous sommes unis. Nous nous sommes organisés sans le financement du gouvernement, car nous savons à quel point c'est important, mais il faut que ce soit reconnu. C'est la grande question dont personne ne veut parler. Tout le monde est au courant de l'existence de la collectivité en milieu urbain, mais personne ne veut vraiment s'en occuper.

Le sénateur Brazeau : Vous pourriez peut-être y réfléchir au cours des prochaines semaines et présenter par écrit le résultat de ces réflexions. Je crois que la question peut se formuler ainsi : Comment pouvons-nous mobiliser des groupes comme le vôtre pour assurer une consultation véritable et une réelle participation à un dialogue qui à partir d'aujourd'hui sera fructueux? Ce processus vise entre autres à faire en sorte que la population qui vit à l'extérieur des réserves ne soit plus oubliée, qu'elle soit incluse et que nous commençons à songer à des politiques permettant de régler la question, car le problème ne disparaîtra pas. Nous avons besoin de vos conseils et de vos recommandations sur la façon de procéder. De toute évidence, si quelqu'un propose une approche qui va du haut vers le bas, vous savez ce qui va se passer : elle sera vouée à l'échec. C'est la raison pour laquelle nous avons engagé ce dialogue, pour recueillir vos recommandations précises sur la façon dont nous devons procéder, sur les moyens que nous devrions prendre pour nous assurer que le projet sera élaboré par vous et qu'il fonctionnera, et qu'il donnera vraiment des résultats et qu'il y aura une responsabilisation. Une fois les gens mobilisés, ils doivent rendre des comptes répondre à des questions très difficiles. Si les gens ne sont pas mobilisés et que les questions viennent, de-ci de-là, de divers groupes, vous savez comment cela se passe dans la réalité. J'aimerais que vous y réfléchissiez sérieusement à partir de maintenant.

Ms. Smith, you ask a question on missing and murdered Aboriginal women. It is rare that we receive questions, but I will take a shot at answering it.

You know about the Sisters in Spirit Campaign that took place over several years. Two years ago the federal government did announce \$10 million over two years for a more coordinated strategy around the issue involving law enforcement officials, the RCMP creating a national database, putting some money into the communities for preventive measures. That announcement was made two years ago. Now whether it was the right thing or the wrong thing, I am not going to say either way, but I am just outlining the facts.

Having said that, I have been working since 2004 on this issue. I stood shoulder to shoulder with my sisters at the Native Women's Association of Canada, and I have called for a national inquiry on missing and murdered Aboriginal women because the women deserve it and their families deserve it as well. It is inconceivable, in my personal view, that in 2012 we still allow this type of violence against our women. It is unacceptable.

I do not share my schedule very often, but later I am going on a tour of the Downtown East Side, and I will be meeting with people who know Aboriginal women who have gone missing. The issue is not dead with me. Obviously it is not easy, but I care about this issue and I will stand shoulder to shoulder with my brothers and sisters until something is done about this issue.

Senator Harb: Your presentations are complementary to the first panel. You covered a wide range, in particular the element of the study that deals with participation in the community-based decision-making process. All three of you made this point eloquently, and thank you for that.

My question is in relation to access to rights. Ms. Anderson, from your experience in your office, could you give us a little synopsis of some of the cases that involve human rights? What sort of human rights cases come to your attention? For example, Mr. A or Ms. B came to us with a problem and we felt that it was a human rights case and took it on.

Claire Anderson, Student, UBC First Nations Legal Clinic: I can only speak about the cases that I am working on. There was a certain individual that we think was selected randomly by her employer and kind of monitored while she was working at a grocery store where she was employed. We think it was an unfair screening process because she had a perfect work record up until the investigation. They found certain of her acts — her and a couple other colleagues were in a group where they would give each other promotions that, I guess, they were not supposed to. We think that it may have had something to do with her Aboriginal background. She is one of our clients, and I am

Madame Smith, vous avez posé une question sur les femmes autochtones portées disparues et assassinées. Il est rare qu'on nous pose des questions, mais je vais tenter d'y répondre.

Vous avez entendu parler de la campagne Sœurs d'esprit, qui a duré plusieurs années. Il y a deux ans, le gouvernement fédéral avait annoncé qu'il versait 10 millions de dollars sur deux ans pour mettre en place une stratégie plus coordonnée dans ce dossier, qui supposait la participation des représentants des forces de l'ordre, la création d'une base de données nationale par la GRC et des investissements dans les collectivités afin de mettre en place des mesures de prévention. L'annonce a été faite il y a deux ans. Je ne vais pas dire si c'était ou non la bonne chose à faire, je ne me prononcerai pas, je me contente d'établir les faits.

Cela dit, je m'intéresse à ce dossier depuis 2004. J'ai travaillé aux côtés de mes sœurs de l'Association des femmes autochtones du Canada et j'ai demandé que l'on mette sur pied une commission d'enquête nationale sur les femmes autochtones portées disparues et assassinées, car ces femmes le méritent, et les membres de leur famille le méritent également. Il est à mes yeux inconcevable qu'en 2012, cette forme de violence à l'égard de nos femmes soit encore tolérée. C'est inacceptable.

Je ne parle pas souvent de mon emploi du temps, mais je vais plus tard faire une tournée du Downtown Eastside et rencontrer des gens qui connaissent des femmes autochtones qui ont disparu. Je n'ai pas fermé ce dossier. C'est évidemment pénible, mais c'est un dossier qui me préoccupe, et je vais rester aux côtés de mes frères et sœurs jusqu'à ce que quelque chose soit fait.

Le sénateur Harb : Vos exposés complètent ce que nous a livré le premier groupe. Vous avez abordé un vaste éventail de sujets, en particulier le volet de l'étude qui concerne la participation au processus décisionnel communautaire. Vous avez tous les trois fait valoir votre point de vue avec éloquence, et je vous en remercie.

Ma question concerne l'accès aux droits. Madame Anderson, selon votre expérience de travail à votre bureau, pourriez-vous nous donner un aperçu de certains dossiers qui concernent les droits de la personne? Quelles sortes d'affaires touchant les droits de la personne sont portées à votre attention? Par exemple, M. A ou Mme B vient nous expliquer son problème, et nous estimons qu'il s'agit d'un dossier lié aux droits de la personne et nous acceptons d'intervenir.

Claire Anderson, étudiante, UBC First Nations Legal Clinic : Je ne peux parler que des dossiers sur lesquels je travaille. Il y a eu le cas d'une certaine personne qui, croyons-nous, avait été choisie au hasard par son employeur; il l'a en quelque sorte surveillée pendant qu'elle travaillait, à l'épicerie. Nous pensons que le processus de sélection était injuste, car son dossier jusqu'à cette enquête était sans tache. L'employeur a trouvé certaines de ses actions... Elle faisait partie, avec deux ou trois collègues, d'un groupe dont les membres s'accordaient l'un l'autre des rabais auxquels, je suppose, ils n'avaient pas droit. Nous pensons que le problème était peut-être lié à son origine autochtone. Elle est une

working on that file right now. We have to first deal with the criminal component of it, but once that matter is dealt with, we will be looking into making a human rights complaint.

Senator Harb: Would you say that the majority of cases that come to your attention and the people who bring them basically feel that they were discriminated against because of their cultural background, because of their nationality as First Nations?

Ms. Anderson: I think that does play a factor, although our clinic is located on the Downtown East Side, and I find when it comes down to it, ethnicity, I think is important but so is class, and we only service indigenous clients, so, yes, the complaints that we do get generally are about Aboriginal status.

That said, the majority of our files are in relation to criminal law. We do not actually have too many human rights complaints. Somebody raised the issue about whether people are aware that there are avenues that deal with human rights complaints. A lot of indigenous people just internalize the problems and they do not seek help, so I think maybe that is an issue.

Senator Harb: Did you come across any situation where somebody came to you and told you that I believe that I should continue to have the same right I had, for example, on reserve. Now I am off reserve and I do not have access to say, for example, education or health care or social services and I need your help so I can have the same access I had on reserve?

Ms. Anderson: Yes, absolutely. I have got one client who is hoping to gain the same compensation money from her First Nation that people on reserve gained for a reason that I cannot disclose. She feels that because she was living off reserve she was not available to have those compensation dollars. I do not think that I can go too far into it.

Senator Harb: As a remedy for that case, what tools would you use? Would you use the Charter of Rights, say, for example, section 15(1) of the Charter of Rights?

Ms. Anderson: I feel like I should be taking notes from you because a lot of the times we do not have a manual or a specific process to follow. Again, we are second and third year law students, and a lot of it is just trial and error and a lot of time spent on the phone talking to different people, talking to lawyers. Lawyers in the Vancouver community have been tremendously helpful. They provide us with advice. They give us their cards, their personal information, and they are just a wonderful resource to the students at the UBC First Nations Legal Clinic.

de nos clientes, et je travaille actuellement sur ce dossier. Nous devons d'abord régler la composante pénale, mais, une fois cela fait, nous allons envisager de déposer une plainte relative aux droits de la personne.

Le sénateur Harb : Diriez-vous que la plupart des situations qui sont portées à votre attention le sont par des gens qui estiment avoir été victimes de discrimination en raison de leurs origines culturelles, en raison de leur identité de membre d'une Première nation?

Mme Anderson : Je crois que c'est un des facteurs en jeu, mais il faut savoir que notre bureau est situé dans le Downtown Eastside, et, à bien y penser, je dirais que l'origine ethnique est peut-être importante, mais que la classe sociale l'est aussi. Nos clients sont tous des Autochtones, alors, oui, les plaintes que nous recevons sont généralement liées au fait d'être un Autochtone.

Cela dit, la plupart des affaires dont nous nous occupons relèvent du droit pénal. À vrai dire, nous ne traitons pas beaucoup de plaintes touchant les droits de la personne. Quelqu'un a demandé si les gens savaient qu'il est possible de déposer une plainte en invoquant les droits de la personne. Bon nombre d'Autochtones ne font qu'intérioriser les problèmes et ne demandent pas d'aide, et je crois que c'est peut-être un problème.

Le sénateur Harb : Vous est-il déjà arrivé qu'une personne se présente en vous disant, par exemple, qu'elle devrait avoir les mêmes droits que lorsqu'elle vivait dans une réserve? Cette personne vivrait maintenant à l'extérieur d'une réserve et n'aurait plus accès, par exemple, à une éducation ou à des services de santé ou des services sociaux et demanderait votre aide pour jouir de l'accès qu'on lui offrait lorsqu'elle vivait dans la réserve?

Mme Anderson : Oui, tout à fait. Une de mes clientes espère que sa nation lui versera la même indemnité pécuniaire qu'aux autres membres restés sur la réserve, mais je ne peux pas divulguer la raison. Elle estime que c'est parce qu'elle vivait à l'extérieur de la réserve qu'elle n'a pas eu droit à cette indemnité pécuniaire. Mais je crois que je ne peux pas en dire beaucoup plus.

Le sénateur Harb : À titre de recours, dans ce cas, quels outils pourriez-vous utiliser? Est-ce que vous invoqueriez la Charte des droits, par exemple le paragraphe 15(1) de la Charte des droits?

Mme Anderson : Je crois que je devrais prendre des notes, quand je vous écoute, car, bien souvent, nous n'avons pas de manuel ou de processus précis pouvant nous orienter. Encore une fois, nous sommes des étudiants en droit de seconde et de troisième années, et nous procédons par essais et erreurs, souvent, et nous passons beaucoup de temps au téléphone avec différentes personnes, avec des avocats. Les avocats de Vancouver ont été énormément serviables. Ils nous donnent des conseils. Ils nous remettent leur carte, nous donnent leurs coordonnées personnelles, et ils sont tout simplement une ressource merveilleuse pour les étudiants des services de consultation juridique des Premières nations de l'Université de la Colombie-Britannique.

Senator Hubley: Ms. Anderson, Ms. Rauch identified one of her roles as education and training new lawyers. I believe you are a law student at the moment; is that correct?

Ms. Anderson: Yes, third year law student at UBC.

Senator Hubley: Could you share with us the education you have received in Aboriginal culture or in what I think she described as indigenous values? How much do you receive during your training process?

Ms. Anderson: I am glad you asked that question. There are six students in the clinic each term, and this term we have five students who self-identify as indigenous. We have one Musqueam person, one Tsleil-Waututh woman, one woman from Peguis First Nation, one Cree fellow and myself, Taku River Tlingit First Nation. More than anything we are teaching Ms. Rauch a little bit about First Nations values and culture. Once a week we have a seminar where we are able to read academic journals and speak openly and frankly about some of the issues of working with indigenous people. Just last week I suggested that we stop reading academic papers written by White people about indigenous people and that we start turning to indigenous scholars and indigenous people, community members that just display a tremendous amount of strength and start learning from them. My suggestion was accepted and acknowledged, and I feel, more than anything, that we can bring our indigenous perspective into the classroom. At the same time in our practice she is encouraging us to bring our indigenous heritage or our perspective into the courtroom. I am happy to say on Monday I am hoping to do just that. In my final submissions I am hoping to address Coast Salish law in the courtroom.

Senator Hubley: Would the justice system on a reserve differ from the justice system off reserve?

Ms. Anderson: Right now, at least in my home community, we have circuit courts. They go to Atlin, B.C. quarterly, and court is generally exactly what it would be like at 222 Main Street, which is our provincial courthouse. There are communities that have some of the indigenous knowledge written into their legislation, and I can think of Teslin, Yukon, for example. They have *haa kusteeyi* in their legislation, which means Tlingit way of life, and they acknowledge the traditional teachings as a valid legal code.

There are aspects or initiatives in the communities, and I would like to see them somehow used in an urban setting. The problem of jurisdiction is something that I think about. I am Tlingit and I am representing a Cree person, and we are on Coast Salish

Le sénateur Hubley : Madame Anderson, Mme Rauch a dit qu'elle avait entre autres pour rôle la sensibilisation et la formation de nouveaux avocats. J'ai cru comprendre que vous êtes pour le moment étudiante en droit; est-ce cela?

Mme Anderson : Oui, je suis en troisième année de droit à l'UBC.

Le sénateur Hubley : Pourriez-vous nous expliquer en quoi consiste l'éducation que vous avez reçue dans le domaine de la culture autochtone ou de ce qu'elle a appelé, je crois, les valeurs autochtones? Quelle place est-ce que cela occupe dans votre processus de formation?

Mme Anderson : Je suis contente que vous posiez la question. Chaque trimestre, six étudiants travaillent dans ce bureau, et, ce trimestre-ci, cinq étudiants se sont déclarés Autochtones. Il y a un membre de la bande Musqueam, une femme de la nation Tsleil-Waututh, une autre de la Première nation Peguis, un membre de la nation crie, et je suis moi-même membre des Tlingits de la rivière Taku. Ce qui se passe, en réalité, c'est que nous enseignons à Mme Rauch un peu des valeurs et de la culture des Premières nations. Nous participons chaque semaine à un séminaire où nous lisons des revues spécialisées et où nous pouvons parler ouvertement et franchement des problèmes associés au travail avec des Autochtones. La semaine dernière, justement, j'ai proposé que nous arrêtions de lire des revues spécialisées qui publient des articles sur les peuples autochtones rédigés par des Blancs pour commencer à chercher des érudits autochtones, des Autochtones membres de la collectivité qui font preuve d'une force formidable, et que nous commencions à apprendre d'eux. Ma proposition a été acceptée et saluée, ce qui prouve plus que toute autre chose, à mon avis, que nous pouvons dans notre salle de classe mettre de l'avant la perspective autochtone, qui est la nôtre. En même temps, dans notre pratique, Mme Rauch nous encourage à miser sur notre héritage autochtone ou notre point de vue autochtone dans la salle d'audience. Je suis heureuse de pouvoir dire que j'espère faire justement cela, lundi. Dans nos conclusions finales devant le tribunal, j'espère pouvoir parler du droit des Salish de la côte.

Le sénateur Hubley : Est-ce que le système de justice des réserves est différent du système de justice à l'extérieur des réserves?

Mme Anderson : Pour le moment — dans ma collectivité natale, du moins —, il y a des cours de circuit. La cour se rend chaque trimestre à Atlin, en Colombie-Britannique, et tout se déroule exactement comme cela se déroulerait au 222, rue Main, notre palais de justice provincial. Certaines collectivités ont fait intégrer à leur loi un peu de savoir autochtone, par exemple à Teslin, au Yukon. Là, la loi intègre le *haa kusteeyi*, qui signifie « mode de vie des Tlingits », et la loi reconnaît que les enseignements traditionnels sont un code juridique valide.

Il y a dans les collectivités différents aspects ou des initiatives que j'aimerais que l'on puisse d'une façon ou d'une autre appliquer en milieu urbain. Je pense souvent au problème de la sphère des compétences. J'appartiens à la nation tlingite, je

territory, whose laws do I use anyway? I think that is a good problem, to have too many laws and finding one that works best for our clients and focusing on rehabilitation.

The Chair: Are you using *Gladue*?

Ms. Anderson: Yes.

The Chair: In today's paper is an article saying that often *Gladue* is not being followed. What is your experience with *Gladue*?

Ms. Anderson: Part of that judgment acknowledged the overrepresentation of Aboriginal people in the prison system. I think the reason we get so many indigenous clients is that the courts have recognized that we cannot just keep sending indigenous people to prison, so they find different sentences, whether it is a conditional discharge or a suspended sentence. Oftentimes Legal Aid does not accept files for those the sentences, and our Aboriginal clientele, are kind of stuck in a limbo. They are not facing jail time, so they do not have access to Legal Aid. I am very thankful that we have a clinic that is able to provide legal services to these people, but I do not think there are very many legal clinics like ours.

The Chair: Are you following the case of *Gladue* when you do sentencing?

Ms. Anderson: Yes.

Ms. Smith: The other hat I wear is I am the Executive Director of the Vancouver Aboriginal Transformative Justice Services. We do provide culturally appropriate circles in our community that involves volunteers, elders, the victim, offender in the reconciliation process. The actual Aboriginal Justice Strategy is up as of March 31 this year. We have 24 Aboriginal Justice Strategy programs across B.C. that are on reserve and off reserve, and the majority of those justice programs are based on the communities themselves. That is what makes them so successful.

We developed our program based on our community's needs, and the Nisga'a have their program in their community in the Nisga'a territory that is based on their house — the way that they are set up. That is a great example. *Gladue*, unfortunately, in BC is not utilized as much as it is in Ontario, for whatever reason. We have two *Gladue* writers at our organization who write *Gladue* reports. A lot of the times it involves having to inform lawyers and Crown counsels and judges on what *Gladue* is and what it looks like. A lot of the times we are just kind of letting them know that that is a right that they have, but it is not utilized in B.C. as it is by my friend in Toronto. Their Toronto legal centre, utilizes it. They actually have two *Gladue* report writers that are on full time.

représente une personne qui appartient à la nation crie, et nous nous trouvons sur le territoire des Salish de la côte; sur quelles lois dois-je m'appuyer? Je crois que c'est un bon problème, le fait d'avoir trop de lois et de devoir trouver celle qui donnera le meilleur résultat pour notre client, en s'attachant à sa réadaptation.

La présidente : Est-ce que vous utilisez *Gladue*?

Mme Anderson : Oui.

La présidente : Dans le journal d'aujourd'hui, il y avait un article selon lequel on ne se conforme pas toujours à *Gladue*. Quelle est votre expérience de *Gladue*?

Mme Anderson : Dans cette décision, on reconnaissait entre autres la surreprésentation des Autochtones dans le système carcéral. Je crois que, si nous servons autant de clients autochtones, c'est parce que les tribunaux ont reconnu qu'on ne peut plus tout simplement continuer d'envoyer les Autochtones en prison. Ils cherchent donc des peines différentes, la libération conditionnelle ou la condamnation avec sursis. Mais, souvent, les bureaux d'aide juridique n'acceptent pas les clients à qui on a infligé ces peines, et nos clients autochtones se retrouvent donc dans une zone grise. Comme ils ne sont pas menacés d'emprisonnement, ils n'ont pas droit à l'aide juridique. Je suis heureuse qu'il existe des services de consultation juridique pour ces personnes, mais je ne crois pas que les services comme le nôtre sont très nombreux.

La présidente : Est-ce que vous vous appuyez sur l'arrêt *Gladue* à l'étape de la détermination de la peine?

Mme Anderson : Oui.

Mme Smith : Je joue un autre rôle : je suis également directrice générale des Vancouver Aboriginal Transformative Justice Services. Nous proposons bien sûr des cercles adaptés à la culture de notre collectivité, qui réunissent des bénévoles, des Aînés, la victime et le délinquant dans un processus de réconciliation. L'actuelle Stratégie de la justice applicable aux Autochtones est en vigueur depuis le 31 mars. On compte en Colombie-Britannique 24 programmes découlant de cette Stratégie de la justice applicable aux Autochtones, dans les réserves et à l'extérieur des réserves, et la plus grande partie de ces programmes s'appuient sur la collectivité elle-même. C'est la raison pour laquelle ils donnent de si bons résultats.

Nous avons élaboré notre programme en fonction des besoins de la collectivité, et les Nisga'a ont mis en œuvre dans leur collectivité, sur le territoire des Nisga'a, un programme qui est fondé sur leur maison; c'est ainsi qu'on appelle leur structure. C'est un exemple extraordinaire. L'arrêt *Gladue*, malheureusement, n'est pas autant utilisé en Colombie-Britannique qu'en Ontario, j'ignore pour quelle raison. Nous comptons dans notre organisation deux personnes qui rédigent des rapports *Gladue*. Souvent, cela suppose d'informer les avocats, les procureurs de la Couronne et les juges de ce que dit l'arrêt *Gladue*. Dans bien des cas, nous nous contentons de leur expliquer que c'est un droit, mais qu'il n'est pas appliqué en

Senator Hubley: With so many Aboriginal persons in the justice system, does it ever happen that they are referred back to their band community to deal with an issue that perhaps would best be dealt with there and not within the justice system as it is presented in the urban setting?

Mr. Guno: That is a good question. The scale of those referrals back to the community — I think Ms. Smith's agency can speak to that — is very minimal.

The system needs to refer to programs that are Aboriginal specific and trust that those programs are qualified, are competent and can deliver a better service than a non-Aboriginal service. It may happen, but on a larger scale as a provincial advocate in this province, I can tell you that those referrals are not coming through the front door. If you want to question why, we need to ask those non-Aboriginal systems why they do not refer to an Aboriginal program. Again, I think that is part of the focus for this committee when we talk about access to justice. If we are talking about First Nations in the criminal justice system, they start at the RCMP. We all know there is a lot of work that needs to be done in terms of cultural competency on that end, and also young people who are involved in that system need to know their rights.

Senator Hubley: You mentioned the number of students that were involved, and I think five of them were Aboriginal. Is that program just open to Aboriginal law students, and is that everything that happens within the law school to prepare a lawyer to go out into this community as we know it to deal the situations they are going to be running into?

Ms. Anderson: The legal clinic is open to anybody, but Ms. Rauch, the director of the First Nations Legal Clinic, does give first priority to First Nations students, and it is extremely helpful. We have court time. We have criminal trials. We get to go to family court. Some of us go to the downtown community court. So it does equip us in a lot of ways, and at the same time we also see some of the shortcomings of the Canadian legal system as we know it. Having such a solid group with such strong indigenous roots, we are hoping to try and find ways to bring First Nations legal traditions into the court system in whatever ways we can.

Colombie-Britannique comme il l'est, par mes amis, à Toronto. Le centre d'aide juridique de Toronto l'applique. Il y a en fait dans ce centre deux employés à temps plein qui s'occupent de la rédaction des rapports *Gladue*.

Le sénateur Hubley : Étant donné que les Autochtones sont si nombreux dans le système de justice, est-ce qu'il arrive parfois qu'on les renvoie dans leur communauté, pour que la bande prenne en charge un problème qui serait peut-être plus adéquatement réglé par la bande plutôt que par le système de justice, tel qu'il s'applique en milieu urbain?

M. Guno : C'est une bonne question. Le taux d'aiguillage vers la collectivité — je crois que l'organisme de Mme Smith pourrait en parler — est très faible.

Le système doit effectuer un aiguillage vers des programmes adaptés aux Autochtones et reconnaître que les responsables de ces programmes sont des personnes qualifiées et compétentes et offrent un meilleur service que les programmes non autochtones. Cela peut arriver, mais à plus grande échelle — et je puis vous le dire, en tant que personne qui défend les droits des Autochtones de la province —, ces aiguillages sont faits par des moyens un peu détournés. Si vous voulez savoir pourquoi, regardez du côté de ces systèmes non autochtones, demandez-leur pourquoi ils ne font pas d'aiguillage vers des programmes adaptés aux Autochtones. Encore une fois, je crois que ce devrait être un des objectifs du comité, quand il est question de l'accès à la justice. Si nous parlons des démêlés des gens des Premières nations avec le système de justice pénale, il faut savoir qu'ils commencent au niveau de la GRC. Nous savons tous qu'il y a là beaucoup de travail à faire au chapitre des compétences culturelles, et il faut aussi savoir que les jeunes qui ont des démêlés avec la justice doivent connaître leurs droits.

Le sénateur Hubley : Vous avez indiqué le nombre d'étudiants participants, je crois que vous avez dit que cinq d'entre eux étaient d'origine autochtone. Est-ce que ce programme n'est destiné qu'aux étudiants en droit d'origine autochtone? Est-ce que c'est la seule chose que leur offre l'école de droit pour les aider à se préparer à pratiquer le droit dans cette collectivité et à faire face aux cas qui vont leur être présentés?

Mme Anderson : Le service de consultation juridique est ouvert à tous, mais Mme Rauch, qui est directrice du service de consultation juridique pour les Premières nations, accorde la priorité aux étudiants autochtones; le service fournit une aide très précieuse. Nous passons du temps au tribunal. Nous assistons à des procès criminels. Nous avons l'occasion d'aller au tribunal de la famille. Certains d'entre nous se rendent au tribunal communautaire du centre-ville. Nous pouvons ainsi acquérir une foule de connaissances pratiques, et, en même temps, nous pouvons observer certaines des lacunes du système juridique canadien sous sa forme actuelle. Comme nous constituons un groupe solide avec un profond attachement à la culture autochtone, nous espérons trouver toutes les manières possibles d'intégrer les traditions juridiques des Premières nations dans l'appareil judiciaire.

Ms. Smith: You asked about engaging other on-reserve communities, and with our community and all the other Aboriginal justice programs, they do work very closely with the surrounding communities because we know that they have the best solutions. A lot of the times we will refer that particular case and work with that community to see what kind of plan they come up with.

The biggest hurdle that we have is prevention. I always call it the “P word” because nobody wants to fund prevention. You talked about CCAY and the cultural piece. Prevention is just as important. We have basketball teams that are up north. Right now our biggest form of prevention to keep our kids off the streets, is keeping them in our gyms. We have cultural activities. We have a lot of things that happen in our community without funding. All of these things that are happening right now in our community, we scrape together money to send our basketball teams and have cultural events happening every single week.

Senator Harb: On behalf of my colleagues, I thank you individually and collectively. You have contributed greatly to our study. You have brought in a bundle of knowledge that we will go back and read through, and hopefully reflect it in the report we will be making to the Senate and ultimately to the Government of Canada.

The Chair: We have with us Larissa Williams and Ali Davis from the B.C. Aboriginal Network on Disability Society.

Alison Davies, Disability Case Manager, B.C. Aboriginal Network on Disability Society: I am a disability case manager with BCANDS, the B.C. Aboriginal Network on Disability Society. I would like to introduce you to Larissa Williams, also a disability case manager. Our executive director, Neil Belanger, sends his regrets.

I would like to first acknowledge that we are on the traditional territories of the Coast Salish people and thank them for allowing us to be visitors here today. I would also like to thank the staff of the Vancouver Aboriginal Friendship Centre for allowing us to be here today and for the preparations that have gone in to assist in putting this together. *Hi'swke*.

Honourable senators, we are honoured to be invited to share with you a little bit about what we do at BCANDS.

BCANDS has been in existence since 1991 serving the Aboriginal population of British Columbia both on and off reserve living with disabilities. Most of our clients are living with complex disability and health care needs and often require assistance in navigating through what can seem a rather unsystematic system.

Mme Smith : Vous avez parlé de la participation d'autres collectivités vivant dans les réserves, et je peux vous dire que notre groupe et ceux qui sont responsables de tous les autres programmes de justice applicable aux Autochtones collaborent très étroitement avec les collectivités environnantes, car nous savons qu'elles peuvent proposer les meilleures solutions. Bien souvent, nous demandons à une collectivité d'examiner une affaire en particulier pour qu'elle puisse ensuite nous suggérer un plan à suivre.

La prévention est ce qui nous donne le plus de fil à retordre. Je l'appelle toujours le « gros mot qui commence par P » parce que personne n'est intéressé à financer des mesures de prévention. Vous avez parlé du programme CCJA et de l'aspect culturel. La prévention est tout aussi importante. Il y a des équipes de basketball dans le Nord. Actuellement, le moyen le plus efficace que nous avons trouvé pour empêcher les jeunes de tomber dans la délinquance, c'est de les amener à pratiquer des sports. Nous organisons des activités culturelles. Même sans financement, nous arrivons à offrir une foule d'activités à nos jeunes. Il se passe toutes sortes de choses à l'heure actuelle pour les Autochtones de notre ville; nous grattons les fonds de tiroir pour financer nos équipes de basketball et pour organiser des activités culturelles chaque semaine.

Le sénateur Harb : Au nom de mes collègues, je tiens à remercier chacun d'entre vous et à remercier les groupes que vous représentez. Vous avez grandement contribué à notre étude. Vous nous avez fourni beaucoup de renseignements que nous passerons en revue et qui, espérons-le, seront reflétés dans le rapport que nous présenterons au Sénat et, par la suite, au gouvernement du Canada.

La présidente : Nous accueillons Larissa Williams et Ali Davis, de la B.C. Aboriginal Network on Disability Society.

Alison Davies, gestionnaire de cas d'invalidité, B.C. Aboriginal Network on Disability Society : Je suis gestionnaire de cas d'invalidité à la BCANDS, la B.C. Aboriginal Network on Disability Society. Je voudrais vous présenter Larissa Williams, qui est aussi gestionnaire de cas d'invalidité. Notre directeur général, Neil Belanger, regrette de ne pas pouvoir être ici.

Dans un premier temps, je voudrais rendre hommage aux Salish de la côte et les remercier de nous accueillir aujourd'hui sur leurs terres ancestrales. Je tiens aussi à remercier le personnel du Vancouver Aboriginal Friendship Centre de nous avoir donné l'occasion de venir témoigner ici et de nous avoir aidés à nous préparer en vue de la séance. *Hi'swke*.

Mesdames et messieurs les sénateurs, nous sommes honorées d'avoir été invitées à vous parler du travail que fait la BCANDS.

La BCANDS a été créée en 1991 pour servir les Autochtones de la Colombie-Britannique qui vivent dans les réserves et hors de celles-ci et qui présentent une incapacité. La plupart de nos clients sont atteints d'une incapacité complexe, de sorte qu'ils ont besoin de soins de santé particuliers et ont souvent besoin d'aide pour naviguer dans ce qui semble être un système quelque peu désorganisé.

Aboriginal persons in British Columbia and across Canada continue to deal with the generational effects that European contact has had on all aspects of their lives.

It is well documented that the health status of Aboriginal people in British Columbia and Canada is significantly lower than the non-Aboriginal population. I will give you a few statistics.

British Columbia disability statistics state that a recent survey showed that in B.C. more than 1 out of 10 persons, 11.2 per cent, in the working age population defined as those 15 to 64 years of age has a disability. The conditions most prevalent were mobility and agility. Over 6 per cent of the population is affected. The psychological problems, just less than 3 per cent noted that disability. The severity of the disability increases with age. Less than half of those with the young age group, 15 to 24, had more than a mild disability compared to two thirds of those age 25 to 64.

General B.C. and Canada First Nations statistics state that 30 per cent of Aboriginal adults report a disability, almost twice the national rate. Among Aboriginal people, the 15 to 34 age group has a disability rate three times the national average, and 3.9 per cent of Aboriginal people with disabilities complete university compared to 5.8 per cent of those without disabilities. The average household income of Aboriginal adults with disabilities was 85 per cent of the Aboriginal adults without disabilities, \$16,755 a year compared to \$19,800.

Levels of employment are lower among Aboriginal adults with disabilities than Aboriginal adults without disabilities, 41 per cent versus 61 per cent.

Of Aboriginal people with disabilities, 30 per cent rated their health as fair or poor compared to only 5 per cent of Aboriginal people without disabilities. Canada Stats from September 30, 2006 indicate that the total Aboriginal population of British Columbia was 196,075 people. The total number of Indian bands in B.C. as of September 30 was 198. Total number of reserves, 1,701. Percentage of the Aboriginal population in B.C. living on reserve is 26 per cent. The report also notes that 54 per cent of Aboriginal people now live in urban areas in Canada. That number is 74 per cent of Aboriginal people in B.C. living off reserve.

When we look at the numbers, the current situation is: Of 196,075 Aboriginal people living in British Columbia, 74 per cent are living off reserve. That is 145,096 people. Of those, 30 per cent are living with a disability. That is 43,529.

Many Aboriginal communities are additionally affected by minimal economical and employment opportunities, community remoteness, limited community access to necessary health and

Les Autochtones de la Colombie-Britannique et des quatre coins du Canada continuent de subir, même après des générations, les effets qu'a eus sur tous les aspects de leur vie le contact avec les Européens.

Il est bien établi que les Autochtones de la Colombie-Britannique et d'ailleurs au Canada sont beaucoup moins en santé que la population non autochtone. Je vais vous donner quelques chiffres à l'appui.

Une enquête récente révèle que, en Colombie-Britannique, plus de une personne sur dix en âge de travailler — c'est-à-dire celles qui font partie du groupe des 15 à 64 ans — a une incapacité, ce qui représente 11,2 p. 100 de la population active. Les problèmes les plus fréquents sont liés à une perte de mobilité et d'agilité — plus de 6 p. 100 de la population est touchée — et à des troubles mentaux, déclarés par un peu moins de 3 p. 100 de la population. L'incapacité s'aggrave avec l'âge. Moins de la moitié des jeunes âgés de 15 à 24 présentaient une incapacité plus grave qu'une déficience légère, comparativement aux deux tiers des personnes de 25 à 64 ans.

De façon générale, les statistiques se rapportant aux Premières nations de la Colombie-Britannique et du reste du Canada indiquent que 30 p. 100 des Autochtones adultes sont atteints d'une incapacité, ce qui représente presque le double du taux national. Les Autochtones âgés de 15 à 34 ans affichent un taux d'incapacité trois fois supérieur à la moyenne nationale, et, chez les Autochtones, seulement 3,9 p. 100 des personnes qui présentent une incapacité obtiennent un diplôme universitaire, comparativement à 5,8 p. 100 de celles sans incapacité. Le revenu moyen annuel d'un adulte autochtone atteint d'une incapacité correspondait à 85 p. 100 de celui d'un adulte autochtone sans incapacité, à savoir 16 755 \$ contre 19 800 \$.

En outre, chez les Autochtones, le taux d'emploi des adultes ayant une incapacité est inférieur à celui des adultes sans incapacité, c'est-à-dire 41 p. 100 contre 61 p. 100.

Par ailleurs, 30 p. 100 des Autochtones atteints d'une incapacité ont jugé que leur état de santé était passable ou médiocre, comparativement à seulement 5 p. 100 des Autochtones sans incapacité. Selon Statistique Canada, en date du 30 septembre 2006, la Colombie-Britannique comptait 196 075 Autochtones. À pareille date, il y avait en Colombie-Britannique 198 bandes indiennes et 1 701 réserves. Dans la province, 26 p. 100 de la population autochtone vit dans les réserves. Les données indiquent aussi que 54 p. 100 des Autochtones du Canada habitent en milieu urbain. En Colombie-Britannique, 74 p. 100 des Autochtones vivent à l'extérieur des réserves.

Si nous regardons la situation actuelle, voici ce qu'il en est : des 196 975 Autochtones en Colombie-Britannique, 145 096 — soit 74 p. 100 — vivent à l'extérieur des réserves. De ce nombre, 43 529, à savoir 30 p. 100, présentent une incapacité.

Un grand nombre de collectivités autochtones doivent aussi composer avec de faibles possibilités d'emploi et très peu de débouchés économiques, l'éloignement, un accès limité aux

social services, their associated professionals, limited community amenities and so forth. Demands and expectations placed on Aboriginal communities and organizational leadership are high from their membership. While their membership identify multiple priorities within the community or organization, all of which compete for any available financial resources.

Understanding this, leadership with Aboriginal communities and organizations across British Columbia are forced to make difficult decisions in regard to programs, services and special funding allocations made available. Due to these important and ever increasing community and organizational needs, specialized disability and support services may be minimal with only limited resources available to the membership, leaving the disabled individual, their family and support systems at times quite frustrated.

Stats Canada shows us that there are approximately 43,529 Aboriginal people living off reserve in British Columbia who are living with some sort of disability. At BCANDS we currently have 305 clients: 157 off reserve; 148 on reserve. Of those, 181 are active clients — people who need something from us this week — and 124 are inactive clients, which basically means that we have not worked with them in the last 3 months, and 27 people are currently on a wait list for our services.

There were some questions that you asked that we have attempted to address; such as barriers preventing residency on reserve, why do people feel they need to leave their communities, factors leading to a decision to leave reserve.

First we went through housing. Limited access to housing and an ability to own limited housing for disabled and elderly. The RRAP program is no longer available on reserve. That was the Residential Rehabilitation Assistance Program, which is now HAFI. The On First Nations CMHC program has limited funding. They are currently not taking any applications until next year, and they are not sure if there is going to be any funding then either. Overcrowding in housing, discrepancy in using housing codes, many people live in unsafe homes. Mould is a major issue.

Education: Individuals need to leave their community to access education.

services de santé et aux services sociaux de base et aux professionnels de la santé, un nombre limité d'installations communautaires, et cetera. Les Autochtones ont des exigences et des attentes élevées à l'égard de leur collectivité et de leurs dirigeants. Les membres cernent pour la collectivité ou l'organisation de multiples priorités qui se disputent le peu de ressources financières dont on dispose.

Par conséquent, les dirigeants des collectivités et des organisations autochtones de la Colombie-Britannique sont contraints de prendre des décisions difficiles en ce qui a trait à l'offre de programmes, de services et de financement spécial. Étant donné que les besoins des collectivités et des organisations augmentent sans cesse, le peu de ressources disponibles ne permet d'offrir aux membres des collectivités qu'un minimum de soutien et de services spécialisés, ce qui cause parfois beaucoup de frustration chez les personnes atteintes d'une incapacité, leur famille et le personnel d'aide.

Selon Statistique Canada, environ 43 529 Autochtones vivant à l'extérieur des réserves en Colombie-Britannique présentent une forme ou une autre d'incapacité. La BCANDS sert actuellement 305 clients : 157 vivent à l'extérieur des réserves, et 148, dans les réserves. De ce nombre, 181 sont des clients actifs — des personnes qui reçoivent nos services cette semaine —, 124 sont des clients inactifs — ce qui signifie, essentiellement, qu'ils n'ont pas reçu nos services depuis trois mois —, et 27 sont actuellement inscrits sur la liste d'attente pour obtenir nos services.

Vous avez posé certaines questions auxquelles nous avons tenté de répondre, par exemple quels sont les obstacles à l'obtention d'un logement dans une réserve, pourquoi les gens ressentent le besoin de quitter leur collectivité, et quels sont les facteurs qui les poussent à quitter la réserve.

Nous nous sommes d'abord penchés sur la question du logement, plus particulièrement en ce qui concerne l'accès limité aux logements et la possibilité restreinte pour les personnes handicapées et les personnes âgées d'accéder à la propriété. Le PAREL — le Programme d'aide à la remise en état des logements — n'est plus offert dans les réserves. Il faut maintenant se tourner vers le programme Home Adaptations for Independence. Les programmes de la SCHL destinés aux Premières nations dans les réserves n'offrent qu'un financement limité. La SCHL n'accepte actuellement aucune nouvelle demande d'inscription à ces programmes jusqu'à l'an prochain, et elle ignore même s'il y aura des fonds disponibles à ce moment-là. Le surpeuplement des logements, l'application inégale du code du bâtiment et les familles nombreuses vivant dans des logements insalubres sont autant de problèmes qui touchent les collectivités autochtones. Les moisissures constituent aussi un problème important.

L'éducation : Les gens doivent quitter leur collectivité pour faire des études.

Employment: There is limited opportunity for employment, and there is high competition when there are job openings, discrepancy in pay rates, pensions and benefits between on- and off-reserve people for similar positions and qualifications.

Health care: There is limited access to acute medicine in remote areas, medical health and addiction services, psychiatrists, psychologists and other specialists, limited access ability. Community Living B.C. does not provide services at all on reserve.

Transport: There is limited HandyDart service on reserves, limited transit system in remote areas, bus passes, bus tickets, limited accessibility, limited resource to own a vehicle.

Amenities: There are higher costs in remote areas for the groceries, limited access to groceries and other retail outlets, limited access to recreational facilities, limited access to playgrounds and schools.

There is limited access to legal services.

PWD: Persons with disabilities benefits, there is a discrepancy between provincial and federal earning eligibilities.

The Chair: We have your written presentation. I do not mean to cut you off, but I know you have to go. I promise you it will be part of this transcript.

Ms. Williams, are you going to add anything?

Larissa Williams, Disability Case Manager, B.C. Aboriginal Network on Disability Society: I will just introduce myself quickly. My name is Larissa Williams. I am First Nations. I come from the Tla-o-qui-at tribe which located on the Nuu-chah-ulth territory, and I am also a disability case manager two days a week. I have not been here as long, so I will pass it along to Ali, but I will try to answer any questions I can.

The Chair: Thank you. Please do not feel that I am being disrespectful, but we really do have questions.

Mr. Williams, you also have very kindly provided us with a written submission, for which we are very appreciative, and rest assured that we will read it carefully. We take this very seriously. So if I may, would you highlight what is in your presentation. That will give us time to ask you questions.

L'emploi : Les possibilités d'emploi sont limitées, et la concurrence est féroce lorsqu'il y a des offres d'emploi et que, pour des postes semblables et à compétences égales, il y a des écarts entre la rémunération, la pension et les avantages sociaux des Autochtones dans les réserves et ceux des Autochtones à l'extérieur des réserves.

Les soins de santé : Dans les régions éloignées, il y a un accès limité aux soins de courte durée, et, dans les collectivités autochtones en général, il y a un accès limité aux services de santé et de traitement de la toxicomanie ainsi qu'aux psychiatres et aux psychologues et à d'autres spécialistes. Community Living B.C. n'offre aucun service dans les réserves.

Le transport : L'accès au service de transport HandyDart est limité dans les réserves, et les régions éloignées sont peu desservies par les transports en commun, il est difficile de se procurer des cartes et des billets d'autobus, et les ressources sont limitées pour qui veut s'acheter un véhicule.

Les installations : Dans les régions éloignées, les produits d'épicerie coûtent plus cher, et il y a un accès limité aux épiceries et à d'autres commerces de détail, aux installations récréatives ainsi qu'aux terrains de jeux et aux écoles.

De plus, l'accès aux services juridiques est limité.

Les personnes qui touchent des prestations d'invalidité : Il y a un écart entre les prestations de revenu versées par le gouvernement provincial et celles accordées par le gouvernement fédéral.

La présidente : Nous avons votre exposé sur papier. Je ne veux pas vous interrompre, mais je sais que vous devez partir. Je vous promets que votre déclaration figurera dans la transcription.

Madame Williams, souhaitez-vous ajouter quoi que ce soit?

Larissa Williams, gestionnaire de cas d'invalidité, B.C. Aboriginal Network on Disability Society : Je vais juste me présenter rapidement. Je m'appelle Larissa Williams. Je suis membre d'une Première nation. J'appartiens à la tribu des Tla-o-qui-aht qui vit sur le territoire nuu-chah-nulth, et je travaille aussi comme gestionnaire de cas d'invalidité deux jours par semaine. Je ne travaille pas pour l'organisme depuis très longtemps, alors je laisserai la parole à Ali, mais j'essaierai de répondre au mieux de mes connaissances à toute question que vous pourriez me poser.

La présidente : Merci. Je ne veux pas vous paraître irrespectueuse, mais nous aurons bel et bien des questions à vous poser.

Madame Williams, vous avez aussi eu la gentillesse de nous remettre un mémoire, et nous vous en sommes très reconnaissants; soyez assuré que nous en ferons une lecture attentive. Nous prenons notre étude très au sérieux. Alors, permettez-moi de vous demander de vous en tenir à l'essentiel dans votre exposé. Ainsi, nous aurons le temps de vous poser des questions.

Bill Williams, President, United Native Nations Local 510: First, I would like to thank you very much for having me here, and on behalf of myself and others I have a gift for you to show how appreciative we are in that you have taken this time to go across Canada to learn more about the First Nations community and the needs of the people.

The Chair: Mr. Williams, we very much appreciate your gift, but I can tell you that we already got many gifts this afternoon from all of your presentations.

Mr. Williams: Yes.

The Chair: We are very sensitive to the fact that you have a lot of work to do and this is additional work that we have asked, so we already feel we received many gifts from you already.

Mr. Williams: Yes.

The Chair: We appreciate the gift you have given, but all of you here have given us already many gifts, and if you can start your presentation. Thank you.

Mr. Williams: We have heard a lot of things from the different parties' and individuals, and one of the many things I would like to raise is about the word "reserve" in the Indian Act. I propose to you to bring to the government, not as a personal request but on behalf of the First Nations all across Canada, the suggestion to have that removed. As you have seen earlier and in other meetings you have gone to, it always has been addressed as the First Nations community, and if you would, if it pleases you, Madam Chairman, that this really is a burden on the First Nations community. We all know how Canada came about, and we feel like a herd of cattle being put into a section of land and saying this is your home. It is really very embarrassing. You hear some of the kids going to school. Unless you have lived that life you really do not know the burden and the hurt especially on the younger kids and as well as all of the community.

Housing is a real burden on the reserve, and one of the main reasons why people move off is because of the housing conditions. I propose to you, Madam Chairman, that it be brought to the government that there needs to be accountability to the contractors, the electrical inspectors, and the plumbers.

Just on our reserve alone in Gold River, five new buildings were built last year. They already have complications: mould, the bathroom floor sinks and the list goes on. I propose that in the future there needs to be accountability on the contractors, and one of the solutions could be what happens when you are living in a town or a city. There is a building inspector, an electrical inspector, plumbing inspector, but it is not the case on the reserve.

Bill Williams, président, United Native Nations, section locale 510 : Tout d'abord, je vous remercie infiniment de m'accueillir ici, et en mon nom et en celui d'autres personnes, je voudrais vous remettre un cadeau pour vous montrer à quel point nous vous sommes reconnaissants d'avoir pris le temps de parcourir le Canada pour en apprendre davantage sur les Premières nations et sur leurs besoins.

La présidente : Monsieur Williams, votre cadeau est fort apprécié, mais je peux vous dire que tous les exposés que nous avons entendus cet après-midi sont déjà pour nous des cadeaux.

M. Williams : Oui.

La présidente : Nous sommes très conscients du fait que vous avez beaucoup de travail à faire et que ce que nous vous avons demandé représente du travail supplémentaire, alors nous estimons avoir déjà reçu un grand nombre de cadeaux de votre part.

M. Williams : Oui.

La présidente : Vous êtes gentil de nous remettre un cadeau, mais vous tous ici présents nous avez déjà donné beaucoup de cadeaux, et je vous demanderais de commencer votre exposé. Merci.

M. Williams : Les différentes parties et les différents témoins ont parlé d'une foule de choses, et l'un des nombreux points que j'aimerais soulever se rapporte à la présence du mot « réserve » dans la Loi sur les Indiens. Je vous proposerais — pas à titre personnel, mais au nom de toutes les Premières nations du Canada — de suggérer au gouvernement de retirer ce mot. Comme vous l'avez constaté tout à l'heure et à d'autres séances, nous utilisons toujours l'expression « collectivité des Premières nations », et, si vous le permettez, madame la présidente, l'emploi du mot « réserve » constitue vraiment un fardeau pour les Premières nations. Nous savons tous comment le Canada a vu le jour, et nous avons l'impression d'être un troupeau de bétail parqué sur des terres qui ne nous appartiennent pas. C'est une situation très embarrassante. On vous dit que certains enfants vont à l'école. À moins d'avoir vécu cette réalité, on ne peut pas vraiment comprendre ce que représentent ce fardeau et cette humiliation, surtout chez les enfants, mais aussi pour l'ensemble de la collectivité.

L'accès au logement est un réel problème dans les réserves, et les conditions de logement sont l'une des principales raisons qui poussent les gens à déménager. Madame la présidente, je vous proposerais d'attirer l'attention du gouvernement sur la nécessité de rendre comptables les entrepreneurs, les inspecteurs en électricité et les plombiers.

Seulement dans notre réserve, à Gold River, cinq nouveaux immeubles ont été construits l'an dernier. Il y a déjà des problèmes qui apparaissent : présence de moisissures, affaissement du plancher de la salle de bain, et j'en passe. Je propose qu'à l'avenir, les entrepreneurs soient tenus responsables, et, pour qu'ils rendent des comptes, nous pourrions faire comme dans les villes. À la ville, il y a des inspecteurs en bâtiment, des

I propose to you that you bring to the government this issue as one of the main things that could be looked at in terms of the housing problems. One of the solutions could be that we need inspectors, be they our own or what have you. There needs to be accountability, otherwise this rot keeps going on and on; people living on reserve, moving off the reserve because of housing. These are just some of the things that I wanted to bring to your attention.

We have also heard some of the issues of different organizations and the work that we do for the off-reserve community, and one of the biggest issues I see is funding issues for the organizations, for the work that they do. I hear up and down Vancouver Island where organizations cannot get the funding they used to.

Years ago it might have been \$80,000, the next year it is \$60,000, and the number seems to be going down. I am wondering whether it be would feasible, Madam Chairman, to really look at this because our community is growing not only in the Aboriginal community but also in the non-Aboriginal community, and we need to really look at how to not only cater to those people in need but also the people who may have jobs, houses, cars who need help too. People in all walks of life in the Aboriginal community all across Canada need help, whether it is counselling for abuse or the generational thing where grandparents and parents have gone to residential school and there is depression, anger, things that need to be looked at in terms of how to remedy this. I hear from some people on our reserve that there is not enough money to hire a counsellor so that we can take care of the people not only on reserve but off reserve. I propose that this issue be brought before not only the Senate but the government.

The Chair: Was there anything else you wanted to add? We certainly have your paper and which Senator Harb will make sure that both your paper and Ms. Davies' paper become part of our transcript, which, of course, you know what I mean is that it will be as if you spoke.

Mr. Williams: There is one more thing I would like to bring up, and that is accountability to doctors.

For example, nine months before I met my wife, she was diagnosed with schizophrenia. She walked into the doctor's office — and this is the case among a lot of the native ladies and girls who go to the doctor's office and mention emotional, physical or what have you — and the doctor right away, "Oh, you are schizophrenic." By the time I met my wife in April 28, 2000, which is a Saturday, she was already on multiple schizophrenic medication, and it took many, many months and years to advocate on her behalf, to fight for her because she could not. She was overly medicated, and finally she was re-diagnosed by a specialist in Victoria, and she has now been off the medications for 29 months. This is another issue that my wife wants to bring to

inspecteurs en électricité et des inspecteurs en plomberie, mais ce n'est pas le cas dans les réserves. Je vous suggère de demander au gouvernement d'envisager une solution semblable pour régler les problèmes de logement. Nous pourrions faire appel aux services d'inspecteurs, qui viendraient des réserves ou d'ailleurs. Il faut responsabiliser les entrepreneurs, sinon, les problèmes continueront de s'accumuler, et les gens quitteront les réserves, faute de logements adéquats. Ce sont là quelques points que je voulais porter à votre attention.

Nous avons aussi entendu les préoccupations de différents organismes qui, comme nous, servent les Autochtones vivant à l'extérieur des réserves, et à mon avis, ce qui préoccupe le plus les organismes, c'est le manque de financement pour le travail qu'ils font. Des organismes des quatre coins de l'Île de Vancouver soutiennent qu'ils n'obtiennent plus autant de financement qu'avant.

Alors qu'ils pouvaient recevoir 80 000 \$ par les années passées, l'année d'après, ils n'obtenaient que 60 000 \$, et les montants semblent aller en diminuant. Madame la présidente, je me demande s'il est possible pour le comité de se pencher sur cette situation, car la population autochtone augmente non seulement dans les réserves, mais aussi à l'extérieur de celles-ci, et nous devons trouver des façons d'aider à la fois les personnes dans le besoin et celles qui ont peut-être déjà un emploi, une maison et une auto, mais qui ont aussi besoin d'aide. Des Autochtones de tous les horizons et de partout au Canada ont besoin d'aide, qu'il s'agisse de services de counseling pour les victimes de mauvais traitements ou pour les parents ou les grands-parents qui ont fréquenté des pensionnats et souffrent de dépression, sont en colère et ont d'autres problèmes qu'ils veulent régler. Des membres de notre réserve disent qu'il n'y a pas assez d'argent pour embaucher un thérapeute qui pourrait venir en aide aux Autochtones tant dans les réserves qu'à l'extérieur de celles-ci. Je propose au comité de faire part de cette question au Sénat et au gouvernement.

La présidente : Souhaitez-vous ajouter autre chose? Nous avons votre exposé sur papier, et le sénateur Harb verra à ce que votre exposé et celui de Mme Davies figurent dans la transcription. De cette façon — et vous savez, bien sûr, ce que je veux dire —, c'est comme si vous l'aviez présenté au complet.

M. Williams : Il y a une autre chose que je voudrais aborder, et il s'agit de la responsabilisation des médecins.

Par exemple, neuf mois avant que je fasse sa connaissance, ma femme a reçu un diagnostic de schizophrénie. Elle était allée consulter un médecin — et ce genre d'histoire arrive à beaucoup de femmes autochtones qui vont chez le médecin et qui font mention de troubles affectifs, physiques ou autres —, et le médecin déclare sans hésiter : « Oh, vous êtes schizophrène. » Lorsque j'ai rencontré ma femme le 28 avril 2000 — c'était un samedi —, elle prenait déjà plusieurs médicaments pour traiter la schizophrénie, et pendant de nombreux mois, voire des années, j'ai dû me battre en son nom parce qu'elle ne pouvait pas le faire elle-même. Elle était surmédicamentée, et, finalement, elle a pu obtenir un autre diagnostic par un spécialiste à Victoria, et elle ne

your attention, the people who are automatically put on medication and that there needs to be accountability among doctors, not just to put Aboriginal people on medication.

The Chair: Thank you for all your presentations.

I would like to start with asking both of you if you could help us by giving a scenario of what happens when someone walks into your office. You have mentioned it, but if you can just give more detail. Ms. X walks into your office. She has a number of ailments. She does not live on the reserve. From the day she walks in, goes to the hospital, what kind of services is she able to access? Is it the same services as any British Columbian can access, or what are the challenges?

Ms. Davies: I will try to maybe use a few people that I can think of.

We have one individual who has a brain injury, and he required surgery on his foot. He was having difficulty accessing transportation. He was having difficulty making the appointments with the doctor partially because of his brain injury, partially because of where he was located.

We went through setting him up with the doctor, with transportation. One thing that he was having difficulty accessing, living off reserve, was applying for medical transportation, so we assisted him with that.

I am not sure if that answers your question. This particular individual went through getting set up with a brain injury clinic, learning to cope with his brain injury. After his surgeries and things like that we helped him. He was also an intergenerational survivor of residential school so we set him up with counselling.

As a result of this particular individual, we at BCANDS, before referring someone to a counsellor, will do an interview with the counsellor. What had happened was with this individual—and it has happened more than once — showed up specifically around residential school. We had a time where there was a couple of counsellors who actually spoke to them about the low pay rate that they were getting from servicing a person who was off reserve and dealing with residential school survivors.

There are things like that. That may not happen with someone else. I am not sure if that answers your question.

prend maintenant plus de médicaments depuis 29 mois. Ma femme voulait que j'attire votre attention sur cet aspect, c'est-à-dire les personnes auxquelles les médecins prescrivent invariablement des médicaments. Les médecins doivent se responsabiliser et ne pas se contenter de prescrire des médicaments aux Autochtones.

La présidente : Je remercie tous les témoins d'avoir présenté leur exposé.

J'aimerais commencer par vous demander à tous les deux de nous donner un exemple de ce qui arrive lorsqu'une personne s'adresse à votre organisme. Vous en avez parlé, mais j'aimerais que vous nous donniez un peu plus de détails. Disons que Mme X fait appel à vous. Elle est atteinte d'un certain nombre de problèmes de santé. Elle ne vit pas dans une réserve. Entre le moment où elle fait appel à vos services pour la première fois et celui où elle se rend à l'hôpital, à quels types de services peut-elle avoir accès? A-t-elle accès aux mêmes services que tout autre résident de la Colombie-Britannique? Quels sont les obstacles qu'elle pourrait rencontrer?

Mme Davies : Je vais essayer d'utiliser l'exemple de quelques-uns de nos clients.

Nous avons un client qui a subi un traumatisme cérébral, et il devait se faire opérer au pied. Il avait du mal à trouver un moyen de transport et à prendre rendez-vous avec le médecin, d'une part à cause de sa lésion cérébrale et d'autre part en raison de l'endroit où il vivait.

Nous avons fixé ses rendez-vous avec le médecin et nous lui avons trouvé un moyen de transport. Comme il ne vivait pas dans une réserve, il avait de la difficulté à obtenir des services de transport pour raison médicale, alors nous l'avons aidé dans ses démarches.

J'ignore si cela répond à votre question. Cet homme a pu bénéficier des services d'une clinique spécialisée dans les traumatismes cérébraux et apprendre à composer avec les problèmes de santé découlant de sa lésion cérébrale. Après son opération et d'autres interventions semblables, nous lui avons apporté de l'aide. Il était également un descendant de survivants des pensionnats, alors nous lui avons trouvé un thérapeute.

Après nous être occupés du cas de cet homme, nous avons décidé que, dorénavant, nous ferions une entrevue avec le thérapeute avant de lui confier un client. Ce qui s'est passé dans le cas de cet homme — et cela est arrivé plus d'une fois —, c'est qu'il souhaitait aborder précisément ses problèmes découlant des pensionnats. Il est arrivé que deux ou trois thérapeutes se plaignent aux clients de la faible rémunération qu'ils recevaient lorsqu'ils offraient des services à des Autochtones vivant hors réserve et à des survivants des pensionnats.

Des choses semblables se produisent. Ce genre de situation pourrait ne pas arriver dans le cas d'une autre personne. J'ignore si cela répond à votre question.

The Chair: Yes, it does. One of the things, of course, is the issue of counselling, culturally sensitive counselling, and you have identified that. You are sensitive to that, for if that person had gone somewhere else they would not have received that same kind of consideration?

Ms. Davies: We just get a list, right? I do not know who those people are, and this particular client had gone there, and he had gone for a few visits. I asked how is it going, and he said, "Well, I do not know, Ali, I have never really been to a counsellor before, I guess, it is okay." So asked if there was anything he wanted to share with me about what was happening there. He shared a little bit about what was happening, and then he shared with me that the counsellor had brought up with him that she was not getting paid as much as she would normally charge. She actually said that he had been given 20 visits but she would do it in 10 and double charge each time because she was actually really good at what she did.

I told him that is not okay and that he was being re-abused, and we talked a little bit about how he felt about that. I reported the incident, and from then on I made sure that I interviewed counsellors beforehand. I have a list now that I go by. I make sure that they are clear. I talk about all the money with them first because our clients do not need to be talking about the money. They are already going there for other things.

The Chair: Let us take prescriptions, wheelchairs, all the additional things a person needs sometimes. Are they available through their province? Do they have to go to the band? What happens to a person that comes into your office?

Ms. Davies: It has a lot to do with where they are located. They may live off reserve, but they may live in a more remote area. That has something to do with it. That may be the same for a non-Aboriginal person too; however, there may be some other difficulties than an Aboriginal person might face, cultural sensitivities and awarenesses, depending on what their life story is, how they feel about going into a place and asking for things and understanding that. That is a lot of what we do as disability case managers is help them to manoeuvre through the system.

The Chair: Mr. Williams, would you like to add something to what Ms. Davies has said?

Mr. Williams: You must excuse me. I have been up since five o'clock this morning.

The Chair: That is okay. We will have other questions for you. Do not worry.

Mr. Williams: Could you state the question?

La présidente : Oui, cela répond à ma question. Bien entendu, l'accès à des services de counseling adaptés à la culture autochtone est un aspect important, et vous l'avez souligné. Vous en êtes consciente, en ce sens que, si cette personne s'était adressée à un autre organisme, elle n'aurait pas reçu autant d'attention?

Mme Davies : Nous ne recevons qu'une liste de noms. Je ne connais pas ces personnes, et ce client avait déjà eu quelques rendez-vous avec la thérapeute. Je lui ai demandé comment ça se passait, et il m'a dit : « Eh bien, je ne sais pas trop, Ali. C'est la première fois que je vois un thérapeute, alors je suppose que ça se passe bien. » Je lui ai ensuite demandé s'il voulait me parler de ses échanges avec la thérapeute. Il m'a donné quelques détails, puis il m'a avoué que la thérapeute lui avait dit qu'elle n'était pas aussi bien payée qu'elle le serait habituellement. Elle lui a dit qu'il avait droit à 20 visites, mais qu'elle ne lui en donnerait que 10 et qu'elle facturerait chacune en double parce qu'elle était très bonne dans ce qu'elle faisait.

Je lui ai expliqué que la thérapeute n'agissait pas bien et que c'était comme si on le maltraitait à nouveau, et nous avons discuté un peu de ce qu'il ressentait par rapport à cela. J'ai signalé l'incident, et, à partir de ce moment-là, j'ai décidé de faire passer une entrevue aux thérapeutes avant de leur envoyer des clients. J'ai maintenant une liste de thérapeutes auxquels je peux me fier. Je m'assure qu'ils comprennent les besoins des clients. Je règle tout de suite avec eux les questions d'argent parce que nos clients ne sont pas censés s'occuper de cela. Ils les consultent déjà pour d'autres problèmes.

La présidente : Parlons des médicaments d'ordonnance, des fauteuils roulants et de toutes les autres choses dont une personne peut parfois avoir besoin. Peut-elle les obtenir auprès du gouvernement provincial? Doit-elle les demander à la bande? Qu'arrive-t-il lorsqu'une personne s'adresse à votre organisme?

Mme Davies : Cela varie en grande partie selon le lieu de résidence. La personne peut vivre à l'extérieur d'une réserve, mais dans un endroit éloigné. Cela a une incidence. C'est peut-être la même chose dans le cas d'un non-Autochtone. Toutefois, une personne autochtone peut faire face à d'autres difficultés, car elle possède des particularités culturelles, peut avoir des antécédents compliqués, n'est peut-être pas à l'aise de se présenter dans un endroit et de demander certaines choses et de comprendre ce qu'on lui explique. Voilà en gros ce que nous faisons à titre de gestionnaires de cas d'invalidité : nous aidons cette personne à naviguer dans le système.

La présidente : Monsieur Williams, voudriez-vous ajouter quelque chose à ce que vient de dire Mme Davies?

M. Williams : Excusez-moi. Je suis debout depuis 5 heures du matin.

La présidente : Ça va. Nous vous poserons d'autres questions. Ne vous inquiétez pas.

M. Williams : Pourriez-vous reposer la question?

The Chair: Do the people you work with have difficulty obtaining, say, prescription drugs, wheelchairs, additional services like counselling? What steps do you have to take to make sure that people who live off reserve get the same services as other British Columbians?

Mr. Williams: One of the things that I have observed is the cutbacks that INAC has made to the Aboriginal community in terms of medication, other services, whether they go for therapy or whatnot or other things that they have to go to. The money has been cut back, so they cannot get the medications — they can get this medication, but they cannot get this one because it is not authorized or INAC did not authorize it.

Over the years — I do not do it too often — when I see a problem like that I help that person. If it cost \$39, I will pay for that, but I have made numerous e-mails to INAC and to other ministries to bring this to their attention, but it just seems to be dormant.

Another service, as my friend here has pointed out, is the lack of transportation, especially in very remote places like Zeballos on Vancouver Island. If you know how remote that is, the road conditions, it is horrific. Unless you have money — they go through cars like we can go through candy sometimes. They have tried to lobby around, especially with the highway the B.C. Ministry of Transport, the town of Zeballos and the Ministry of Forests, because it is their responsibility to look after that road too, but they always seem to pass the buck. The crux is no one has the money to repair this road, so it is very difficult to get to and from Campbell River for shopping, medication, doctors' appointments. I say this because I drive for the native community. If they cannot get to their appointment, I take them to their appointment.

The Chair: Thank you.

Before we proceed any further, I want to make sure that both your reports are appended to the transcript.

Senator Harb: Madam Chair, I move that the presentations of Alison Davies as well as Bill Williams be tabled with the committee as an exhibit and that be appended to the committee proceeding.

The Chair: All those in favour?

Hon. Senators: Agreed.

[For text of documents, see Appendix, p. 21:63.]

La présidente : Est-ce que les personnes avec lesquelles vous travaillez ont du mal à obtenir, par exemple, des médicaments d'ordonnance, des fauteuils roulants et des services comme du counseling? Quelles mesures devez-vous prendre pour faire en sorte que les personnes qui vivent à l'extérieur des réserves obtiennent les mêmes services que ceux qui s'offrent aux autres résidents de la Colombie-Britannique?

M. Williams : J'ai entre autres constaté les effets que les compressions budgétaires du ministère des Affaires autochtones ont eus sur les collectivités autochtones au chapitre de l'accès aux médicaments, aux services, aux thérapeutes ou à d'autres choses dont les gens ont besoin. Le ministère a réduit le financement, alors les gens ne peuvent pas obtenir de médicaments; ils peuvent en obtenir certains, mais pas ceux qui ne sont pas autorisés par le ministère.

Depuis quelques années — mais je ne fais pas cela trop souvent —, lorsque je vois qu'une personne est aux prises avec un problème semblable, je lui viens en aide. Si les médicaments coûtent 39 \$, je les paierai, mais j'ai envoyé de nombreux courriels au ministère des Affaires autochtones et à d'autres ministères pour leur signaler ce problème. Il semble toutefois que rien ne bouge.

Comme mon amie ici l'a fait remarquer, le manque de transport est un autre problème, surtout dans des endroits très isolés comme le village de Zeballos, sur l'Île de Vancouver. Si vous saviez à quel point ce village est loin de tout et dans quel état sont les routes, c'est horrible. À moins d'avoir de l'argent... Les gens du village usent parfois leur voiture dans le temps de le dire. Ils ont essayé de faire pression auprès des autorités — surtout en ce qui concerne l'autoroute —, auprès du ministère des Transports de la Colombie-Britannique, de la municipalité de Zeballos et du ministère des Forêts, car il est aussi de leur responsabilité d'entretenir la route, mais ils semblent toujours se renvoyer la balle. Le problème, c'est que personne n'a d'argent pour réparer cette route, alors les gens ont beaucoup de mal à se rendre jusqu'à Campbell River pour faire des achats, se procurer des médicaments et aller à leurs rendez-vous chez le médecin. Je le sais parce que je conduis en voiture des Autochtones. S'ils n'ont pas de moyens de transport pour se rendre à leur rendez-vous, je les y emmène en voiture.

La présidente : Merci.

Avant de poursuivre, je veux voir à ce que chacun de vos exposés soit annexé à la transcription.

Le sénateur Harb : Madame la présidente, je propose que les exposés d'Alison Davies et de Bill Williams soient déposés comme pièces et annexés aux délibérations du comité.

La présidente : Tous ceux qui sont pour?

Des voix : D'accord.

[Le texte des documents figure à l'annexe, p. 21:74.]

Senator Harb: My question is really to Ms. Davies. In outlining the statistics, you talked about the different disabilities that exist within the population that you serve. We have some statistics here from Statistics Canada which state that 54 per cent of adults have some sort of chronic condition. Some of it is disability and some is not a disability. Do you consider alcohol and drug addiction as being a disability, and if so, what is the percentage of your constituency, the population that you serve?

Ms. Davies: We would definitely consider addiction a disability or at a minimum a health care issue that we would deal with. Statistically it is probably rather low with most of the people that we are dealing with. Maybe I should reword that: It is not often that that is specifically what we are dealing with when we are dealing with people. Because of the complex care issues that many of our clients face, there may be diabetes and asthma and cancer and they are an intergenerational or residential school survivor themselves, and, oh, by the way, they are recovering from some sort of addiction. I could go through files and take a look, but it does not tend to be one of the main things that we are dealing with because usually there are so many other things.

Senator Harb: Is it possible that because some of those potential clients do not become clients because they cannot access the systems or because some of them end up behind bars because of problems beyond their control. If so, have you made any attempt to go, for example, to Correctional Services and say, "Look, I want to look at your prison population to examine their conditions. I want to look at their medical status and medical report to find out how many of those people are in fact disabled whether due to alcohol addiction, drugs or due to disability of some sort, mental disability of some sort?" Have you done that, or is there any possibility you will do that in the future?

Ms. Davies: Yes and yes. I go twice a year. For instance, Ford Mountain Correctional Facility, located in Chilliwack, has an information fare. A number of different agencies will set up booths there, and I will go and see if there are clients in there. I go — I do not know how many times — with some regularity to Wilkinson Correctional Facility when I know that we have a client there.

The truth is that I am the only full-time case manager. Ms. Williams works two days a week. We have very minimal funding; we have 305 clients, 181 active. Between the two of us, she probably can see maybe 8 or 10 people a week. When I say "see," a lot of it is on the phone because we are provincial, of course, so maybe 20 to 25. The reality is that in any given week there are about 150 people have I cannot see, that we cannot do anything with, that we know that are out there. Of our inactive

Le sénateur Harb : Ma question s'adresse à Mme Davies. Lorsque vous avez mentionné quelques chiffres, vous avez nommé les différents types d'incapacité que présentent les clients que vous servez. Nous avons ici des chiffres de Statistique Canada qui indiquent que 54 p. 100 des adultes sont atteints d'une forme ou d'une autre de maladie chronique. Certaines de ces maladies entraînent une incapacité, alors que d'autres non. Considérez-vous l'alcoolisme et la toxicomanie comme une incapacité, et, le cas échéant, quel pourcentage représentent vos clients qui ont un problème d'alcoolisme ou de toxicomanie?

Mme Davies : Nous considérons certainement l'alcoolisme et la toxicomanie comme une incapacité ou, du moins, comme un problème de santé qui doit être traité. Toutefois, la plupart des gens que nous aidons ne sont probablement pas très touchés par ce genre de problèmes. Peut-être que je devrais reformuler ma phrase : il est rare que les gens que nous aidons aient uniquement des problèmes de cette nature. Un grand nombre de nos clients ont des problèmes complexes : ils peuvent faire du diabète et de l'asthme ou avoir le cancer et être aussi des descendants de survivants des pensionnats ou des survivants eux-mêmes et, en même temps, ils essaient de se libérer d'une certaine forme de dépendance. Je pourrais jeter un coup d'œil à nos dossiers, mais, habituellement, l'alcoolisme et la toxicomanie ne font pas partie des principaux problèmes qui touchent notre clientèle, car il y a normalement bien d'autres choses qui prédominent.

Le sénateur Harb : Est-il possible que certaines personnes ne deviennent jamais vos clients parce qu'elles n'arrivent pas à accéder au système ou qu'elles se retrouvent derrière les barreaux en raison de problèmes qui échappent à leur volonté? Si tel est le cas, avez-vous essayé, par exemple, de communiquer avec les services correctionnels pour leur dire : « Écoutez, je voudrais examiner le dossier des détenus pour connaître leur état de santé. Je voudrais jeter un coup d'œil à leur dossier médical pour savoir combien d'entre eux sont en réalité atteints d'une incapacité causée par l'alcoolisme ou la toxicomanie ou d'une autre forme d'incapacité, comme un problème de santé mentale »? Avez-vous déjà fait de telles démarches, ou envisagez-vous la possibilité de faire cela dans l'avenir?

Mme Davies : Oui et oui. Je le fais deux fois par année. Par exemple, le centre Ford Mountain, situé à Chilliwack, organise une foire d'information. Un certain nombre d'organismes tiennent un kiosque, et je les consulte pour savoir si des clients sont incarcérés là-bas. Je me rends régulièrement — j'ignore combien de fois par année — au centre correctionnel Wilkinson lorsque je sais qu'un de nos clients se trouve là-bas.

Le fait est que je suis la seule gestionnaire de cas à temps plein. Mme Williams travaille deux jours par semaine. Nous recevons très peu de financement. Nous avons 305 clients, dont 181 qui sont actifs. Mme Williams rencontre à peu près huit ou dix personnes par semaine. Je dis « rencontre », mais une grande partie de nos interventions se font par téléphone parce que nous avons des clients dans toute la province, alors je dirais plutôt de 20 à 25 clients. La réalité, c'est que, chaque semaine, il y a environ

files, which are about 124, I cannot honestly tell you that it is because they do not need anything right now. But the reality is that it is very difficult to get to even a small amount of them.

The reality, again, is that there are those thousands of people out there who we are not able to help. I want to be able to help them, but I cannot even help who we have right now. That is the truth. We do not have the funding. We do not have the bodies to be able to do it.

The first time that I went to the Wilkinson Correctional Facility, I had been asked to meet with someone. I came back, and I said to Neil Belanger, our director, that that place is full of our clients. I saw physical characteristics which would lend themselves to fetal alcohol. I could see so many First Nations people in the holding place where I was, but I was just going to see the people that I was going to see. Yes, there is a huge need for it.

Senator Harb: Is it fair to say then that if you had the resources you would do a lot more?

Ms. Davies: Yes.

Senator Harb: Is it also fair to say that perhaps one of the recommendations we should be making to the government is that it not only provide resources but acknowledge the fact that we have people who live outside the community, to use a correct word, rather than outside of the reserve, who have mental disability and human rights issues that have not been addressed because of the lack of resources?

Ms. Davies: Absolutely, and people without the ability or resources to actually even get to us.

Ms. Williams has reminded me of something that you had asked about, Madam Chair. There is a lack of awareness about non-insured benefits and what they cover and what they do not, especially with health care providers who are off reserve. Quite often we will have a client go to a health care professional, and that person is not aware of what they can give. It may be a small thing, but, for instance, they write a prescription, not being aware of what is on the list of things that are covered, and that person could go back and forth. Imagine being not well and having to go back and forth, taking a bus back and forth because the doctor does not know what is covered. That is just one small thing, but that is very common.

Ms. Williams: I want to add one thing too. A lot of people who come in to access our services are not aware that you can appeal non-insured health benefits. Health care professionals who I have dealt with do not know either. People are falling through the

150 personnes que je ne peux pas rencontrer, que nous ne pouvons pas aider, qui doivent attendre. Pour ce qui est de nos dossiers inactifs — il y en a environ 124 —, je ne peux vous dire honnêtement ce qu'il en est parce que ces clients n'ont besoin de rien pour l'instant. Mais le fait est qu'il est très difficile de joindre même un petit nombre d'entre eux.

Encore une fois, la réalité, c'est qu'il y a des milliers de personnes que nous ne pouvons pas aider. Je veux que nous puissions leur venir en aide, mais j'ai déjà du mal à aider nos clients actuels. C'est la réalité. Nous manquons de financement. Nous manquons de personnel pour faire tout ce que nous voudrions faire.

La première fois que je suis allée au centre correctionnel Wilkinson, on m'avait demandé de rencontrer quelqu'un. De retour au bureau, j'ai dit à Neil Belanger, notre directeur, qu'une foule de nos clients se trouvaient là-bas. J'ai pu observer chez certains détenus des caractéristiques physiques attribuables à l'alcoolisation fœtale. Je voyais qu'il y avait beaucoup de membres des Premières nations incarcérés à cet endroit, mais je n'avais le temps de rencontrer que les personnes que j'allais voir. Les besoins sont énormes, en effet.

Le sénateur Harb : Est-il juste alors d'affirmer que si vous disposiez des ressources nécessaires, vous pourriez en faire beaucoup plus?

Mme Davies : Oui.

Le sénateur Harb : Est-il juste aussi de dire que nous devrions peut-être recommander au gouvernement de ne pas seulement fournir des ressources, mais aussi de reconnaître qu'il y a des Autochtones qui vivent à l'extérieur de la « collectivité » — pour ne pas dire à l'extérieur des réserves — et qui ont une incapacité mentale et des problèmes découlant du non-respect de leurs droits et dont on ne s'occupe pas, faute de ressources?

Mme Davies : Tout à fait, et des personnes qui ne disposent même pas des capacités ni des ressources nécessaires pour s'adresser à nous.

Mme Williams m'a rappelé quelque chose que vous aviez demandé, madame la présidente. Les gens ne sont pas bien informés au sujet des services de santé non assurés et ne savent pas ce qui est couvert et ce qui ne l'est pas, surtout en ce qui a trait aux soins de santé offerts par les fournisseurs à l'extérieur des réserves. Bien souvent, un de nos clients consulte un professionnel de la santé, mais ignore quels services sont assurés. Il peut s'agir d'un détail : par exemple, le professionnel rédige une ordonnance, sans savoir quels médicaments sont couverts, et le client doit faire des allers-retours. Imaginez que vous êtes malade et que vous devez faire des allers-retours en autobus parce que le médecin ignore ce qui est couvert. Ce n'est qu'une petite chose, mais cela se produit très souvent.

Mme Williams : J'aimerais ajouter quelque chose. Un grand nombre de personnes qui reçoivent nos services ignorent qu'elles peuvent porter en appel une décision liée à la prestation de services de santé non assurés. Les professionnels de la santé avec

cracks and not getting wheelchairs, not getting prescriptions, having to take away from their persons with disability funding to cover their inhalers for COPD or whatever it is? It is a real big problem.

The Chair: The saddest part about all of it is that with all that back and forth sometimes they just give up, and then they deteriorate, so it is horrible.

We run out of time. There is so much we could ask. You were here all afternoon and we really appreciate it. If there is anything else, please let us know.

Senator Brazeau: On half of the committee, thank you very much for presenting before us today. It has been very enlightening. Obviously we are dealing with very serious issues, but we are trying to make a difference, and we are trying to provide a voice and to have an inclusive process where people can either come before the committee or provide written briefs for us to consider when drafting the final report.

Like I said from the onset, this is the beginning of a dialogue.

(The committee adjourned.)

lesquels j'ai travaillé ne le savent pas non plus. Des gens passent à travers les mailles du filet et ne réussissent pas à obtenir un fauteuil roulant ou des médicaments d'ordonnance ou doivent utiliser les prestations qui leur sont versées à titre de personnes handicapées pour payer les inhalateurs dont ils ont besoin pour traiter une MPOC ou quoi que ce soit d'autre. C'est vraiment un gros problème.

La présidente : Le plus triste dans tout cela, c'est qu'en raison de toutes ces allées et venues, les gens abandonnent parfois, et leur état se détériore, alors c'est horrible.

Notre temps est écoulé. Il y a tellement de questions que nous pourrions vous poser. Nous vous sommes très reconnaissants d'avoir passé tout l'après-midi avec nous. S'il y a quoi que ce soit d'autre, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Le sénateur Brazeau : Au nom de tous les membres du comité, je vous remercie infiniment d'être venus témoigner devant nous aujourd'hui. Vos commentaires ont été très instructifs. De toute évidence, la situation est très préoccupante, mais nous essayons de l'améliorer. Nous essayons de donner une voix aux Premières nations, et nous sommes disposés à entendre toute personne qui souhaite s'adresser au comité ou nous transmettre un mémoire que nous examinerons avant de rédiger le rapport final.

Comme je l'ai dit au début de la séance, ce n'est que le début du dialogue.

(La séance est levée.)

Exhibit 1120-04-02-1-41/H1-SS7-7,6 "1"
(see p. 21:59)

Good Afternoon, my name is Alison Davies; I am a Disability Case Manager with B.C.A.N.D.S (BC Aboriginal Network on Disability Society). I would like to introduce you to Larissa Williams, also a Disability Case Manager. Our Executive Director, Neil Belanger, sends his regrets.

I would first like to acknowledge that we are on the traditional territory of the Coast Salish people and thank them for allowing us to be visitors here today. I would also like to thank the staff of the Vancouver Aboriginal Friendship Centre for allowing us to be here today and for the preparations that you have done to assist in putting this together. Hych'ka.

Honourable Senators we thank you for inviting us to participate in this hearing.

BCANDS has been in existence since 1991, serving the Aboriginal population of British Columbia both on and off reserve, living with a disability. Most of our clients are living with complex disability and health care needs and often require assistance in navigating through what can seem a rather unsystematic system.

Aboriginal persons in British Columbia and across Canada continue to deal with the generational effects that European contact has had on all aspects of their lives. It is well documented that the health status of Aboriginal people in British Columbia and Canada, is significantly lower than that of the non-Aboriginal population.

British Columbia Disability Statistics state that a recent survey showed that in BC more than one out of 10 persons (11.2%) in the working age population, defined as those age 15 to 64, had a disability. The conditions most prevalent were mobility and agility (over 6 per cent of the population are affected) and psychological problems (just less than 3 per cent noted the disability). The severity of the disability increases with age. Less than half the young age group (age 15-24) had more than a mild disability compared to two-thirds of those aged 25 to 64.

General B.C. and Canada First Nations Statistics

- 30 percent of Aboriginal adults report a disability - almost twice the national rate. Among Aboriginal people, the 15-34 age group has a disability rate three times the national average.⁷⁷
- 3.9 percent of Aboriginal people with disabilities complete university compared to 5.8 percent of those without disabilities.⁷⁸
- The average household income of Aboriginal adults with disabilities was 85 percent of that of Aboriginal adults without disabilities (\$16,755 compared to \$19,800).⁷⁹ *ne représente que*
- Levels of employment are lower among Aboriginal adults with disabilities than Aboriginal adults without disabilities (41 percent vs. 61 percent).⁸⁰
- 30 percent of Aboriginal people with disabilities rated their health as fair or poor compared to only 5 percent of Aboriginal people without disabilities.⁸¹ *faible, ou mauvais*

Aboriginal People in British Columbia (September 30, 2006, most recent stats)

- Total Aboriginal population of B.C. – 196,075⁴
- Total number of Indian bands in B.C. as of September 30, 2006 – 198
- Total number of reserves in B.C. – 1,701
- Per cent of the Aboriginal population in B.C. living on reserves – 26 per cent⁴
- The report also notes that 54 per cent of aboriginal people now live in urban areas in Canada, that number is 74% in BC which live in urban areas

If we look at the numbers, this is the current situation

- 196,075 Aboriginal persons living in British Columbia
- 74% of those people living in urban areas (145,096)
- 30% of those people living with a disability (43,529)

Many Aboriginal communities are additionally affected by minimal economical and employment opportunities, community remoteness, limited community access to necessary health and social services, their associated professionals, limited community amenities and so forth. Demands and expectations placed on Aboriginal communities and organizational leadership are high from their membership, with their membership identifying multiple priorities within the community or organization all of which compete for any available financial resources.

Understanding this, leadership within Aboriginal communities and organizations across British Columbia are often forced to make difficult decisions in regard to programs, services and specific funding allocations made available. Due to these important and ever increasing community and organizational needs, specialized disability and support services may be minimal with only limited resources available to the membership, leaving the disabled individual, their family and support system(s) at times frustrated.

Statistic Canada shows us that there approximately 43,529 Aboriginal People, living off reserve, in British Columbia who are living with some sort of disability.

BCANDS currently has 305 clients:

- 157 Off reserve
- 148 On reserve
- 181 Active Clients- people which require something from us this week
- 124 Inactive clients- people we have not worked with in the last 3 months
- 27 people waitlisted for our services

Barriers preventing residency on reserve:**Why do people feel they need to leave their community?****Factors leading to a decision to leave a reserve:**

- **Housing** Limited access to housing and ability to own
Limited housing for disabled and elderly
RRAP program no longer available on reserve (Residential Rehabilitation Assistance Program) now HAFI (Home Adaptations for Independence)
On First Nations CMHC has limited funding, not taking applications until next year and may not have funding then (Canadian Mortgage and Housing Corporation)
Overcrowding in housing
Discrepancy in using housing codes, many people living in unsafe homes
Mold a major issue in many homes
- **Education** Individuals must leave the community to access education often
- **Employment** Limited opportunities for employment
High competition for job openings
Discrepancy in pay rates, pensions and benefits between on and off reserve for similar positions and qualifications
- **Health Care** Limited access to acute medicine in remote areas
Mental Health and Addictions services
Psychiatrists, Psychologists and other specialists limited accessibility
Community Living B.C. does not provide services on reserve
- **Transport** Limited HandyDart service on reserve
Limited transit systems in remote areas
Bus passes, bus tickets limited accessibility
Limited resources to own a vehicle
- **Amenities** Higher costs in remote areas for groceries
Limited access to grocery and other retail outlets
Limited access to Recreational facilities
Limited access to playgrounds and schools
- **Legal** Limited access to legal services
- **PWD** Discrepancies between provincial and federal earning eligibilities
Off reserve persons receiving PWD can earn and keep up to \$800.00 per month before any deductions, on reserve persons receiving PWD can only earn \$500.00

The Needs of band members living off-reserve:

- Suitable, affordable housing
- Accessible health care/ doctors
- Cultural and family connections
- Support from their Home Communities
- Assistance navigating through jurisdictional systems
- Knowledge of resources available through their First Nation
- Assistance in transitioning to urban areas

How are band members faring in urban areas?

Working with our clients we have identified that due to lack of resources and connection to their home communities, cultures, traditions and practices, many of our clients are not faring well.

- Limited accessibility to traditional foods and medicines
- Limited accessibility to their family and support systems
- Still experiencing resistance and racism in urban areas
- Difficulty in attaining status cards
- Lack of cultural understanding in Non-Aboriginal agencies providing services
- Lack of awareness of Non Insured health benefits by health care professionals

Services are extremely limited with an Aboriginal focus or element to them

Thank you for your time, we welcome questions. Hych'ka.

1 Source: Indian and Northern Affairs Canada

2 Source: Government of Canada

3 Aboriginal Peoples in Canada in 2006: Inuit, Metis and First Nations, 2006: First Nations People

4 Statistics Canada Census 2006

Exhibit 1120-04-02-1-41/H1-SS7-7,6 "2"
(see p. 21:59)



*What do I know about human rights on aboriginal
people living off the reserve?*

First, thank you for allowing me the privilege of speaking on behalf of my people. I will start by saying that aboriginal people, my people, are used to living together, not only at home but as an indigenous community. When it's impossible to live at home due to overcrowding, lack of work or over some of the other problems we face, we have no choice but to move off the reserve and into the nearby cities and towns.

When living at home on our own reserve, my people should not have to pay rent. Plus, the living conditions on the reserves are deplorable with contractors building houses that are unsafe, are not up to standard building codes, poorly insulated, cold, mold build up, and clammy and well below legislated standards. New

buildings are never professionally inspected before being given over to the community and often have been put together haphazardly and often in a fraudulent manner. This is just one of the many reasons why we have been moving off the reserves. So, we need qualified building, electrical, and plumbing inspectors on all of our reserves across Canada. There needs to be accountability when it comes to building new homes, and renovating homes on all our homes on reserves across Canada.

“We the first nations of Canada find the term “reserves” offensive when it comes to naming our land. We would like to see that changed to “First Nations Community” in the Indian Act.”

In the past, our parents and grand parents who have gone to residential schools have been ill treated. This calamity has caused many to show the symptoms of Post Traumatic Stress Disorder. The lack of an identity in Canada has created stress in our home environment for what part does the native community play in the development of Canada's future? This lack of identity can/has

caused drug and alcohol problems and is a major drawback throughout the first nation's community across Canada.

Of course, as always, alcohol and drugs are a major issue both on and off the reserves and my people are filled with a deep abiding hopelessness when it comes to these addictions. We face a future filled with appalling personal, family and financial difficulties and often we cannot see a way out. This causes a deep sense of hopelessness about the future due to personal or family problems.

Financial aid is hard to get for educational purposes. Our youth and adults returning to school need to feel that they are a part of Canada, and that there is a roll for them to play. The Aboriginal Community needs more funds for Job/school training given for the First Nations people. The First Nation's people has a vital part of the Canadian landscape. There are businesses on reserves in places like Campbell River where Aboriginal people are hired for work. Other businesses, such as the PTI Group in Alberta hire native people for work. More needs to be done for training the young

people especially, and also adults returning back to work in our communities across Canada. I thank the businesses on the reserve of Campbell River and the PTI Group, as well as other businesses that continue to hire First Nations people for work.

Through a system of co-operation between all levels of leaders of the First Nations communities and Government Officials we can accomplish this task. We must continue to work together to change the way the native home life has become by offering services to those in need on/off reserve through family counseling. It is a sad fact that due to drug and alcohol usage, our family situations can get out of hand. When this happens, social workers become involved and our children are then removed. It is understandable to want to protect the children from alcohol, drugs, and violence in the home. But we must also assess the psychological impact on the parents and their children when they lose contact with one another. There should be more done to keep families together then to separate them. We, the First Nations community are very family oriented and our vision is always to

keep the family united. Funding is needed for Organizations, as well as other First Nations, Inuit, and Métis community organization across Canada. This is a big challenge and changes are needed. Our children are the future of our heritage and we must protect that. It is in this task we need to be strong, for if we fail in our commitment to the future of our First Nations people where does that leave us?

I speak from experience as I was taken away from my home, along with my brothers and sister. I was born with club feet, deaf in both ears, and on top of all this my dad died the same year I was born. You can imagine how this tore my mom apart, as well as my other brothers, and sister. My dad passed away due to tuberculosis, and the social worker or the people that took us away stated my mom had tuberculosis too, and she said she didn't have it. Where are the Human Rights in that? To date, my brother is the chief of the Muchalaht band, my sister is happily married with kids and working, and I'm happily married.

My wife Sylvia was taken out her home too, and lived a very hard life. For example, in July of 1999 my wife walked into the doctor's office to tell her story that she is experience problems of physical, emotional, and mental difficulties. Without any test the doctor says "its schizophrenia", and she was immediately put on schizophrenia medication. By the time I met her, which was April 28, 2000 she was on multiple medication. I advocated for her, and it took us until June of 2010 to take her off the medication. She was sent to a specialist in Victoria who said after a series of test and examination that she was not schizophrenic. We were relieved of this as we went home with high hopes that she was given a new lease on life. This is all too common among the Aboriginal people that they are put on medication without test. There needs to be accountability among doctors to not just issue medication.

These are just some of the things that I know about my people living on/off reserves. In conclusion, we need accountability with homes being built, we need more funding for band offices who

need to hire counselors to help those that have difficulties with drugs and alcohol, we need more funding for employment for our young people, and more funding for education for not only our young people, but adults who return to school. We also need more funding for Organizations so they can continue with the work they do to help the First Nations Community. And lastly, we need the word “reserve” to be removed from the Indian Act, and replace it with “First Nations Community”.

I thank you for the opportunity to be here and to speak. I am now able to take questions and give greater details to what I have said or any other questions you may have for me. Again thank you for allowing me to be here.

Yours truly,

Bill Williams, President
United Native Nations Local 510
<http://www.unitednativenation510.com>

Pièce 1120-04-02-1-41/H1-SS7-7,6 « 1 »
(voir p. 21:59)

Bon après-midi, mon nom est Alison Davies et je suis gestionnaire des dossiers d'invalidité pour la BCANDS (BC Aboriginal Network on Disability Society). J'aimerais vous présenter ma collègue, Larissa Williams, qui occupe les mêmes fonctions que moi. Notre directeur général, Neil Belanger, vous prie d'excuser son absence.

J'aimerais tout d'abord souligner que nous sommes actuellement sur le territoire traditionnel des Salish de la côte et je tiens à les remercier de nous permettre d'être ici aujourd'hui. Je souhaite également remercier les employés du Vancouver Aboriginal Friendship Centre de leur accueil et de leur contribution à l'organisation de cette réunion. Hych'ka.

Honorables sénateurs, merci de nous avoir invitées à témoigner à cette audience.

La BCANDS existe depuis 1991 et son mandat est de servir la population autochtone atteinte d'un handicap vivant tant dans les réserves qu'à l'extérieur des réserves en Colombie-Britannique. La plupart de nos clients souffrent d'un handicap complexe et ont besoin de beaucoup de soins et d'aide pour naviguer dans un système qui peut sembler bien désordonné. Les Autochtones de la Colombie-Britannique et de partout au Canada continuent de lutter avec les effets générationnels du contact européen sur tous les aspects de leur vie. C'est un fait bien établi que l'état de santé des peuples autochtones de la Colombie-Britannique et du reste du Canada est bien plus mauvais que celui de la population non autochtone.

Les statistiques de la Colombie-Britannique sur les incapacités indiquent que selon une étude récente, plus d'une personne sur 10 (11,2 %) au sein de la population de la C.-B. en âge de travailler, c'est-à-dire âgée de 15 à 64 ans, souffre d'une incapacité. Les handicaps les plus souvent observés sont liés à la mobilité et à l'agilité (plus de 6 % de la population en est atteinte) et à des problèmes psychologiques (un peu moins de 3 % ont déclaré une incapacité). La gravité des incapacités augmente avec l'âge. Moins de la moitié du groupe des jeunes (âgés de 15 à 24 ans) souffrait d'une déficience plus que légère comparativement aux deux tiers chez les 25 à 64 ans.

Statistiques générales chez les Premières Nations de la C.-B. et du Canada

- 30 % des Autochtones adultes déclarent souffrir d'un handicap - soit presque le double du taux national. Parmi les Autochtones, le pourcentage des personnes âgées de 15 à 34 ayant un handicap est trois fois plus élevé que la moyenne nationale.
- 3,9 % des Autochtones handicapés obtiennent un diplôme universitaire, contre 5,8 % des Autochtones non handicapés.
- Le revenu moyen des ménages comptant un adulte autochtone handicapé représente 85 % de celui des Autochtones adultes non handicapés (16 755 \$ contre 19 800 \$).
- Les niveaux d'emploi des Autochtones adultes handicapés sont plus bas que ceux des Autochtones adultes non handicapés (41 % contre 61 %).
- 30 % des Autochtones handicapés qualifient leur santé de moyenne ou de mauvaise; ce taux est de seulement 5 % chez les Autochtones non handicapés.

Autochtones en Colombie-Britannique (statistiques les plus récentes, au 30 septembre 2006)

- Population autochtone totale en Colombie-Britannique – 196 075⁴
- Nombre total de Premières Nations en Colombie-Britannique au 30 septembre 2006 –198
- Nombre total de réserves en Colombie-Britannique – 1 701

- Pourcentage de la population autochtone de la Colombie-Britannique vivant dans des réserves – 26 %⁴
- Pourcentage des Autochtones vivant maintenant en milieu urbain au Canada – 54 %, en Colombie-Britannique – 74 %

Situation actuelle selon les données recueillies

- 196 075 Autochtones vivent en Colombie-Britannique
- 74 % d'entre eux vivent en milieu urbain (145 096)
- 30 % d'entre eux souffrent d'une incapacité (43 529)

De nombreuses collectivités autochtones sont en outre affectées par le peu de débouchés économiques, le nombre limité d'emplois, l'éloignement, l'accès restreint à des services de santé et à des intervenants sociaux, le manque de ressources professionnelles et de commodités, et j'en passe. Les membres des bandes ont des attentes très élevées envers les dirigeants des communautés et des organismes autochtones puisqu'ils sont à même de constater les priorités multiples de leur collectivité qui se font toutes concurrence pour avoir une part des ressources financières disponibles.

Bien au fait de la situation, les dirigeants des communautés et des organismes autochtones partout en Colombie-Britannique sont souvent forcés de prendre des décisions difficiles en ce qui a trait aux programmes, aux services et aux allocations particulières de fonds mises à leur disposition. Étant donné les exigences importantes et sans cesse croissantes des communautés et des organismes, il arrive souvent que les membres handicapés des collectivités n'aient qu'un accès limité aux services spécialisés et à l'aide dont ils ont besoin, ce qui s'avère parfois frustrant pour eux, pour leurs familles et pour leur réseau de soutien.

Selon Statistique Canada, environ 43 529 des Autochtones qui vivent à l'extérieur d'une réserve, en Colombie-Britannique, souffrent d'une quelconque forme d'incapacité.

À l'heure actuelle, la BCANDS compte 305 clients

- 157 à l'extérieur des réserves
- 148 dans les réserves
- 181 clients actifs – personnes ayant besoin de notre aide cette semaine
- 124 clients inactifs – personnes avec qui nous n'avons pas travaillé au cours des trois derniers mois
- 27 personnes en attente de nos services

Obstacles à la résidence dans les réserves

Pourquoi des Autochtones ressentent-ils le besoin de quitter leur communauté?

Facteurs menant à la décision des Autochtones de quitter la réserve :

- **Logement**
 - Accès limité au logement et à la propriété
 - Peu de logements pour les personnes handicapées et les aînés
 - Abandon du PAREL (Programme d'aide à la remise en état des logements).
 - Financement restreint du nouveau programme LAAA (Logements adaptés : aînés autonomes) de la SCHL (Société canadienne d'hypothèques et de logement) pour les Premières Nations. Aucune demande ne sera acceptée jusqu'à l'an prochain, sans certitude qu'il y ait du financement disponible à ce moment
 - Surpopulation des logements
 - Écarts dans l'interprétation du Code du logement, de nombreuses personnes vivant dans des maisons non sécuritaires
 - Moisissures abondantes dans de nombreuses maisons
- **Éducation**
 - Souvent, il faut quitter la communauté pour étudier
- **Emploi**
 - Possibilités d'emplois limitées
 - Forte concurrence pour les emplois disponibles
 - Écart dans les taux de rémunération, les régimes de retraite et les avantages sociaux pour des postes et des compétences similaires dans la réserve ou à l'extérieur
- **Soins de santé**
 - Accès limité à la médecine spécialisée dans les régions éloignées
 - Peu de services en santé mentale et en traitement des dépendances
 - Accès limité à des psychiatres, à des psychologues et à d'autres spécialistes
 - Community Living B.C n'offre pas de services dans les réserves
- **Transport**
 - Offre limitée du service HandyDart dans les réserves
 - Système de transport en commun limité dans les régions éloignées
 - Accès limité aux cartes d'abonnement d'autobus et aux billets d'autobus
 - Ressources limitées pour posséder un véhicule
- **Commodités**
 - Prix élevé des denrées alimentaires en région éloignée
 - Accès limité à des épiceries et à d'autres points de vente au détail
 - Manque d'installations récréatives
 - Peu de terrains de jeux et d'écoles
- **Services juridiques**
 - Accès limité à des services juridiques
- **Personnes handicapées**
 - Écart dans la rémunération admissible au provincial et au fédéral
 - Les personnes qui reçoivent des prestations pour personnes handicapées et qui habitent à l'extérieur d'une réserve peuvent gagner et conserver jusqu'à 800 \$ par mois avant qu'il y ait des retenues sur leurs prestations tandis que celles qui habitent à l'intérieur d'une réserve ne peuvent gagner que 500 \$

Besoins des membres d'une bande vivant à l'extérieur d'une réserve

- Logement approprié et abordable
- Accès à des soins de santé/à des médecins
- Activités culturelles et liens familiaux
- Soutien de leurs collectivités
- Soutien pour naviguer dans les systèmes juridiques
- Connaissance des ressources offertes aux Premières Nations
- Aide pour faire la transition dans les zones urbaines

Comment se débrouillent les membres d'une bande en milieu urbain?

Notre travail avec nos clients nous permet de constater qu'à cause du manque de ressources et de liens avec leurs collectivités, leurs cultures, leurs traditions et leurs pratiques, bon nombre d'entre eux ne se débrouillent pas très bien.

- Accès limité aux aliments et aux médicaments traditionnels
- Peu de communications avec leur famille et leurs systèmes de soutien
- Résistance et racisme dans les zones urbaines
- Difficulté à obtenir leur certificat de statut
- Manque de compréhension sur le plan culturel de la part des ministères non autochtones qui leur donnent des services
- Méconnaissance des services de santé non assurés chez les professionnels de la santé

Les services destinés spécialement aux Autochtones sont extrêmement limités

**Nous vous remercions de votre temps et nous répondrons à vos questions avec plaisir.
Hych'ka.**

1 Source : Affaires autochtones et Développement du Nord Canada

2 Source : gouvernement du Canada

3 Peuples autochtones du Canada en 2006 : Inuits, Métis et Premières nations, Recensement de 2006

4 Statistique Canada, Recensement de 2006

Pièce 1120-04-02-1-41/H1-SS7-7,6 « 2 »
(voir p. 21:59)



Working Together
For Our Children

Que dois-je savoir au sujet des droits de l'homme sur les populations autochtones vivant hors réserve?

Tout d'abord, je vous remercie de m'avoir accordé le privilège de parler au nom de mon peuple. Je vais commencer par dire que les peuples autochtones, mon peuple, sont habitués à vivre ensemble, et non pas seulement à la maison mais comme une communauté autochtone. Quand il est impossible de vivre à la maison en raison de la surpopulation, le manque de travail ou sur certains des autres problèmes auxquels nous sommes confrontés, nous n'avons pas d'autre choix que de quitter la réserve et dans les villes voisines.

Lorsque l'on vit à la maison sur notre propre réserve, mes gens ne devraient pas avoir à payer le loyer. De plus, les conditions de vie dans les réserves sont déplorables avec des entrepreneurs à construire des maisons qui sont dangereux, ne sont pas à des codes de construction standard, mal isolé, le froid, les moisissures s'accumulent, et les normes moites et bien en dessous de la loi. De nouveaux bâtiments sont jamais inspecté par un professionnel avant d'être donné à la communauté et, souvent, ont été mis en place au hasard, et souvent de manière frauduleuse. Ceci est juste une des nombreuses raisons pour

lesquelles nous avons été en mouvement en dehors des réserves. Donc, nous avons besoin de bâtiment qualifié, d'électricité et les inspecteurs en plomberie sur l'ensemble de nos réserves partout au Canada. Il doit y avoir de responsabilité quand il s'agit de construire de nouveaux logements et la rénovation de maisons sur toutes nos maisons dans les réserves partout au Canada.

«Nous, les Premières nations du Canada trouve le terme "réserves" offensive quand il s'agit de nommer notre terre. Nous voudrions que cela change pour "Communauté des Premières nations» dans la Loi sur les Indiens. "

Dans le passé, nos parents et grands-parents qui ont vécu dans des pensionnats ont été maltraités. Cette calamité a causé beaucoup de manifester les symptômes du syndrome de stress post-traumatique. L'absence d'une identité au Canada a créé le stress dans notre milieu de vie pour quelle partie de la communauté autochtone ne jouent dans le développement de l'avenir du Canada? Ce manque d'identité peut / a causé des problèmes de drogue et d'alcool et est un inconvénient majeur tout au long de la collectivité de la première nation à travers le Canada.

Bien sûr, comme toujours, l'alcool et les drogues sont un enjeu majeur à la fois sur et hors des réserves et mes gens sont remplis d'un profond désespoir respectueux quand il s'agit de ces dépendances. Nous faisons face à un avenir rempli d'effroyables personnelles, familiales et des difficultés financières et, souvent, nous ne voyons pas d'issue. Cela provoque un profond sentiment de désespoir face à l'avenir en raison de problèmes personnels ou familiaux.

L'aide financière est difficile à obtenir à des fins éducatives. Nos jeunes et les adultes qui retournent à l'école ont besoin de sentir qu'ils font partie du Canada, et qu'il ya un rouleau pour eux de jouer. La communauté autochtone a besoin de plus de fonds pour l'emploi / formation scolaire donnée pour les peuples des Premières nations. Les gens de la Première nation a un rôle vital dans le paysage canadien. Il ya des entreprises dans les réserves dans des endroits comme Campbell River, où les Autochtones sont embauchés pour travailler. D'autres entreprises, comme le Groupe de PTI en Alberta embaucher des gens natifs de travail. Davantage doit être fait pour former les jeunes en particulier, et aussi les adultes de retourner au travail dans nos collectivités partout au Canada. Je remercie les entreprises sur la réserve de Campbell River et le groupe PTI, ainsi que d'autres entreprises qui continuent à embaucher des membres des Premières nations pour le travail.

Grâce à un système de coopération entre tous les niveaux de dirigeants des communautés des Premières nations et des fonctionnaires du gouvernement que nous pouvons accomplir cette tâche. Nous devons continuer à travailler ensemble pour changer la façon dont la vie à la maison natale est devenue en offrant des services aux personnes dans le besoin en / hors réserve par le conseil de famille. Il est triste de constater qu'en raison de la drogue et de l'usage d'alcool, nos situations familiales peut sortir de la main. Lorsque cela se produit, les travailleurs sociaux de s'impliquer et nos enfants sont ensuite retirés. Il est compréhensible de vouloir protéger les enfants contre l'alcool, la drogue et la violence au foyer. Mais nous devons aussi évaluer l'impact psychologique sur

les parents et leurs enfants quand ils perdent le contact avec l'autre. Il devrait y avoir plus fait pour garder les familles ensemble, puis de les séparer. Nous, les Premières Nations sont très axés sur la famille et notre vision est de toujours garder la famille unie. Le financement est nécessaire pour les organisations, ainsi que d'autres Premières nations, des Inuits, des Métis et des organisations communautaires à travers le Canada. Il s'agit d'un grand défi et des changements sont nécessaires. Nos enfants sont l'avenir de notre patrimoine et que nous devons protéger. C'est dans cette tâche, nous devons être forts, car si nous échouons dans notre engagement pour l'avenir de nos peuples des Premières nations, où en sommes-nous?

Je parle d'expérience car j'ai été emmené de chez moi, avec mes frères et sœurs. Je suis né avec un pied bot, sourds dans les deux oreilles, et en plus de tout cela, mon père mourut la même année je suis né. Vous pouvez imaginer comment cela a déchiré ma mère à part, ainsi que mes autres frères, et sœurs. Mon père est décédé en raison de la tuberculose, et le travailleur social ou les personnes qui nous ont emmené ma mère avait déclaré la tuberculose aussi, et elle a dit qu'elle ne l'avait pas. Où sont les droits de l'homme dans tout cela? À ce jour, mon frère est le chef de la bande Muchalaht, ma sœur est mariée avec des enfants et le travail, et je suis marié et heureux.

Mon épouse Sylvia a été sorti de chez elle aussi, et a vécu une vie très dure. Par exemple, en Juillet 1999 ma femme entra dans le bureau du médecin pour raconter son histoire qu'elle est connaît des problèmes de difficultés physiques, émotionnelles et mentales. Sans test, le médecin dit "sa

schizophrénie", et elle a été immédiatement mis sur le médicament schizophrénie. Au moment où je l'ai rencontrée, qui était 28 Avril 2000, elle prenait des médicaments multiples. Je préconisée pour elle, et il nous a fallu attendre Juin 2010 pour l'emmener hors du médicament. Elle a été envoyée à un spécialiste de Victoria, qui a déclaré après une série d'essais et d'examens qu'elle n'était pas schizophrène. Nous avons été soulagés de ce que nous sommes allés à la maison avec de grands espoirs qu'elle a été donné un nouveau bail sur la vie. Ce n'est que trop commun parmi les peuples autochtones qui sont mis sur le médicament sans test. Il doit y avoir responsabilisation des médecins à émettre non seulement des médicaments. Ce ne sont que quelques-unes des choses que je sais au sujet de mes personnes vivant dans les réserves / hors. En conclusion, nous avons besoin de la reddition de comptes avec des maisons en cours de construction, nous avons besoin de plus de financement pour les bureaux de la bande qui ont besoin d'embaucher des conseillers pour aider ceux qui ont des difficultés avec la drogue et l'alcool, nous avons besoin de plus de fonds pour l'emploi pour nos jeunes, et plus de financement pour l'éducation non seulement pour nos jeunes, mais les adultes qui retournent aux études. Nous avons également besoin de plus de financement pour les organismes afin qu'ils puissent poursuivre le travail qu'ils font pour aider la communauté des Premières Nations. Et enfin, nous avons besoin du mot «réserve» d'être retirée de la Loi sur les Indiens, et le remplacer par "Communauté des Premières Nations».

Je vous remercie de l'occasion d'être ici et de parler. Je suis maintenant en

mesure de répondre aux questions et donner plus de détails sur ce que j'ai dit ou d'autres questions que vous pourriez avoir pour moi. Encore une fois je vous remercie de m'avoir permis d'être ici.

Cordialement,

Bill Williams, président

United Native Nations section locale 510

<http://www.unitednativenation510.com>

WITNESSES

British Columbia Association of Aboriginal Friendship Centres:

Paul Lacerte, Executive Director.

Tillicum Lelum Aboriginal Friendship Centre:

Chris Beaton, Project Manager.

Vancouver Aboriginal Friendship Centre Society:

Susan Tatoosh, Executive Director.

Victoria Friendship Centre:

Kari Hutchison, Assistant Executive Director.

UBC First Nations Legal Clinic:

Sarah J. Rauch, Director and Supervising Lawyer;

Claire Anderson, Student.

Carrier Sekani Family Services:

Preston Guno, Program Manager.

Metro Vancouver Aboriginal Executive Council:

Christine Smith, Co-Chair;

Angeline Nelson, Executive Director, Knowledgeable Aboriginal Youth Association.

B.C. Aboriginal Network on Disability Society:

Ali Davies, Disability Case Manager;

Larissa Williams, Disability Case Manager.

United Native Nation Local 510:

Bill Williams, President.

TÉMOINS

British Columbia Association of Aboriginal Friendship Centres :

Paul Lacerte, directeur exécutif.

Tillicum Lelum Aboriginal Friendship Centre :

Chris Beaton, chef de projet.

Vancouver Aboriginal Friendship Centre Society :

Susan Tatoosh, directrice exécutive.

Victoria Friendship Centre :

Kari Hutchison, directrice exécutive adjointe.

UBC First Nations Legal Clinic :

Sarah J. Rauch, directrice et avocate surveillante;

Claire Anderson, étudiante.

Carrier Sekani Family Services :

Preston Guno, gestionnaire de programme.

Metro Vancouver Aboriginal Executive Council :

Christine Smith, co-présidente;

Angeline Nelson, directrice exécutive, Knowledgeable Aboriginal Youth Association.

B.C. Aboriginal Network on Disability Society :

Ali Davies, gestionnaire de cas d'invalidité;

Larissa Williams, gestionnaire de cas d'invalidité.

United Native Nation Local 510 :

Bill Williams, président.